



RAPPORT UNIQUE SUR LA SOLVABILITÉ ET LA SITUATION FINANCIÈRE

(EXERCICE CLOS AU 31/12/2018)

SGAM GROUPE MATMUT



SOMMAIRE

SYNTHESE.....	5
PARTIE A - ACTIVITE ET RESULTATS	10
A.1 ACTIVITÉ	10
A.2 RÉSULTATS DE SOUSCRIPTION	14
A.3 RÉSULTATS DES INVESTISSEMENTS.....	15
A.4 AUTRES REVENUS ET DÉPENSES	16
A.5 AUTRES INFORMATIONS	16
FOCUS POUR LE GROUPE ET LES ENTITÉS.....	17
PARTIE B - SYSTÈME DE GOUVERNANCE	33
B.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE SYSTÈME DE GOUVERNANCE.....	33
B.2 EXIGENCES DE COMPÉTENCE ET HONORABILITÉ.....	51
B.3 SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES, Y COMPRIS L'ÉVALUATION INTERNE DES RISQUES ET DE LA SOLVABILITÉ	53
B.4 SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE	56
B.5 FONCTION D'AUDIT INTERNE.....	60
B.6 FONCTION ACTUARIELLE	62
B.7 SOUS-TRAITANCE	63
PARTIE C - PROFIL DE RISQUE	65
C.1 RISQUE DE SOUSCRIPTION	66
C.2 RISQUE DE MARCHÉ.....	69
C.3 RISQUE DE CRÉDIT.....	72
C.4 RISQUE DE LIQUIDITÉ	74
C.5 RISQUE OPÉRATIONNEL	75
C.6 RISQUES ÉMERGENTS	78
C.7 AUTRES RISQUES IMPORTANTS	81
PARTIE D - VALORISATION A DES FINS DE SOLVABILITE.....	83
D.1 ACTIFS	84
D.2 PROVISIONS TECHNIQUES.....	86
D.3 AUTRES PASSIFS	89
D.4 MÉTHODES DE VALORISATION ALTERNATIVES.....	89
FOCUS POUR LE GROUPE ET LES ENTITÉS.....	90

PARTIE E - GESTION DU CAPITAL	113
E.1 FONDS PROPRES.....	113
E.2 CAPITAL DE SOLVABILITÉ REQUIS ET MINIMUM DE CAPITAL REQUIS	116
E.3 UTILISATION DU SOUS MODULE « RISQUE SUR ACTIONS » FONDÉ SUR LA DURÉE DANS LE CALCUL DU CAPITAL DE SOLVABILITÉ REQUIS	117
E.4 DIFFÉRENCES ENTRE LA FORMULE STANDARD ET TOUT MODÈLE INTERNE UTILISÉ	117
E.5 NON RESPECT DU MINIMUM DE CAPITAL REQUIS ET NON-RESPECT DU CAPITAL DE SOLVABILITÉ REQUIS	117
FOCUS POUR LE GROUPE ET SES ENTITÉS.....	118
ANNEXE – ETATS DE REPORTING QUANTITATIFS PUBLICS	140
LEXIQUE	254



Le présent rapport sur la solvabilité et la situation financière (ou RSSF), à destination du public, est établi en application des articles 51 à 56 de la directive 2009/138/CE du parlement européen et du conseil du 25 novembre 2009 ainsi que des mesures d'exécution publiées sous forme de règlement délégué en date du 10 octobre 2014.

Ce rapport est un rapport unique relatif au Groupe Matmut et aux dix entités solos qui le composent.

Il présente les informations visées aux articles 359 à 370 pour les groupes d'assurance et aux articles 292 à 298 pour les entités solos selon le plan de l'Annexe 20 dudit règlement.

Il porte sur la période de référence du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Il est composé de six parties comportant les informations qualitatives et quantitatives groupe : une synthèse et cinq chapitres : activité et résultats, système de gouvernance, profil de risque, valorisation à des fins de solvabilité et gestion du capital.

Les informations quantitatives des entités solos sont détaillées à la fin de chaque chapitre.

Il est soumis à l'approbation des conseils d'administration et de surveillance des entités du Groupe après examen du comité d'audit et des comptes.

Il est communiqué à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et est publié sur le site internet du Groupe et de chacune des entités.

Un lexique en fin de document présente l'ensemble des termes et définitions utiles à la lecture du rapport.

A. ACTIVITE ET RESULTATS

Au 31 décembre 2018, SGAM¹ Groupe Matmut est composée des entités : Matmut SAM ², Matmut Mutualité, Mutuelle Ociane Matmut, AMF SAM, les mutuelles Mutlog et Mutlog Garanties.

Acteur majeur sur le marché français, SGAM Groupe Matmut assure plus de 3,8 millions de sociétaires et compte en portefeuille près de 7,2 millions de contrats.

Elle offre à tous - particuliers, professionnels, entreprises, associations - une gamme complète de produits d'assurance des biens et des personnes (auto, moto, habitation, bateau, chasse, responsabilités civiles, protection de la famille, santé, prévoyance, protection juridique, assistance) et de services financiers et d'épargne : crédits auto, crédit consommation, livret d'épargne, assurance-vie, prévoyance des emprunteurs...

L'année est marquée par :

- un chiffre d'affaires de 2 231,5 millions d'euros en progression de 7% par rapport à 2017. Cette progression s'explique par l'effet combiné de la politique de revalorisation tarifaire et de la croissance relative du portefeuille tant en nombre de sociétaires (+47 221 sociétaires ou +1 % par rapport à 2017) qu'en nombre de contrats d'assurance gérés (+120 751 ou +2 %).
- un résultat net combiné (après intérêts minoritaires) en amélioration de 42%, qui atteint 46,8 millions d'euros en normes françaises.

Dans un climat très concurrentiel et particulièrement exposé aux évolutions sociétales :

- le Groupe Matmut défend ses positions en assurance dommages et consolide sa position en assurance de personnes,
- il renforce sa solidité financière.

2018 est l'année du nouveau plan stratégique d'entreprise : Ambition Matmut – 2018 / 2020. A travers celui-ci, il entend exploiter toutes les opportunités qui s'offrent à lui en se concentrant sur les mutations actuelles et incontournables (nouveaux standards d'expériences client, segmentation renforcée, automatisation des processus, accélération réglementaire, émergence de nouveaux besoins et avènement du big data ...).

¹ Société de Groupe d'Assurance Mutuelle

² La mutuelle Matmut détient les filiales Matmut Protection Juridique (à 97,50%), Matmut Vie (à 99,97%) et AMF Assurances (à 100%). Elle détient 60% d'Inter Mutuelles Entreprises et 34% de Cardif IARD.

B. SYSTÈME DE GOUVERNANCE

SGAM Groupe Matmut est prudentielle. Elle dispose d'une gouvernance proportionnée propre à garantir une gestion saine et prudente de ses activités en intégrant un suivi et une mesure des risques induits par ses décisions stratégiques ou de gestion.

Elle repose sur une séparation claire des responsabilités partagées entre :

- l'assemblée générale,
- Le conseil d'administration,
- Les dirigeants effectifs,
- Les responsables de fonctions clés.

Sont appliqués les principes dits :

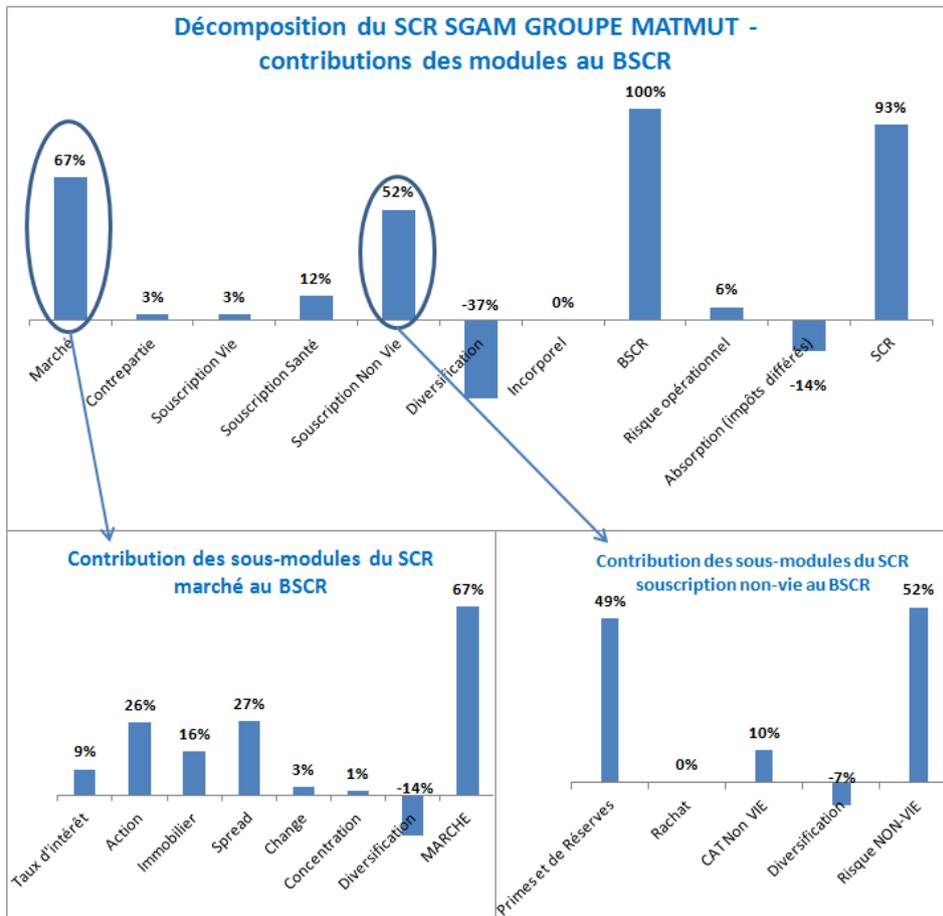
- des « quatre yeux » : toute décision significative est validée par au moins deux personnes,.
- de compétences et d'honorabilité : la mise en œuvre de procédures internes à l'égard des membres du conseil d'administration, des dirigeants effectifs, et des fonctions clés,
- de la personne prudente : le Groupe veille à ce que les risques pris le soient dans le respect des intérêts des sociétaires.

Le système de gestion des risques du Groupe Matmut s'entend d'un cadre formalisé et structurant (politiques, appétence aux risques, processus, procédures, comités...) et comprend en particulier :

- un processus ORSA (ou EIRS) qui vise à évaluer le besoin global de solvabilité, apprécier le respect permanent des exigences de capital et l'évaluation de l'adéquation du profil de risque avec son appétence aux risques.
- un système de contrôle interne organisé autour des 3 lignes de défense (le 1^{er} niveau étant de la responsabilité des opérationnels, le 2^{ème} niveau relevant des fonctions spécialisées dans la gestion des risques et le 3^{ème} niveau étant de l'audit interne).

C. PROFIL DE RISQUE

Le Groupe évalue ses risques de souscription, de marché, de crédit et opérationnels conformément à la formule réglementaire standard.



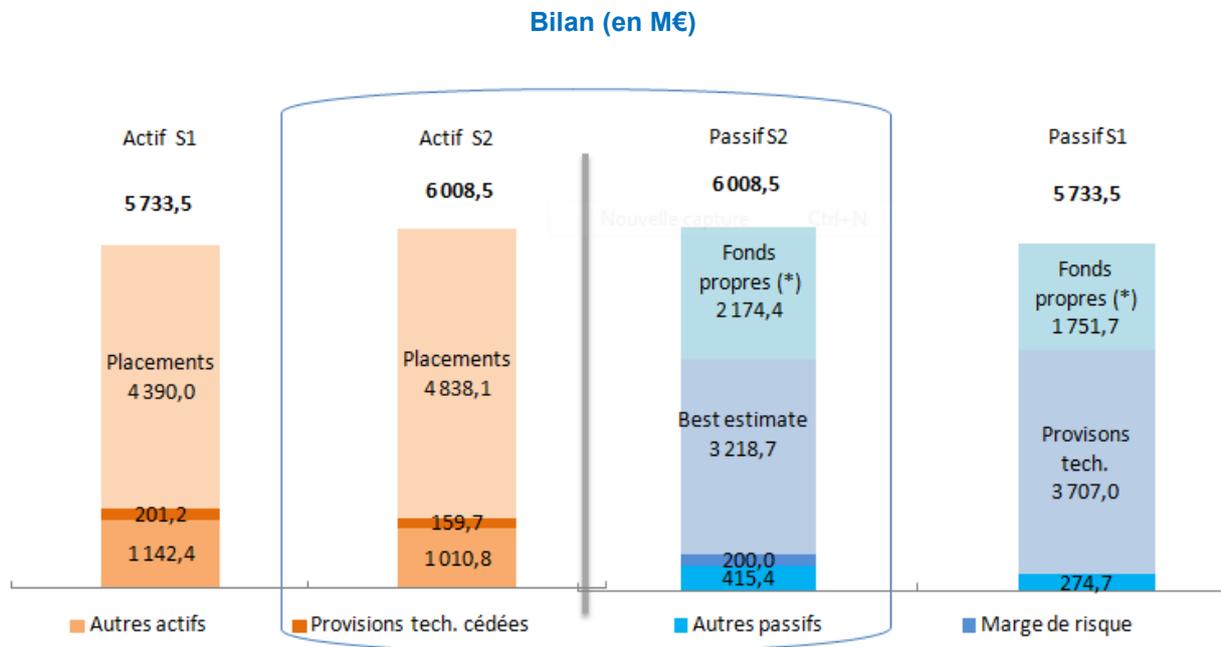
Le risque de marché est le plus important. Il recouvre principalement les risques spread et action.

Le poids du risque de souscription non vie est également significatif avec notamment le risque de primes et réserves.

Dans une moindre mesure, le risque de souscription comporte un risque de souscription « santé » et, plus accessoirement, un risque de souscription « vie ».

La SGAM est par ailleurs exposée à d'autres risques qu'elle suit, évalue et maîtrise à travers la mise en œuvre de processus adaptés.

D. VALORISATION A DES FINS DE SOLVABILITE



Les placements s'entendent hors immobilier d'exploitation.

(*) Fonds propres y compris passifs subordonnés et intérêts minoritaires

Les actifs sont composés de 80 % de placements et d'immobilier d'exploitation, de 3 % de provisions techniques cédées et d'actifs divers pour 17 %.

SGAM Groupe Matmut n'a recours à aucune des mesures transitoires prévues par la réglementation prudentielle (sur les provisions techniques, sur les taux et sur les chocs actions). Elle n'applique ni la correction pour volatilité, ni l'ajustement égalisateur. De même, il n'est pas appliqué de paramètres propres à son profil de risque.

E. GESTION DU CAPITAL

Ratio de solvabilité



(*) hors intérêts minoritaires non disponibles pour le groupe

Dans le cadre des évaluations prévues par l'EIRS (Évaluation Interne des risques et de la solvabilité), SGAM Groupe Matmut démontre le caractère adéquat de la formule standard compte tenu de son profil de risque.

Le SCR (capital de solvabilité requis) s'établit à 1 061,0 millions d'euros.

Le MCR (minimum de capital requis) s'élève à 363,5 millions d'euros.

Ses fonds propres éligibles représentent :

- plus de 2 fois le SCR avec un taux de couverture de 203 % ;
- près de 6 fois le MCR avec un taux de couverture de 593 %.

La SGAM dispose de fonds propres de base de la plus grande qualité reconnue par la réglementation prudentielle. Aucune clause ni condition importante n'est attachée aux principaux éléments de fonds propres.

Elle couvre largement les exigences réglementaires.

PARTIE A - ACTIVITE ET RESULTATS

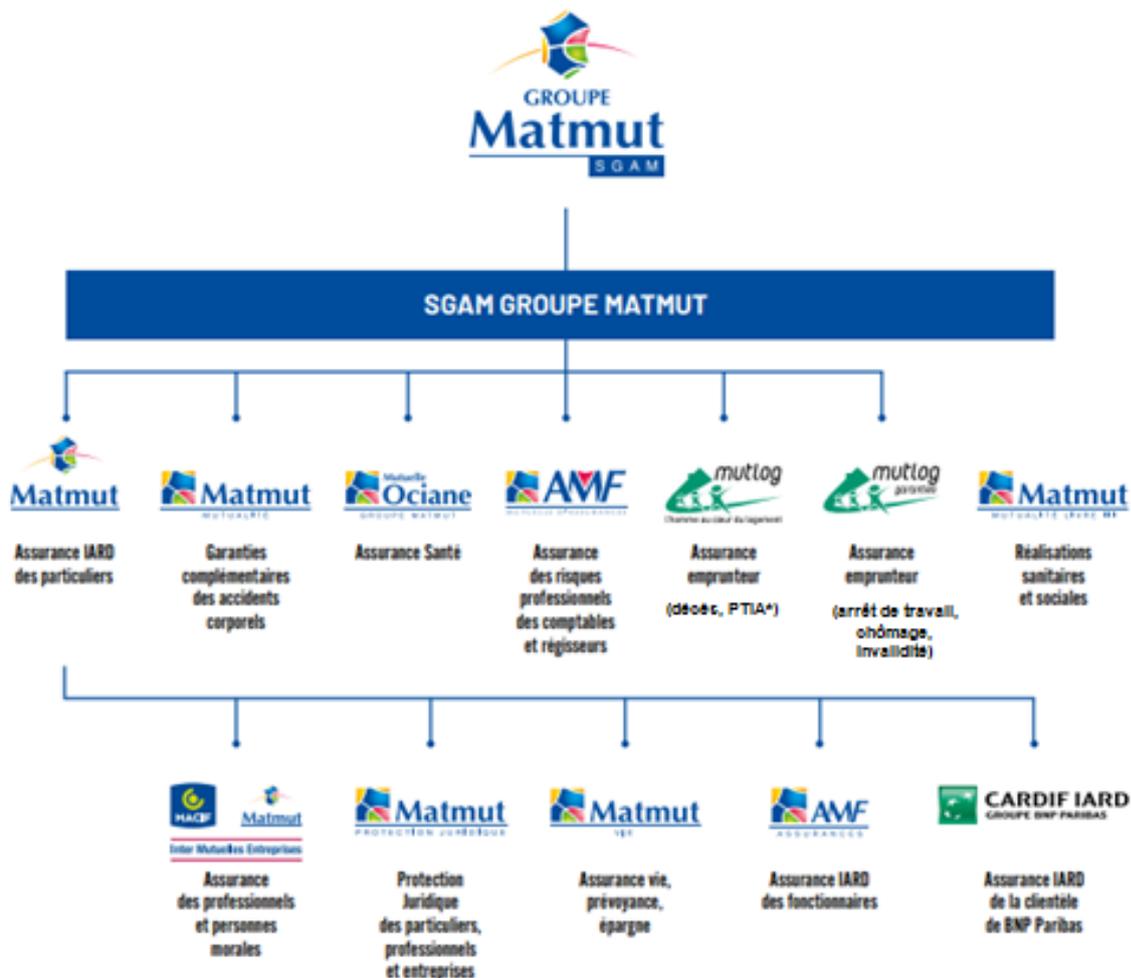
A.1 Activité

Présentation du groupe Matmut

Acteur majeur sur le marché français, le Groupe Matmut assure aujourd'hui plus de 3,8 millions de sociétaires et près de 7,2 millions de contrats.

Il offre à tous - particuliers, professionnels, entreprises, associations - une gamme complète de produits d'assurance des biens et des personnes (auto, moto, habitation, bateau, chasse, responsabilités, protection de la famille, santé, prévoyance, protection juridique, assistance) et de services financiers et d'épargne (crédits auto, crédit consommation, livret d'épargne, assurance-vie, assurance emprunteur...).

SGAM Groupe Matmut regroupe les structures suivantes :



(*) PTIA : Perte Totale et Irreversible d'Autonomie

Les contrats distribués par chaque entité du Groupe sont principalement à échéance annuelle et tacite reconduction.

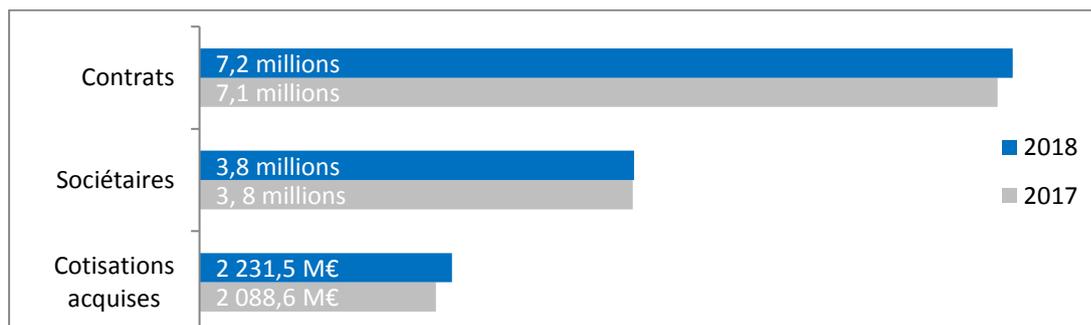


Le sociétariat est essentiellement concentré dans la vallée de la Seine (axe Paris – Le Havre), en vallée du Rhône, dans le Sud Ouest et près du pourtour méditerranéen.

Le Groupe Matmut compte 6277 collaborateurs et s'appuie sur un réseau commercial salarié composé notamment de 511 agences au 31 décembre 2018.

Résultats 2018

Chiffres clés



- 7,2 millions de contrats d'assurance gérés (+2 %),
- 3,8 millions de sociétaires (+1 % par rapport à 2017),
- 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires (+7 %),
- 46,8 millions d'euros de résultat net combiné - norme française (+42%),
- 1 751,7 millions d'euros de fonds propres (+4%).

Une année de croissance

Le Groupe Matmut a connu un exercice dynamique sur chacun de ses branches d'activité :

- Sur son cœur de métier, l'assurance dommages, le chiffre d'affaires progresse de 1,1%. Matmut est l'un des principaux acteurs sur le marché français en Automobile avec notamment plus de 2,7 millions de véhicules et en Habitation avec plus de 2,2 millions d'assurés. Sur le marché des entreprises, le portefeuille progresse de 4,5 %.
- En Santé, la progression du chiffre d'affaires est de 8,9 % avec 108 153 adhésions de plus qu'en 2017 (soit une progression de 23 %).
- L'épargne et la prévoyance progressent de 4,5% en nombre de contrats.

<i>Chiffre d'affaires par activité (cotisations acquises brutes)</i> <i>Montants en M€</i>	2018	2017	2018 - 2017
Automobile	956,7	928,8	27,9
Habitation	392,7	393,3	- 0,6
Santé	334,1	308,3	25,9
Vie	148,9	83,8	65,1
Autres contrats	399,1	374,5	24,6
TOTAL SGAM Groupe Matmut	2 231,5	2 088,6	142,9

Le détail des activités par entité est présenté dans les fiches ci-après.

Contrôle du Groupe Matmut

SGAM Groupe Matmut est soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) située 4 place de Budapest – 75436 PARIS CEDEX 09.

Noms et coordonnées des auditeurs externes par entité juridique

X : titulaires

X : suppléants

NOMS	SEC BURETTE	MONCEY AUDIT	MAZARS	PRIMAUDIT	DELOITTE	P.H SACCCHI	G. MAGNAN	M.BARBE T-MASSIN	Maxime SIMOEN	Emmanuel CHARNAVEL	Société BEAS
SGAM Groupe Matmut	X	X	X						X		
Matmut SAM	X	X	X							X	
Matmut Mutualité	X	X									
Ociane Groupe Matmut	X	X			X						X
AMF SAM	X	X									
Mutlog				X		X					
Mutlog Garanties			X	X		X					
Matmut Vie	X	X	X				X				
Matmut PJ	X	X									
Inter Mutuelles Entreprises	X	X	X					X			
AMF Assurances	X	X	X				X				

Poursuite de la stratégie partenariale

MATMUT s'est attaché à développer de nouveaux partenariats.

Les groupes Matmut et Solimut Mutuelles de France ont annoncé la signature d'une lettre d'intention visant l'adhésion à terme de l'UMG Solimut à SGAM Groupe Matmut (devenue SGAM MATMUT LA MONDIALE au 1^{er} janvier 2019).

L'année 2018 voit le développement de Cardif IARD, la société d'assurance dommages détenue à 66% par BNP Paribas Cardif et à 34% par la Matmut. Conformément au calendrier annoncé, Cardif IARD a démarré son activité en mai 2018 (offre d'assurance automobile et habitation au démarrage) et son portefeuille a dépassé la barre des 10 000 contrats.

La dynamique du Groupe en matière d'innovation, au service de ses sociétaires, se poursuit, notamment via sa structure d'investissement Matmut Innovation. Son intérêt pour les mobilités de demain l'a amené à s'engager dans le projet de véhicules autonomes sur routes ouvertes Rouen Normandy Autonomous Lab, et plus récemment à lancer une expérimentation de télématique embarquée en collaboration avec Michelin.

Enfin, le groupe a lancé à l'automne 2018 sa nouvelle offre automobile avec le nouveau contrat auto 4D qui se distingue par la personnalisation des garanties et son adaptation au parcours client.

A.2 Résultats de souscription

Événements ayant eu un effet significatif sur l'activité et / ou les résultats

Le contexte économique de taux durablement bas a une incidence directe sur les résultats du Groupe Matmut notamment sur le niveau de ses provisions techniques prenant en compte des taux d'actualisation en forte baisse ces dernières années.

La réglementation prudentielle a des effets sur la gestion des actifs financiers, du capital et impacte plus particulièrement le bilan.

Résultat des principales activités

Les résultats présentés ci-après sont ceux des activités « Automobile », « Habitation » et « Santé ». Elles représentent 64 % du chiffre d'affaires et constituent en cela les lignes d'activité importantes du Groupe.

en M€	Automobile	Habitation	Santé	Sous-total
Résultat technique 2018	- 61,9	20,1	16,7	- 25,1
Résultat technique 2017	- 114,1	51,7	16,8	- 45,6
Résultat technique 2018 - 2017	52,2	- 31,5	- 0,1	20,5

Le résultat technique de ces principales branches est en amélioration par rapport à 2017, spécialement sur l'Automobile.

Résultat pour l'ensemble des activités

en M€	2018	2017	2018 / 2017
Cotisations acquises	2 231,5	2 088,6	6,8%
Autres produits d'exploitation y/c financiers	201,3	218,9	-8,0%
Charges des prestations d'assurance	- 1 904,4	- 1 764,5	7,9%
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	16,3	- 35,8	-145,6%
Autres charges	- 459,7	- 443,9	3,6%
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE	85,1	63,3	34,4%
RÉSULTAT NET SGAM GROUPE MATMUT	46,8	32,9	42,2%

Le résultat net de la SGAM augmente sensiblement (46,8 millions d'euros contre 32,9 millions d'euros).

Les principaux facteurs d'évolution du résultat de l'exploitation courante sont :

- une progression de l'ordre de 7% des cotisations acquises,
- une sinistralité Automobile toujours en dégradation tant sur le matériel (augmentation des coûts moyens) qu'en corporel (fréquence et coûts moyens),
- une sinistralité Habitation marquée par des événements climatiques importants,

- une amélioration du solde de réassurance, avec une mise en jeu des traités climatiques et de catastrophe naturelle,
- une baisse du ratio de frais généraux,
- un résultat financier en baisse du fait d'un contexte financier moins favorable qu'en 2017.

A.3 Résultats des investissements

Les revenus financiers 2018 de SGAM Groupe Matmut sont résumés et comparés aux éléments 2017 dans le tableau ci-dessous.

en M€	2018	2017
Résultat Financier	143	166

Le résultat financier s'établit à 143 millions d'euros, en baisse par rapport à 2017. Cette évolution s'explique notamment par la baisse des plus-values réalisées au niveau des actifs financiers sur 2018 par rapport à 2017.

A.4 Autres revenus et dépenses

SGAM Groupe Matmut n'exerce aucune autre activité que celles présentées précédemment.

Ce résultat des autres revenus et dépenses est en baisse de plus de 7 millions d'euros. Cette évolution s'analyse comme suit :

en M€	2018	2017	2018-2017	2018/2017
Autres produits nets	-9,8	-5,4	-4,4	82%
Résultat exceptionnel	0,4	3,0	-2,6	-85%
Impôts sur les résultats	-26,7	-30,1	3,4	-11%
Quote-part résultats entreprises mises en équivalence	3,4	4,5	-1,1	-24%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-2,8	0,3	-3,1	ns
Intérêts minoritaires	-2,9	-2,8	-0,1	5%
Total des autres revenus et dépenses	-38,3	-30,4	-7,9	26%

Le résultat net combiné de SGAM Groupe Matmut atteint 46,8 millions d'euros en nette progression par rapport à l'exercice passé (+13,9 millions d'euros ou +42%).

A.5 Autres Informations

L'ensemble des informations concernant l'activité et les résultats est présenté dans les précédents chapitres de la partie A « Activité et résultats ».

Le détail des activités et résultats par entité est présenté ci-après.

SGAM GROUPE MATMUT

en M€	2018			2017	
	Assurance Non Vie	Assurance Vie	Autres	TOTAL	TOTAL
Cotisations acquises	2 081,4	150,1	-	2 231,5	2 088,6
Chiffres d'affaires ou produits des autres activités	-	-	13,6	13,6	8,9
Autres produits d'exploitation	34,4	1,0	9,7	45,1	43,6
Produits financiers nets de charges	113,0	30,4	- 0,7	142,7	166,3
Total des produits d'exploitation courante	2 228,8	181,6	22,5	2 432,9	2 307,5
Charges des prestations d'assurance	1 744,0	160,4	-	1 904,4	1 764,5
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	- 18,1	1,8	-	- 16,3	35,8
Charges des autres activités	-	-	22,6	22,6	20,4
Charges de gestion	425,6	11,5	-	437,0	423,4
Total des charges d'exploitation courante	2 151,5	173,6	22,6	2 347,8	2 244,2
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE	77,3	8,0	- 0,1	85,1	63,3
Autres produits nets			-	9,8	- 5,4
Résultat exceptionnel				0,4	3,0
Impôts sur les résultats			-	26,7	- 30,1
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES				49,1	30,9
Quote-part résultats entreprises mises en équivalence				3,4	4,5
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			-	2,8	0,3
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE COMBINÉ				49,8	35,7
Intérêts minoritaires				- 2,9	- 2,8
RÉSULTAT NET DU GROUPE				46,8	32,9

L'année est marquée par les éléments suivants :

- un chiffre d'affaires de 2 231,5 millions d'euros en progression de 7% par rapport à 2017. Cette progression s'explique par l'effet combiné de la politique de revalorisation tarifaire et de la croissance relative du portefeuille tant en nombre de sociétaires (+47 221 sociétaires ou +1 % par rapport à 2017) qu'en nombre de contrats d'assurance gérés (+120 751 ou +2 %).
- un résultat net combiné (après intérêts minoritaires) en amélioration de 42% pour atteindre 46,8 millions d'euros en normes françaises.

MATMUT SAM

Matmut SAM est une société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le code des assurances.

Elle conçoit, gère et distribue une offre d'assurance IARD à destination des particuliers et de catégories de professionnels (TPE, artisans, commerçants) et associations. Les garanties proposées sont en grande majorité des garanties dommages et des garanties de responsabilité civile couvrant les véhicules à moteur et les habitations. L'ensemble des opérations d'assurance réalisées intervient sur le territoire français.

Elle détient les agréments pour l'exercice des activités relevant des branches suivantes (article R 321.1 du code des assurances) :

- | | |
|---|---|
| 1-Accidents | 10-Responsabilité Civile véhicules terrestres à moteur |
| 3-Corps de véhicules terrestres | 12-Responsabilité Civile véhicules maritimes, lacustres, fluviaux |
| 6-Corps de véhicules maritimes, lacustres, fluviaux | 13-Responsabilité Civile générale |
| 7-Marchandises transportées | 16-Pertes pécuniaires diverses |
| 8-Incendies et éléments naturels | 17-Protection Juridique |
| 9-Autres dommages aux biens | 18-Assistance |

Compte de résultat en K€		2 018	2 017	2018-2017	2018/2017
Automobile	Résultat de souscription	-53 195	-95 054	41 859	-44,0%
	Cotisations brutes	846 696	822 863	23 833	2,9%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-803 400	-829 835	26 435	-3,2%
	Résultat de réassurance	-825	-3 270	2 446	-74,8%
	Produits de placements alloués	43 807	53 489	-9 682	-18,1%
	Frais généraux	-139 474	-138 301	-1 173	0,8%
Habitation	Résultat de souscription	13 581	46 808	-33 227	-71,0%
	Cotisations brutes	349 545	350 770	-1 224	-0,3%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-291 209	-220 391	-70 818	32,1%
	Résultat de réassurance	22 536	-16 251	38 787	-238,7%
	Produits de placements alloués	11 244	12 561	-1 317	-10,5%
	Frais généraux	-78 536	-79 881	1 345	-1,7%
Accidents de la Vie	Résultat de souscription	27 488	24 330	3 158	13,0%
	Cotisations brutes	76 551	72 889	3 662	5,0%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-25 616	-21 946	-3 670	16,7%
	Résultat de réassurance	-460	-505	45	-8,9%
	Produits de placements alloués	2 073	2 641	-568	-21,5%
	Frais généraux	-25 060	-28 749	3 689	-12,8%
Assistance	Résultat de souscription	10 104	7 962	2 142	26,9%
	Cotisations brutes	96 738	89 496	7 241	8,1%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-74 010	-69 920	-4 090	5,8%
	Résultat de réassurance	0	0	0	
	Produits de placements alloués	143	154	-11	-7,4%
	Frais généraux	-12 766	-11 768	-997	8,5%
Protection juridique	Résultat de souscription	15 812	13 739	2 072	15,1%
	Cotisations brutes	61 607	53 919	7 688	14,3%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-38 884	-34 568	-4 316	12,5%
	Résultat de réassurance	0	0	0	ns
	Produits de placements alloués	1 343	1 656	-313	-18,9%
	Frais généraux	-8 255	-7 267	-987	13,6%
Professionnels	Résultat de souscription	-2 821	-287	-2 534	ns
	Cotisations brutes	6 553	6 442	111	1,7%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-10 027	-7 990	-2 037	25,5%
	Résultat de réassurance	-983	-581	-402	69,2%
	Produits de placements alloués	3 124	3 764	-640	-17,0%
	Frais généraux	-1 487	-1 921	433	-22,6%
Autres activités	Résultat de souscription	391	2 283	-1 893	-82,9%
	Cotisations brutes	9 050	8 034	1 016	12,6%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-4 780	-2 415	-2 364	97,9%
	Résultat de réassurance	-11	-83	71	-86,3%
	Produits de placements alloués	242	230	12	5,4%
	Frais généraux	-4 110	-3 482	-628	18,0%
Total résultat de souscription		11 359	-218	11 577	ns
	Cotisations brutes	1 446 739	1 404 413	42 327	3,0%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-1 247 926	-1 187 067	-60 859	5,1%
	Résultat de réassurance	20 257	-20 689	40 947	-197,9%
	Produits de placements alloués	61 976	74 495	-12 519	-16,8%
	Frais généraux	-269 688	-271 370	1 682	-0,6%
	Résultat financier	94 231	113 162	-18 931	-16,7%
	Produits financiers transférés (Vie / Non-Vie)	-61 976	-74 495	12 519	-16,8%
	Autres éléments non techniques	-19 189	-13 419	-5 770	43,0%
	Résultat exceptionnel	-385	-112	-273	242,7%
	Impôt sur les sociétés	4 586	3 696	889	24,1%
TOTAL RESULTAT NET		28 625	28 614	11	0,0%

L'année 2018 est marquée par :

- une croissance de chiffre d'affaires de 3% par rapport à 2017, qui s'explique par l'effet combiné de la politique de revalorisation tarifaire et de la croissance du portefeuille axé sur l'automobile et l'habitation, tant en nombre de sociétaires qu'en nombre de contrats,
- la maîtrise des frais généraux en recul de 0,6%,
- une sinistralité en hausse de 5,1%, en raison d'une augmentation des paiements en lien avec la hausse de la sinistralité « matériel » sur l'automobile et des règlements plus importants en habitation, en lien avec la très forte sinistralité climatique et dégâts des eaux,
- un solde de réassurance en augmentation de 40,9 millions d'euros par la mise en jeu des traités climatiques en lien avec les événements climatiques très nombreux de l'année 2018.

Le résultat financier s'établit à 94,2 millions d'euros en baisse d'environ 17% par rapport à l'exercice précédent et en lien avec une diminution des plus-values réalisées sur la période.

Le résultat net comptable de Matmut SAM s'établit à 28,6 millions d'euros, soit un niveau identique à celui de l'année passée.

INTER MUTUELLES ENTREPRISES

L'activité d'Inter Mutuelles Entreprises (IME) est principalement portée sur les risques dommages aux biens des entreprises et des dommages corporels, dans le cadre de contrats dits « à la carte », adaptés en termes de garanties aux types de sociétés assurées.

Inter Mutuelles Entreprises détient les agréments pour l'exercice des activités relevant des branches suivantes (Article R 321.1 du code des assurances) :

1-Accidents	9-Autres dommages aux biens
4-Corps de véhicules ferroviaires	12-Responsabilité civile véhicules maritimes, lacustres, fluviaux
6-Corps de véhicules maritimes, lacustres, fluviaux	13-Responsabilité civile générale
7-Marchandises transportées	16-Pertes pécuniaires diverses
8-Incendies et éléments naturels	18-Assistance

Aussi, le compte de résultat d'Inter Mutuelles Entreprises présenté ci-dessous correspond à l'ensemble de l'activité (les résultats ne peuvent être interprétés de manière isolée, par garanties ou autre segmentation).

Compte de résultat en K€	2 018	2 017	2018-2017	2018/2017
Résultat de souscription	9 683	8 605	1 078	12,5%
Cotisations brutes	63 459	62 520	939	1,5%
Charges des prestations / provisions des contrats	-25 798	-26 651	853	-3,2%
Résultat de réassurance	-8 326	-8 538	212	-2,5%
Produits de placements alloués	1 741	2 099	-358	-17,1%
Frais généraux	-21 393	-20 826	-568	2,7%
Résultat financier	3 646	4 323	-677	-15,7%
Produits financiers transférés (Vie / Non-Vie)	-1 741	-2 099	358	-17,1%
Autres éléments non techniques	-718	-523	-195	37,3%
Résultat exceptionnel	-2	0	-2	
Impôt sur les sociétés	-3 753	-3 368	-385	11,4%
TOTAL RESULTAT NET	7 116	6 939	177	2,6%

Le chiffre d'affaires d'Inter Mutuelles Entreprises est stable et s'élève à 63,5 millions d'euros.

L'année est également marquée par une légère amélioration des prestations, grâce à une sinistralité plus favorable constatée sur la branche incendie.

Le résultat net d'IME s'élève à 7,1 millions d'euros, en hausse de 2,6% par rapport à 2017.

MATMUT PROTECTION JURIDIQUE

Matmut Protection Juridique (MPJ) est une société anonyme à conseil d'administration, régie par le code des assurances.

Matmut Protection Juridique est l'assureur des garanties de protection juridique (PJ) suivantes :

- les garanties PJ des biens en option des contrats Automobile et Habitation proposés par Matmut et sa filiale AMF Assurances ;
- les garanties PJ en inclusion de certains contrats santé ;
- les contrats collectifs souscrits par des organismes extérieurs au groupe (mutuelles d'assurance, associations, ...).

Matmut Protection juridique détient l'agrément pour la branche 17- Protection Juridique (article R 321.1 du code des assurances).

Compte de résultat en K€	2 018	2 017	2018-2017	2018/2017
Résultat de souscription	3 460	3 073	387	12,6%
Cotisations brutes	44 085	40 070	4 015	10,0%
Charges des prestations / provisions des contrats	-33 277	-34 230	953	-2,8%
Résultat de réassurance	0	0	0	
Produits de placements alloués	1 370	1 551	-181	-11,7%
Frais généraux	-8 717	-4 318	-4 399	101,9%
Résultat financier	2 169	2 432	-263	-10,8%
Produits financiers transférés (Vie / Non-Vie)	-1 370	-1 551	181	-11,7%
Autres éléments non techniques	-942	-719	-223	31,0%
Résultat exceptionnel	-151	-8	-143	ns
Impôt sur les sociétés	-763	-232	-531	228,8%
TOTAL RESULTAT NET	2 403	2 994	-591	-19,8%

Le chiffre d'affaires de Matmut Protection Juridique progresse de 10%, en lien avec la politique de revalorisation tarifaire et le développement du portefeuille. Il s'élève à 44 millions d'euros.

Les frais généraux sont en forte progression en lien avec la croissance du portefeuille.

Le résultat net de MPJ s'élève à 2,4 millions d'euros, soit une baisse de 19,8% par rapport à 2017.

MATMUT VIE

Matmut Vie est une société anonyme de capitalisation et d'assurance sur la vie, à conseil d'administration, régie par le code des assurances.

Matmut Vie propose une offre d'assurance sur la vie (produits d'épargne et de prévoyance) destinée aux personnes physiques. Les produits d'assurance vie de type « Épargne » sont majoritairement des contrats en euros sans engagement de taux garanti.

Pour la prévoyance, il s'agit principalement d'un produit de nature technique « Temporaire décès » nommé Capital Prévoyance Matmut et de produits destinés au financement des obsèques nommés Matmut Vie Obsèques et Matmut Prévoyance Obsèques.

Matmut Vie détient les agréments pour l'exercice des activités relevant des branches suivantes (article R 321.1 du code des assurances) :

- 20. Vie – Décès
- 22. Assurances liées à des fonds d'investissement
- 24. Capitalisation

Compte de résultat en K€		2 018	2 017	2018-2017	2018/2017
Santé similaire à la Vie	Résultat de souscription	262	609	-346	0
	Cotisations nettes	758	881	-123	-13,9%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-237	12	-250	ns
	Résultat de réassurance	0	0	0	
	Produits de placements alloués	24	25	-1	-3,4%
	Frais généraux	-283	-310	27	-8,7%
Décès	Résultat de souscription	2 456	1 873	583	0
	Cotisations nettes	5 592	5 236	355	6,8%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-1 054	-1 311	257	-19,6%
	Résultat de réassurance	-11	-11	0	2,9%
	Produits de placements alloués	50	59	-9	-16,0%
	Frais généraux	-2 121	-2 101	-20	1,0%
Assurance Vie	Résultat de souscription	1 752	3 077	-1 324	0
	Cotisations nettes	129 749	65 312	64 437	98,7%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-152 064	-93 384	-58 680	62,8%
	Résultat de réassurance	-18	-18	-1	4,6%
	Produits de placements alloués	26 455	33 342	-6 887	-20,7%
	Frais généraux	-2 369	-2 176	-194	8,9%
Réassurance Vie	Résultat de souscription	54	243	-189	0
	Cotisations nettes	1 600	1 615	-14	-0,9%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-1 994	-2 025	31	-1,5%
	Résultat de réassurance	0	0	0	
	Produits de placements alloués	494	688	-194	-28,2%
	Frais généraux	-46	-35	-11	31,9%
Total résultat de souscription		4 525	5 802	-1 277	-22,0%
	Cotisations brutes	137 699	73 043	64 656	88,5%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-155 349	-96 707	-58 642	60,6%
	Résultat de réassurance	-29	-28	-1	4,0%
	Produits de placements alloués	27 023	34 115	-7 092	-20,8%
	Frais généraux	-4 819	-4 621	-198	4,3%
	Résultat financier	28 936	36 620	-7 684	-21,0%
	Produits financiers transférés (Vie / Non-Vie)	-27 023	-34 115	7 092	-20,8%
	Autres éléments non techniques	206	488	-283	-57,9%
	Résultat exceptionnel	0	0	-2 488	
	Impôt sur les sociétés	-2 488	-3 311	7 467	-225,5%
TOTAL RESULTAT NET		4 156	5 485	-1 329	-24,2%

Le résultat technique de 4,5 millions d'euros diminue de 1,3 million d'euros et résulte :

- d'un chiffre d'affaires de 137,7 millions d'euros, en hausse de 89% liée à l'offre commerciale sur les produits d'épargne ;
- des charges de prestations de 56,9 millions d'euros, en légère progression de 5%, qui découlent d'une augmentation des rachats sur le produit Épargne MVE et d'une hausse des prestations sur l'Obsèques due au vieillissement du portefeuille ;
- de la charge de provisions de 97,7 millions d'euros qui croît fortement, conséquence de la hausse du chiffre d'affaires.

Les revenus financiers décroissent du fait de la baisse des rendements sur cessions et des revenus de placements, ils s'élèvent à 28,9 millions d'euros.

Les impôts diminuent de 0,8 million d'euro, en lien avec la baisse du résultat technique.

Matmut Vie affiche un résultat net de 4,2 millions d'euros, en diminution de 1,3 million d'euros par rapport à 2017, principalement du fait d'un résultat financier moins favorable cette année.

AMF ASSURANCES

AMF Assurances est une société anonyme à conseil d'administration, régie par le code des assurances.

L'activité d'AMF Assurances, dédiée aux marchés des fonctionnaires, repose principalement sur des opérations d'assurance IARD.

Les garanties proposées à travers ses contrats sont ainsi majoritairement des garanties dommages et des garanties de responsabilité civile couvrant les véhicules à moteur et les habitations.

Pour ce faire, AMF Assurances détient les agréments pour l'exercice des activités relevant des branches suivantes (article R 321.1 du code des assurances) :

- | | |
|--|--|
| 1-Accidents | 10-Responsabilité civile véhicules terrestres
automoteurs |
| 3-Corps de véhicules terrestres | |
| 6-Corps de véhicules maritimes, lacustres,
fluviaux | 12-Responsabilité civile véhicules maritimes,
lacustres, fluviaux |
| 7-Marchandises transportées | 13-Responsabilité civile générale |
| 8-Incendies & éléments naturels | 16-Pertes pécuniaires diverses |
| 9-Autres dommages aux biens | 18-Assistance |

Compte de résultat en K€		2 018	2 017	2018-2017	2018/2017
Automobile	Résultat de souscription	-8 720	-19 018	10 298	-54,1%
	Cotisations brutes	110 006	105 927	4 079	3,9%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-107 026	-111 235	4 209	-3,8%
	Résultat de réassurance	641	-1 825	2 465	-135,1%
	Produits de placements alloués	2 895	3 573	-678	-19,0%
	Frais généraux	-15 236	-15 458	222	-1,4%
Habitation	Résultat de souscription	6 554	4 872	1 682	34,5%
	Cotisations brutes	43 199	42 520	678	1,6%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-33 261	-28 597	-4 665	16,3%
	Résultat de réassurance	3 884	-1 786	5 670	ns
	Produits de placements alloués	763	959	-196	-20,4%
	Frais généraux	-8 030	-8 224	194	-2,4%
Accidents de la Vie	Résultat de souscription	3 554	4 699	-1 145	-24,4%
	Cotisations brutes	9 775	9 237	538	5,8%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-3 739	-1 730	-2 008	116,1%
	Résultat de réassurance	-62	-60	-2	4,1%
	Produits de placements alloués	140	163	-23	-13,9%
	Frais généraux	-2 562	-2 912	350	-12,0%
Assistance	Résultat de souscription	1 385	900	484	53,8%
	Cotisations brutes	9 965	9 141	824	9,0%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-7 472	-7 196	-276	3,8%
	Résultat de réassurance	0	0	0	
	Produits de placements alloués	6	9	-2	-27,9%
	Frais généraux	-1 114	-1 053	-61	5,8%
Autres activités	Résultat de souscription	-11	92	-103	-111,4%
	Cotisations brutes	790	726	64	8,8%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-298	-192	-106	55,4%
	Résultat de réassurance	-9	-14	4	-32,5%
	Produits de placements alloués	17	26	-8	-32,0%
	Frais généraux	-511	-454	-56	12,4%
Total résultat de souscription		2 762	-8 455	11 216	-132,7%
	Cotisations brutes	173 735	167 552	6 183	3,7%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-151 795	-148 949	-2 846	1,9%
	Résultat de réassurance	4 453	-3 685	8 138	-220,9%
	Produits de placements alloués	3 822	4 729	-907	-19,2%
	Frais généraux	-27 453	-28 101	649	-2,3%
	Résultat financier	5 803	7 292	-1 489	-20,4%
	Produits financiers transférés (Vie / Non-Vie)	-3 822	-4 729	907	-19,2%
	Autres éléments non techniques	-65	-51	-13	25,5%
	Résultat exceptionnel	-1 353	0	-1 354	
	Impôt sur les sociétés	0	0	0	
TOTAL RESULTAT NET		3 325	-5 943	9 268	-155,9%

Le chiffre d'affaires d'AMF Assurances progresse puisqu'il s'élève à 173,7 millions d'euros (contre 167,6 millions d'euros en 2017), en lien avec la politique de revalorisation tarifaire appliquée et l'accroissement du portefeuille.

L'année est également marquée par :

- une augmentation de la charge des prestations de 2,8 millions d'euros qui résulte d'une dégradation sur l'habitation du fait des événements climatiques et sur les accidents de la Vie partiellement compensée par une amélioration sur l'automobile (la sinistralité corporelle avait été très défavorable pour AMF en 2017),
- un solde de réassurance en augmentation de 8,1 millions d'euros par la mise en jeu des traités climatiques en lien avec les événements climatiques très nombreux de l'année 2018,
- un résultat financier qui diminue de 1,5 million d'euros en lien avec une diminution des plus-values réalisées sur la période,
- un résultat net qui s'élève à 3,3 millions d'euros, en forte progression par rapport à 2017 (+9,3 millions d'euros).

MATMUT MUTUALITE

Matmut Mutualité est une mutuelle régie par le livre II du code de la mutualité. Elle est adhérente à la Fédération Nationale de la Mutualité Française.

Matmut Mutualité propose à ses sociétaires des garanties complémentaires en cas d'accidents corporels. Le périmètre courant concerne l'adhésion à la SMAC, liée à l'ensemble des contrats de Matmut SAM. Il n'y a donc pas de souscription propre à Matmut Mutualité : le développement du portefeuille est lié à la souscription des sociétés non-vie.

Matmut Mutualité détient les agréments pour l'exercice des activités relevant des branches suivantes (article R 321.1 du code des assurances) :

- 1-Accidents
- 2-Maladie

Compte de résultat en K€	2 018	2 017	2018-2017	2018/2017
Résultat de souscription	5 835	6 419	-584	-9,1%
Cotisations brutes	10 216	10 164	52	0,5%
Charges des prestations / provisions des contrats	-1 856	-1 379	-476	34,5%
Résultat de réassurance	-44	0	-44	
Produits de placements alloués	87	104	-17	-16,7%
Frais généraux	-2 569	-2 470	-98	4,0%
Résultat financier	1 227	1 356	-129	-9,5%
Produits financiers transférés (Vie / Non-Vie)	-87	-104	17	-16,7%
Autres éléments non techniques	-3 843	-3 852	9	-0,2%
Résultat exceptionnel	1 566	0	1 566	
Impôt sur les sociétés	-1 576	-1 267	-309	24,4%
TOTAL RESULTAT NET	3 121	2 551	570	22,3%

Le chiffre d'affaires de Matmut Mutualité est stable et s'élève à 10,2 millions d'euros.

Le résultat net atteint 3,1 millions d'euros contre 2,6 millions à fin 2017. Il est la résultante :

- de la baisse du résultat technique de 0,6 million d'euro engendrée par une reprise sur antérieurs moins favorable, néanmoins largement compensée par,
- la constitution d'un résultat exceptionnel de 1,5 million d'euros, en lien avec la liquidation de l'organisme MutRé Union.

MUTUELLE OCIANE MATMUT

Mutuelle Ociane Matmut est régie par le livre II du code de la mutualité. Elle couvre plus de 640 000 personnes protégées, près de 9 000 contrats collectifs, et affiche un chiffre d'affaires de plus de 334 millions d'euros. Son activité repose principalement (99,6% des cotisations) sur des opérations d'assurance en complémentaire santé.

La mutuelle est certifiée par la norme de qualité ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités.

Mutuelle Ociane Matmut détient les agréments pour l'exercice des activités relevant des branches suivantes (article R 321.1 du code des assurances) :

- 1- Accidents
- 2- Maladie
- 20- Vie – Décès
- 21- Nuptialité-Natalité

Compte de résultat en K€	2 018	2 017	2018-2017	2018/2017
Résultat de souscription	16 698	16 790	-92	-0,5%
Cotisations brutes	334 139	309 372	24 767	8,0%
Charges des prestations / provisions des contrats	-278 503	-258 634	-19 869	7,7%
Résultat de réassurance	-34	-175	141	-80,5%
Produits de placements alloués	1 010	692	318	45,9%
Frais généraux	-39 914	-34 465	-5 449	15,8%
Résultat financier	11 847	8 243	3 604	43,7%
Produits financiers transférés (Vie / Non-Vie)	-1 010	-692	-318	45,9%
Autres éléments non techniques	-3 675	-3 050	-625	20,5%
Résultat exceptionnel	-53	2 447	-2 500	-102,2%
Impôt sur les sociétés	-8 252	-8 082	-170	2,1%
TOTAL RESULTAT NET	15 554	15 655	-101	-0,6%

L'année est marquée par une activité commerciale particulièrement soutenue, avec une croissance du portefeuille d'adhérents de +7% entre 2018 et 2017, après une progression de +5% l'année précédente.

Le succès de la gamme EVOLUTION, destinée au marché des particuliers, explique en grande partie cette progression. Le portefeuille s'accroît également sur le segment Aide à la Complémentaire Santé (ACS) et le marché collectif.

De fait, le chiffre d'affaires atteint 334 millions d'euros, en hausse de +8% par rapport à 2017, tandis que la charge de prestations évolue de manière symétrique à +7,7%. Grâce à la maîtrise des frais généraux, le résultat de souscription est quasi-stable à 16,7 millions d'euros.

Le résultat financier s'élève, quant à lui, à 11,8 millions d'euros, en forte progression par rapport à 2017 en raison de cession d'immeubles ayant dégagé de fortes plus-values.

Le résultat net atteint 15,6 millions d'euros, soit un niveau quasi identique à celui de l'exercice passé.

AMF SAM

L'Assurance Mutuelle des Fonctionnaires (AMF SAM) est une société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le code des assurances.

Elle est l'assureur de référence des comptables publics et des régisseurs pour la couverture de leur responsabilité personnelle et pécuniaire.

Avec près de 300 000 sociétaires titulaires, de plus de 303 000 contrats d'assurance gérés, AMF SAM est un acteur majeur dans la protection du patrimoine des Comptables Publics face aux risques découlant de leur Responsabilité Personnelle et Pécuniaire.

En complément de ses activités d'assureur du risque professionnel des Comptables et Régisseurs Publics, AMF SAM propose également à ses assurés des garanties en matière de protection juridique vie privée et d'assistance.

Elle conçoit, gère et distribue en direct ou via le Groupe des contrats d'assurance dans les domaines suivants :

- Responsabilité Civile
- Protection Juridique
- Assistance.

AMF SAM détient les agréments pour l'exercice des activités relevant des branches suivantes (Article R 321.1 du code des assurances) :

13-Responsabilité Civile générale

17-Protection Juridique

18-Assistance

Compte de résultat en K€		2 018	2 017	2018-2017	2018/2017
Assistance	Résultat de souscription	-148	254	-402	-158,2%
	Cotisations brutes	1 928	1 903	25	1,3%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-1 467	-1 097	-371	33,8%
	Résultat de réassurance	0	0	0	
	Produits de placements alloués	6	6	0	7,1%
	Frais généraux	-615	-558	-57	10,2%
Protection juridique	Résultat de souscription	22	74	-52	-69,9%
	Cotisations brutes	141	140	1	1,0%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-71	-22	-50	228,3%
	Résultat de réassurance	0	0	0	
	Produits de placements alloués	1	1	0	-24,3%
	Frais généraux	-48	-45	-3	7,3%
Autres activités	Résultat de souscription	-72	-579	506	-87,5%
	Cotisations brutes	3 000	2 976	24	0,8%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-1 714	-2 280	566	-24,8%
	Résultat de réassurance	-50	-46	-3	7,4%
	Produits de placements alloués	151	155	-4	-2,4%
	Frais généraux	-1 461	-1 383	-77	5,6%
Total résultat de souscription		-198	-250	52	-20,8%
	Cotisations brutes	5 069	5 019	51	1,0%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-3 253	-3 398	146	-4,3%
	Résultat de réassurance	-50	-46	-3	7,4%
	Produits de placements alloués	159	162	-4	-2,2%
	Frais généraux	-2 124	-1 987	-137	6,9%
Résultat financier		685	741	-55	-7,5%
Produits financiers transférés (Vie / Non-Vie)		-159	-162	4	-2,2%
Autres éléments non techniques		-46	-43	-2	5,8%
Résultat exceptionnel		-20	-15	-5	36,8%
Impôt sur les sociétés		0	0	0	
TOTAL RESULTAT NET		263	270	-8	-2,9%

Les cotisations brutes s'élèvent à 5 millions d'euros, en légère progression (+1%). Cette évolution est l'effet conjugué du ralentissement de la production des contrats proposés à ses assurés, de la contraction du réseau des comptables ainsi que de l'augmentation tarifaire appliquée à la Responsabilité Pécuniaire des Comptables.

Le résultat brut de souscription s'élève à -198 K€, en nette progression par rapport à l'exercice précédent (- 250 K€ en 2017). Cette évolution trouve principalement sa source dans l'amélioration du résultat de souscription de l'activité RPC (Responsabilité Pécuniaire des Comptables) de -72 K€ (- 579 K€ en 2017) en partie compensée par la dégradation du résultat de souscription de l'activité d'assistance de - 148 K€ (254 K€ en 2017).

Le résultat net est stable à 263 K€.

MUTLOG

MUTLOG est une mutuelle régie par le livre II du code de la mutualité.

La mutuelle propose les opérations relevant de la branche 20 : Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) sur des garanties emprunteurs à personne physique.

Compte de résultat en K€	2 018	2 017	2018-2017	2018/2017
Résultat de souscription	636	-940	1 576	-167,7%
Cotisations brutes	11 163	10 727	436	4,1%
Charges des prestations / provisions des contrats	-3 771	-4 223	452	-10,7%
Résultat de réassurance	-1 744	-3 031	1 287	-42,5%
Produits de placements alloués	121	302	-182	-60,1%
Frais généraux	-5 133	-4 715	-417	8,9%
Résultat financier	762	1 638	-876	-53,5%
Produits financiers transférés (Vie / Non-Vie)	-121	-302	182	-60,1%
Autres éléments non techniques	-1	-28	27	-95,4%
Résultat exceptionnel	6	-52	58	-112,4%
Impôt sur les sociétés	-388	-119	-269	225,8%
TOTAL RESULTAT NET	894	197	697	354,1%

Les cotisations brutes s'élèvent à 11 millions d'euros, en progression (+4,1%) principalement du fait de la hausse de la production enregistrée.

Le résultat brut de souscription s'élève à 636 K€, en amélioration par rapport à l'exercice précédent (-940 K€ en 2017). Cette évolution trouve principalement sa source dans la réduction des charges de prestations et des provisions techniques mais également l'amélioration du résultat de réassurance.

Le résultat financier s'élève à 762 K€, en baisse par rapport à l'exercice précédent (1 638 K€) du fait de la diminution des plus-values réalisées et la dotation de provisions pour dépréciations durables en lien avec la baisse boursière observée sur la période.

Le résultat net s'améliore pour atteindre 894 K€.

MUTLOG GARANTIES

MUTLOG Garanties est une mutuelle régie par le livre II du code de la mutualité.

La mutuelle propose les opérations relevant :

- ✓ des branches 1 et 2 : Incapacité / Invalidité et Décès Accidentel
- ✓ de la branche 16 : perte pécuniaire, pour la garantie en Perte d'Emploi Indemnisée

sur des garanties emprunteurs à personne physique.

Compte de résultat en K€		2 018	2 017	2018-2017	2018/2017
Prévoyance	Résultat de souscription	-279	-46	-233	ns
	Cotisations brutes	5 242	5 616	-375	-6,7%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-4 932	-4 411	-521	11,8%
	Résultat de réassurance	1 941	721	1 220	169,3%
	Produits de placements alloués	80	147	-67	-45,5%
	Frais généraux	-2 610	-2 119	-491	23,2%
Autres activités	Résultat de souscription	-68	9	-77	ns
	Cotisations brutes	601	726	-125	-17,2%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-150	-99	-51	52,0%
	Résultat de réassurance	-201	-311	110	-35,3%
	Produits de placements alloués	3	7		
	Frais généraux	-320	-314	-6	2,0%
Total résultat de souscription		-347	-37	-310	ns
	Cotisations brutes	5 842	6 342	-500	-7,9%
	Charges des prestations / provisions des contrats	-5 082	-4 510	-572	12,7%
	Résultat de réassurance	1 740	410	1 330	324,7%
	Produits de placements alloués	83	154	-71	-46,1%
	Frais généraux	-2 930	-2 433	-497	20,4%
	Résultat financier	704	1 672	-968	-57,9%
	Produits financiers transférés (Vie / Non-Vie)	-83	-154	71	-46,1%
	Autres éléments non techniques	0	-28	27	-98,7%
	Résultat exceptionnel	0	-2	2	-105,9%
	Impôt sur les sociétés	2	-524	526	-100,4%
TOTAL RESULTAT NET		276	928	-652	-70,2%

Les cotisations brutes s'élèvent à 5,8 millions d'euros, en repli (-7,9%) principalement du fait de l'arrivée à échéance d'importantes cohortes de prêts sociaux souscrits au milieu des années 2000 et du caractère facultatif de la souscription des garanties portées par MUTLOG Garanties.

Le résultat brut de souscription s'élève à -347 K€, en réduction par rapport à l'exercice précédent (-37 K€ en 2017). Cette évolution s'explique notamment par la baisse des cotisations brutes et la hausse des charges de prestations et des provisions techniques constatées sur l'exercice.

Le résultat financier s'élève à 704 K€, en baisse par rapport à l'exercice précédent (1 672 K€) du fait de la diminution des plus-values réalisées et la dotation de provisions pour dépréciations durables en lien avec la baisse boursière observée sur la période.

Le résultat net atteint 276 K€.

PARTIE B - SYSTÈME DE GOUVERNANCE

B.1 Informations générales sur le système de gouvernance

Gouvernance institutionnelle

Rappel historique

SGAM Groupe Matmut résulte de l'évolution de la SGAM Viana créée en 2008 à laquelle étaient affiliées AMF SAM depuis sa création, Mutuelle Ociane Matmut, Mutlog et Mutlog Garanties à compter du 1^{er} janvier 2017.

Elle est un groupe prudentiel depuis le 1^{er} janvier 2018.

Tête de groupe

La SGAM est la tête du groupe prudentiel. Elle est la structure dédiée qui exerce ses missions en toute indépendance par rapport aux entités opérationnelles qui portent les activités du groupe.

Elle a été constituée dans le but notamment de gérer des liens de solidarité financière importants et durables entre ses affiliées. Ces liens sont définis dans les statuts et par des conventions d'affiliations régularisées par l'ensemble des entreprises affiliées de la SGAM.

La SGAM, en sa qualité de tête du groupe prudentiel, a notamment pour objet de :

- définir les orientations stratégiques du groupe,
- mettre en place tous partenariats de développement commun, contribuer à la recherche de synergies et développer des projets de mutualisation,
- veiller à ce que les stratégies et politiques proposées par chaque entreprise affiliée s'inscrivent dans le cadre des orientations et lignes directrices définies,
- organiser et mettre en œuvre les relations financières et les mécanismes de solidarité financière au profit des entreprises affiliées,
- développer toute action de nature à contribuer à l'amélioration de l'offre et des services rendus aux sociétaires, adhérents et assurés.

Son modèle de gouvernance

Le modèle de gouvernance de la SGAM est mutualiste et permet une représentation proportionnelle transparente, effective et équilibrée des entreprises affiliées du Groupe.

Ce modèle se caractérise principalement par :

- un statut mutualiste qui ne porte aucune contrainte de versement de dividendes et permet ainsi d'allouer le résultat aux fonds propres et en privilégiant les sociétaires,
- un système de gouvernance avec des administrateurs issus essentiellement du monde de la mutualité.

Son système de gouvernance

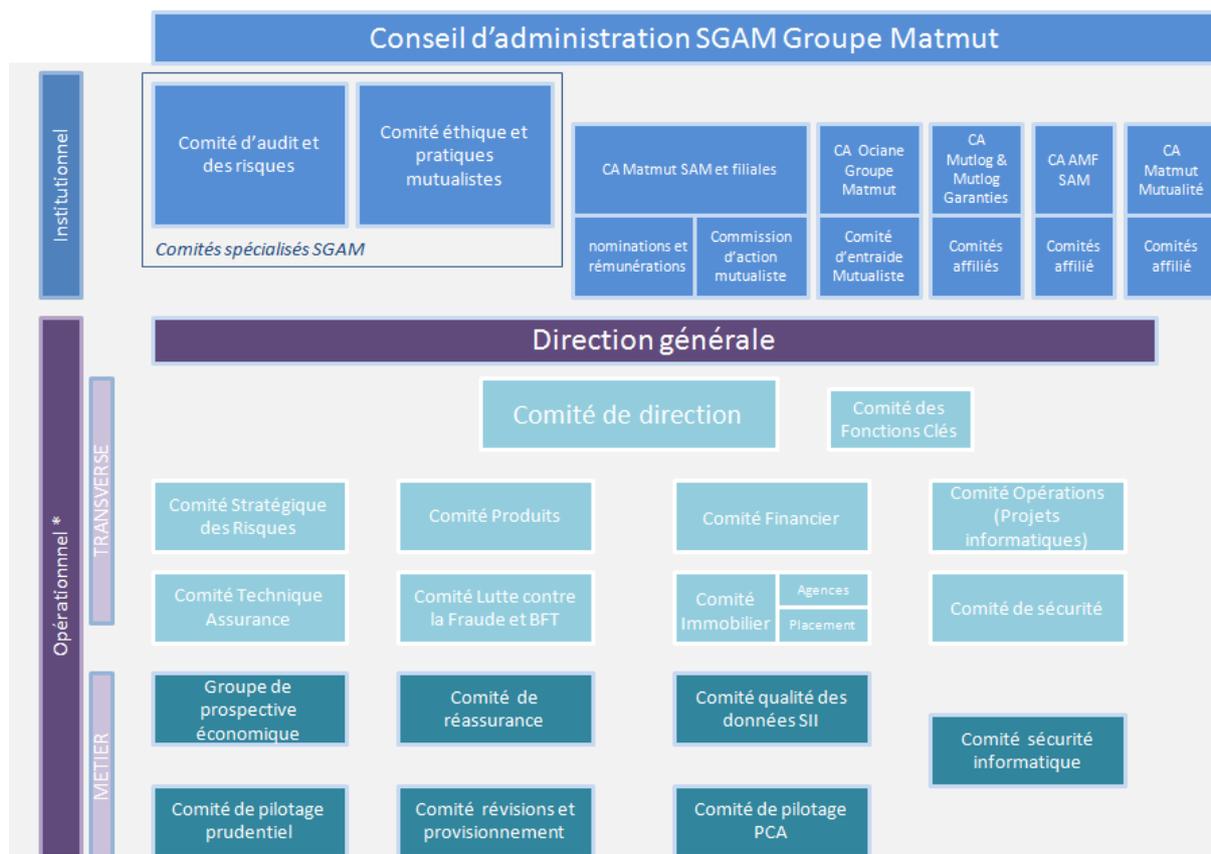
Il définit une répartition claire des responsabilités et une remontée d'information efficace vers les organes décisionnels.

Des exigences et des processus spécifiques sont prévus concernant l'honorabilité et la compétence des mandataires sociaux, dirigeants et titulaires des fonctions clés.

Le conseil d'administration de SGAM Groupe Matmut s'appuie sur 2 comités spécialisés, le comité d'audit et des risques et le comité d'éthique et pratique mutualiste, dont les missions sont décrites dans le règlement intérieur.

Conformément aux dispositions de la réglementation prudentielle, les entreprises affiliées à la SGAM sont dotées de 4 fonctions clés, ont nommé leurs dirigeants effectifs et adopté des politiques écrites qui font toutes l'objet d'une révision annuelle.

Cartographie des organes d'administration, de gestion et de contrôle



CA : conseil d'administration

PCA : plan de continuité d'activité

Principales instances politiques

L'assemblée générale

Organe délibérant, l'assemblée générale de SGAM Groupe Matmut se prononce sur l'activité, les comptes et les orientations stratégiques de la société après avoir pris connaissance des rapports des conseils d'administration (CA).

Elle statue sur tous les intérêts sociaux, procède au renouvellement des membres sortants du conseil d'administration et éventuellement des commissaires aux comptes.

Le conseil d'administration

Ses membres, pouvoirs, et fréquence de convocation sont précisés à l'article 20 des statuts de la SGAM et formalisés dans la politique de gouvernance générale.

Parmi ses missions principales, le conseil est responsable de l'approbation :

- des orientations stratégiques,
- des comptes annuels,
- des politiques écrites,
- des rapports réglementaires (EIRS et RRC/RSSF).

Il est également en charge du suivi des filiales, de leur valorisation et de la situation consolidée.

Les comités spécialisés issus du conseil d'administration

Les comités accomplissent une surveillance régulière et active des domaines relevant de leurs missions et rendent compte au conseil d'administration, de manière à offrir à ce dernier l'assistance et l'expertise nécessaires à l'étude et à l'appréciation des dossiers sur lesquels le conseil est appelé à statuer.

L'activité et le fonctionnement des comités sont formalisés dans la politique de gouvernance générale.

Il s'agit :

- du comité d'audit et des risques qui assure le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières,
- du comité éthique et pratique mutualistes qui a pour mission d'assurer la mise en place des mesures imposées par la réglementation relevant des questions éthiques ou déontologiques notamment en matière d'anti-fraude et d'anti-corruption.

Voir la cartographie supra

Conseil d'administration	Caractéristiques et composition	Évènements de l'année
	<p>17 administrateurs. Le conseil élit un Bureau parmi ses membres.</p> <p>Président Daniel HAVIS</p> <p>Vice-présidents Christophe BOURRET Gérard BOURRET Etienne CANIARD Nicolas GOMART Jacques MOIGNARD Christian PY</p> <p>Secrétaire Valérie FOURNEYRON</p> <p>Administrateurs Thierry BEAUDET Jean-Marie CARRICANO Jean-Martin COHEN-SOLAL Vincent LAUDAT Geneviève LEGUILLON Véronique NICOLAS Pascale VION</p> <p>Administrateurs élus par le personnel</p> <p>Stéphane GISCLARD Sophie SEMBLA</p>	<p>Geneviève LEGUILLON a été cooptée le 18 oct. 2018 en remplacement de Leonora TRÉHEL</p> <p>Vincent LAUDAT a été coopté le 18/ oct. 2018 en remplacement d'André GEFFARD</p> <p>Valérie FOURNEYRON a été nommée au bureau du Conseil</p>

Conseil d'administration	Caractéristiques et composition	Évènements de l'année
	<p>14 administrateurs. Le conseil d'administration élit un Bureau parmi ses membres</p> <p>Président Nicolas GOMART</p> <p>Président d'honneur Daniel HAVIS</p> <p>Vice-présidents Etienne CANIARD Gérard BOURRET Christian PY</p> <p>Secrétaire Valérie FOURNEYRON</p> <p>Trésorier Jacques MOIGNARD</p> <p>Administrateurs Thierry BEAUDET Christophe BOURRET Jean-Marie CARRICANO Jean-Martin COHEN SOLAL Vincent LAUDAT Geneviève LEGUILLON Véronique NICOLAS</p>	<p>à compter du 2 juin 2018, les instances de gouvernance ont élu Nicolas GOMART à la Présidence des Conseils d'administration de Matmut Mutualité Livre II et de Matmut Mutualité Livre III. Il succède à ces fonctions à Daniel HAVIS.</p> <p>Vincent LAUDAT a été coopté en CA du 18 oct. 2018 en remplacement d'André GEFFARD</p> <p>Geneviève LEGUILLON a été cooptée en CA du 07 sept. 2018 en remplacement de Léonora TREHEL.</p>

Conseil d'administration	Caractéristiques et composition	Évènements de l'année
	<p>30 administrateurs. Le conseil élit un Bureau parmi ses membres.</p> <p>Président Mikel de REZOLA</p> <p>Vice-président Daniel HAVIS Président de Matmut SAM</p> <p>Trésorier Patrice BOUILHOU</p> <p>Secrétaire général Didier RIFFAUD</p> <p>Conseillers Patrick ACEDO Benoît BELIS Jean-Michel BERNARD Michèle BOULAT Gérard BOURRET Etienne CANIARD Jean-Martin COHEN SOLAL Jean-Marc COQUEAU Patrick DAUGUET Jean-Marie DELAUNAY Pierre DUTEN Bernard ESQUIRO Michel FRANCO Michèle GADRAS André GEFFART Ginette GILBIN Christian GONGRA Pierre LACAZE Philippe LADEN Jacques MOIGNARD Mickaël PUAUX Christian PY Philippe TARIS Odette TAUZIET Claude TISSOT Bernard VALETTE Béatrice YRONDI</p>	<p>Le Bureau a été renouvelé au conseil d'administration du 19/09/2017</p> <p>Démission d'Odette TAUZIET le 01/10/2018 ;</p> <p>Cooptation de Patrick ACEDO le 23/10/2018</p>



Conseil d'administration	Caractéristiques et composition	Évènements de l'année
 <p>MUTUELLE D'ASSURANCES</p>	<p>Le Conseil d'Administration est élu par les délégués et présidé par un bureau composé de Comptables Publics et de Hauts Fonctionnaires.</p> <p>Le Conseil d'Administration est composé de 21 membres, dont un représentant des salariés.</p> <p>Le conseil élit un Bureau parmi ses membres.</p> <p>Président Jean-Luc NODENOT</p> <p>Vice-président Délégué Jean-Marie DELAUNAY</p> <p>Vice-présidents Dominique COMBE Christian GUICHETEAU Claude PAIN</p> <p>Secrétaire Général Lionel LE GALL</p> <p>Administrateurs Guylaine ASSOULINE Laurence BERNARDIN Patrick BOUR Patrick D'ANGELO Hélène FAUVEL Pascal MAGINOT Christelle MORIET Marie-France MOUQUAND Jean-François NICOT Alain PACCIANUS Sylvain RAYNAUD Michel RÉGNIER Laurent ROSE-HANO Hervé TOUSSAINT</p> <p>Administrateur élu par le Personnel Raja BEN TAARIT</p>	<p>Le Bureau a été renouvelé lors du conseil d'administration du 4 juin 2018.</p> <p>Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2018 :</p> <p>Les mandats des Administrateurs suivants ont été renouvelés pour une durée de trois ans : Patrick BOUR Dominique COMBE Patrick d'ANGELO Christian GUICHETEAU Pascal MAGINOT Christelle MORIET Jean-François NICOT Alain PACCIANUS Michel RÉGNIER Laurent ROSE-HANO Hervé TOUSSAINT</p> <p>Les Administrateurs suivants ont été élus pour une durée de trois ans : Guylaine ASSOULINE Marie-France MOUQUAND</p>

Conseil d'administration	Caractéristiques et composition	Évènements de l'année
	<p>30 administrateurs. Le conseil élit un Bureau parmi ses membres.</p> <p>Bureau Philippe BRUNET Président Christian OYARBIDE 1er Vice-président FNMF, représentée par Christophe OLLIVIER 2ème Vice-président Martine VELY Trésorier Général CGT-FO, représentée par Jean-Baptiste DOLCI Trésorier Général Adjoint Yvon MANSION Secrétaire Général ACMIL représentée par Jacques LEPRON Secrétaire Général Adjoint</p> <p>Administrateurs Erwan AUDOIT Michel BONFILS Thierry CHEVINEAU Michel DEGIOVANNI Thierry DELAVALLE Jean-Marc HARMAND Jean Yves HINGRAY Patrick IMBERT Thierry LE BOZEC Didier LEGRAND Jean-Marie LESCOP André PERON Claude QUENELISSE Christian SOL Guy SUDRE ACMIL, représentée par Jacques LÉPRON CFDT, représentée par Dominique BOILLOT CFE-CGC, représentée par Diégo ALARÇON CFTC, représentée par Jean de MATHAN CGT, représentée par Alain FACCINI CGT-FO, représentée par Jean-Baptiste DOLCI FNMF, représentée par Christophe OLLIVIER ACTION LOGEMENT représentée par Bernard VERQUERRE CREDIT COOPERATIF représenté par Valérie SEVENNEC MATMUT représentée par Tristan de LA FONCHAIS</p>	<p>Cooptation de Didier LEGRAND en remplacement de Frédéric BROSSIER,</p> <p>Cooptation de Michel DEGIOVANNI en remplacement de Rémy BRUNCK,</p> <p>Élection de 7 nouveaux administrateurs lors de l'assemblée générale : Bernard VERQUERRE, représentant ACTION LOGEMENT, Thierry DELAVALLE Jean-Yves HINGRAY Claude QUENELISSE Jean-Marie LESCOP Thierry CHEVINEAU André PERON</p> <p>Nomination d'Elisabeth HAVIS comme membre honoraire.</p>

Conseil d'administration	Caractéristiques et composition	Évènements de l'année
	<p>30 administrateurs. Le conseil élit un Bureau parmi ses membres.</p> <p>Bureau Philippe BRUNET Président Christian OYARBIDE 1er Vice-président FNMF, représentée par Christophe OLLIVIER 2ème Vice-président Martine VELY Trésorier Général CGT-FO, représentée par Jean-Baptiste DOLCI Trésorier Général Adjoint Yvon MANSION Secrétaire Général ACMIL représentée par Jacques LEPRON Secrétaire Général Adjoint</p> <p>Administrateurs Erwan AUDOUIT Michel BONFILS Thierry CHEVINEAU Michel DEGIOVANNI Thierry DELAVALLE Jean-Marc HARMAND Jean Yves HINGRAY Patrick IMBERT Thierry LE BOZEC Didier LEGRAND Jean-Marie LESCOP André PERON Claude QUENELISSE Christian SOL Guy SUDRE ACMIL, représentée par. Jacques LÉPRON CFDT, représentée par Dominique BOILLOT CFE-CGC, représentée par. Diégo ALARÇON CFTC, représentée par. Jean de MATHAN CGT, représentée par Alain FACCINI CGT-FO, représentée par Jean-Baptiste DOLCI FNMF, représentée par Christophe OLLIVIER ACTION LOGEMENT représentée par Bernard VERQUERRE CREDIT COOPERATIF représenté par Valérie SEVENNEC MATMUT représentée par Tristan de LA FONCHAIS</p>	<p>Cooptation de Didier LEGRAND en remplacement de Frédéric BROSSIER,</p> <p>Cooptation de Michel DEGIOVANNI en remplacement de Rémy BRUNCK,</p> <p>Élection de 7 nouveaux administrateurs lors de l'assemblée générale : Bernard VERQUERRE, représentant ACTION LOGEMENT, Thierry DELAVALLE Jean-Yves HINGRAY Claude QUENELISSE Jean-Marie LESCOP Thierry CHEVINEAU André PERON</p> <p>Nomination d'Elisabeth HAVIS comme membre honoraire.</p>



8 administrateurs.

Président

Jean-Luc NODENOT

Administrateurs

Etienne CANIARD
Jean-Marie DELAUNAY
Nicolas GOMART (Vice-président)
Daniel HAVIS
Lionel LE GALL
Véronique NICOLAS
Pascale VION

Conseil de surveillance	Caractéristiques et composition	Évènements de l'année
  <p>Inter Mutuelles Entreprises</p>	<p>12 membres du conseil de surveillance.</p> <p>Membres du Directoire</p> <p>Président Thierry MASSON Olivier REQUIN Jean-Philippe DOGNETON Franck GARCIN Patrice NOIROT-NERIN</p> <p>Membres du conseil de surveillance</p> <p>Président Nicolas GOMART Valérie FOURNEYRON Olivier ARLES Jean-Martin COHEN-SOLAL Stéphane COSTE Christophe BOURRET Jean-Louis GROSSE Daniel HAVIS (Vice-président du Conseil de surveillance) Claude VERNE</p> <p>MACIF (Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France et des cadres et salariés de l'Industrie et du Commerce)</p> <p>Représentée par Philippe PERRAULT</p> <p>Représentants du Comité Central d'Entreprise</p> <p>Sandrine SPAGNUOLO Fabrice VALLADONT</p>	<p>Olivier REQUIN a été nommé par le CS du 13/11/2018 en remplacement de Gilles CLOUET des PESRUCHES</p> <p>Patrice NOIROT-NERIN a été nommé par le CS du 13/11/2018</p> <p>Valérie FOURNEYRON a été cooptée lors du CS du 13/11/2018 en remplacement d'Élisabeth HAVIS</p> <p>Christophe BOURRET a été coopté lors du CS du 13/11/2018 en remplacement d'André GEFFARD</p>



Conseil d'administration	Caractéristiques et composition	Évènements de l'année
	<p>9 administrateurs.</p> <p>Président Nicolas GOMART</p> <p>Vice-président Daniel HAVIS</p> <p>Administrateurs Christophe BOURRET Etienne CANIARD Jean-Martin COHEN SOLAL Valérie FOURNEYRON Véronique NICOLAS Christian PY Pascale VION</p>	<p>Valérie FOURNEYRON (cooptation le 13/11/2018 en remplacement de Leonora TREHEL)</p>

Conseil d'administration MPJ	Caractéristiques et composition	Évènements de l'année
 <p>Matmut PROTECTION JURIDIQUE</p>	<p>11 administrateurs.</p> <p>Président Nicolas GOMART</p> <p>Vice-président Daniel HAVIS</p> <p>Administrateurs Thierry MASSON Véronique NICOLAS Pascale VION</p> <p>Mutuelle des Motards (AMDM) représentée par Patrick JAQUOT</p> <p>Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) représentée par Thierry BEAUDET</p> <p>Mutuelle Assurance des Professions Alimentaires (MAPA) représentée par Vincent LOIZEIL</p> <p>Représentants du Comité Central d'Entreprise Mickaël BAILLARGEAUX Olivier CHAUVIN</p> <p>Membre honoraire Michel LENORMAND</p>	<p>Thierry MASSON est coopté suite au CA du 13/11/2018 en remplacement d'André GEFFARD)</p> <p>Changement de représentant permanent de la FNMF : Thierry BEAUDET remplace Jean-Martin COHEN-SOLAL par décision prise en CA du 13/11/2018)</p>

Principales instances opérationnelles

La direction générale

La direction générale de la SGAM est assumée par une personne physique choisie par le conseil d'administration et sous son contrôle portant le titre de directeur général.

Le conseil d'administration peut décider que la direction générale soit assumée par le président du conseil d'administration. Lorsque le directeur général assume les fonctions de président du conseil d'administration, la SGAM doit nommer au moins un directeur général délégué ou tout autre dirigeant pouvant être considéré comme dirigeant effectif.

Le directeur général prend toutes dispositions pour assurer la bonne marche de la SGAM conformément aux décisions prises par le conseil d'administration auquel il rend compte. Il exerce celles-ci dans la limite de l'objet social et sous réserve des attributions que la loi attribue expressément à l'assemblée générale et au conseil d'administration.

Le directeur général est chargé de l'exécution des actes de la SGAM, ainsi que de toutes les décisions de l'assemblée générale et du conseil d'administration. Il assure notamment la gestion des moyens mis en commun au sein de la SGAM, rend compte de sa bonne marche et des projets en cours et la représente dans ses rapports avec les tiers.

Le directeur général délégué

Sur proposition du directeur général, le conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le directeur général avec le titre de directeur général délégué. Le nombre de directeurs généraux délégués ne peut dépasser cinq.

Les comités spécialisés issus de la direction générale

L'activité et le fonctionnement des comités sont formalisés dans la politique de gouvernance générale.

Voir liste sur le schéma supra.

Les dirigeants effectifs

Le principe dit des « quatre yeux » institue une double validation par les dirigeants effectifs des décisions pouvant faire encourir des risques significatifs au Groupe dans le cadre de la gestion opérationnelle des activités, avant qu'elles ne soient prises et mises en œuvre.

Des dirigeants effectifs ont été nommés pour chaque entité du Groupe.

Les responsables des fonctions clés

Les responsables des fonctions clés communiquent avec les instances dirigeantes et ont accès à toute l'information nécessaire à l'accomplissement de leur mission. Ils disposent de l'indépendance nécessaire leur permettant de jouer pleinement leur rôle de conseil et d'information auprès du conseil d'administration. Pour cela, les responsables de fonctions clés sont positionnés à un niveau hiérarchique leur permettant concrètement et de façon réaliste de remplir leurs missions.

Ils présentent régulièrement leurs travaux au comité d'audit et des risques et le cas échéant au conseil d'administration.

Un comité des fonctions clés, animé par le responsable de la fonction clé d'audit interne, réunit trimestriellement les quatre responsables des fonctions clés. Il a pour objet l'échange régulier sur l'évolution de l'actualité réglementaire de la mutuelle.

Coordination avec les fonctions clés des affiliés

L'organisation des fonctions clés au niveau Groupe et entités « solo » est réalisée selon les principes suivants :

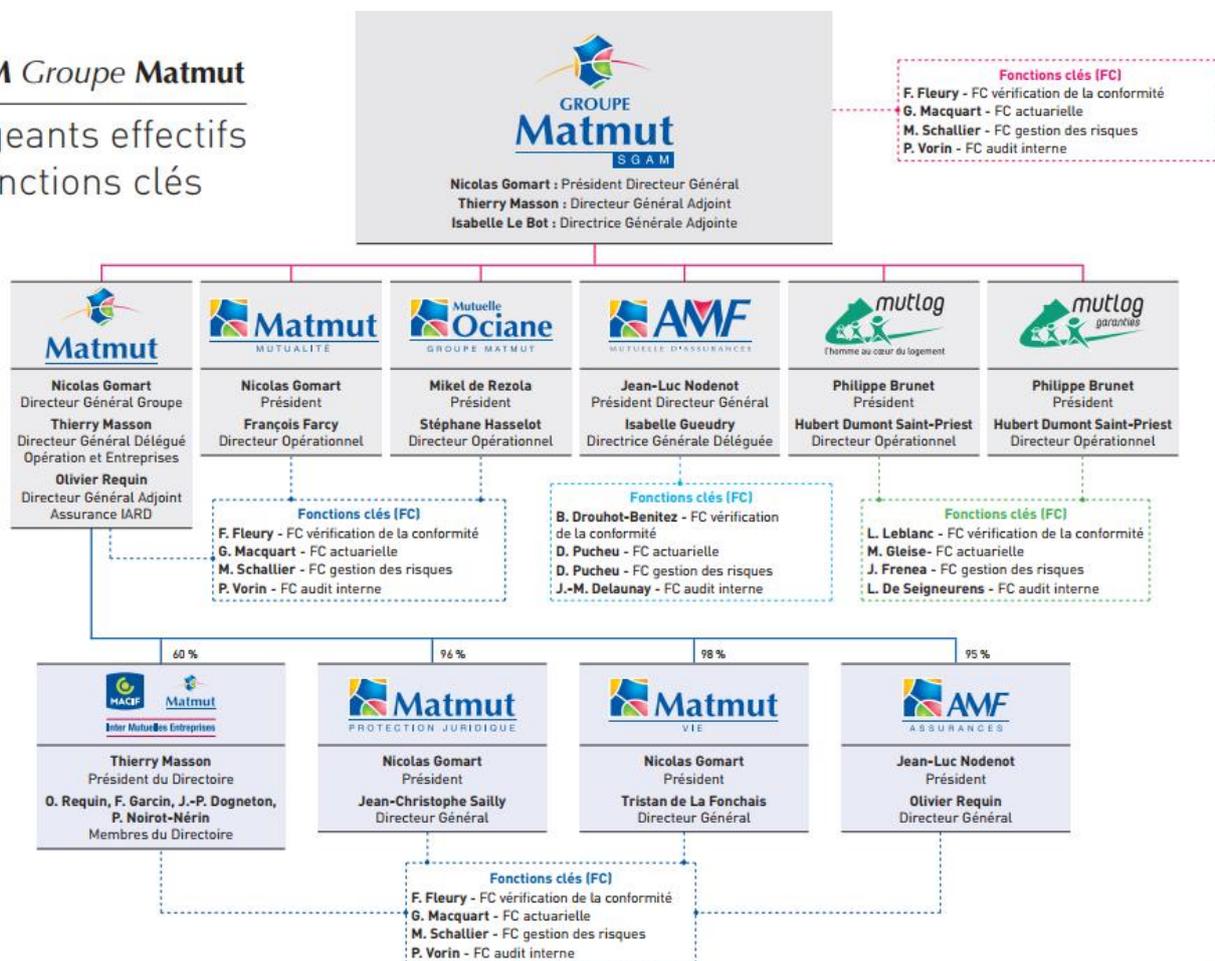
- la SGAM définit les modalités de représentation des fonctions clés au sein de la SGAM et des affiliées,
- afin d'assurer une cohésion de Groupe, le titulaire de chacune des fonctions clés de la SGAM et le titulaire de chacune des fonctions clés des affiliées sera la même personne. Compte tenu de la présence au sein de la SGAM d'organismes aux activités différentes de la santé, de l'épargne ou de l'IARD, ceux-ci disposent de fonctions clés propres.

La SGAM assure la coordination et le pilotage des fonctions clés et de la gouvernance des risques.

Les modalités de cette coordination sont précisées dans chacune des politiques des fonctions clés.

SGAM Groupe Matmut

Dirigeants effectifs et fonctions clés



Fonction clé	Missions
Gestion des risques	<p>La fonction gestion des risques est en charge du pilotage du dispositif de gestion des risques qui a pour objectif de couvrir de manière intégrée et transversale l'ensemble des risques auxquels le Groupe peut être confronté afin, notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> se conformer aux exigences réglementaires actuelles et en cours de mise en œuvre ; garantir une vision homogène et fiable du suivi des risques au service des conseils d'administration, de la direction générale mais également des agences de notation, des partenaires et des clients. <p>La fonction gestion des risques est rattachée à la direction générale adjointe Pilotage Économique et Financier</p>
Actuarielle	<p>La fonction actuarielle a un rôle essentiel dans l'évaluation des provisions techniques et doit notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> coordonner le calcul des provisions techniques ; garantir le caractère approprié des méthodologies, des modèles sous-jacents, des hypothèses et approximations utilisés pour le calcul des provisions techniques ; apprécier la suffisance et la qualité des données utilisées. <p>La fonction actuarielle contribue à la mise en œuvre de la modélisation des risques sous-tendant le calcul des exigences de capital ainsi qu'à la mise en œuvre de l'évaluation interne des risques et de la solvabilité. Ses analyses sont communiquées au conseil d'administration sous la forme d'un rapport actuariel annuel. La fonction actuarielle est rattachée à la direction générale adjointe Pilotage Économique et Financier</p>
Vérification de la conformité	<p>La fonction de vérification de la conformité est en charge de superviser et d'animer les dispositifs d'identification, d'évaluation et de contrôle de la conformité de l'organisation et des activités de la société, aux réglementations et aux normes déontologiques.</p> <p>Son rôle est notamment d'évaluer l'impact d'un changement réglementaire et juridique, d'identifier les risques de non-conformité et de communiquer au Conseil d'administration les risques majeurs identifiés.</p> <p>La fonction de vérification de la conformité couvre plusieurs domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> le respect des dispositions législatives, réglementaires et administratives attaché à l'activité de distribution des produits d'assurance ; la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC-FT) ; la protection de la clientèle (conformité des produits et des pratiques de distribution) ; la lutte contre la fraude et la corruption ; les impacts de tout changement de l'environnement juridique sur l'activité de l'entreprise dans le cadre de son activité assurantielle. <p>La fonction de vérification de la conformité est rattachée à la direction Juridique et Conformité</p>
Audit interne	<p>La fonction audit interne, comprise dans le système de gouvernance, est indépendante et objective. Elle donne au Groupe une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations et leur fiabilité. L'audit interne aide l'organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité.</p> <p>La fonction audit interne est représentée par la direction de l'Audit Interne, qui, au cours de ses contrôles et investigations, émet des recommandations visant à prévenir les risques et optimiser la performance globale du Groupe. Elle communique au conseil d'administration son plan d'audit et lui soumet au moins une fois par an un rapport écrit avec ses constatations, ses recommandations et l'état d'avancement des plans d'action visant à répondre à celles-ci.</p> <p>Elle a dans ce cadre un rôle d'information et d'alerte en matière d'efficacité des opérations réalisées et des procédures de contrôle interne associées.</p>

Matmut SAM et filiales, Mutuelle Ociane Matmut et Matmut Mutualité

Les dirigeants et les responsables de fonctions clés

Les principes généraux de la politique de rémunération des dirigeants du Groupe et les responsables de fonctions clés sont régulièrement présentés au comité des nominations et rémunérations du conseil d'administration.

Les dirigeants du Groupe ont une rémunération composée d'une partie fixe et d'une partie variable.

La part variable est attribuée, en consultation avec le comité des nominations et rémunérations, en fonction de la performance du Groupe et des résultats individuels atteints.

Le comité des nominations et rémunérations vérifie que les objectifs de performance fixés ne sont pas susceptibles de mettre les intéressés en situation de conflits d'intérêts, ni susceptibles de favoriser une prise de risque non contrôlée.

Les dirigeants ne bénéficient d'aucune attribution d'actions ou de « stock-options ». Aucun jeton de présence n'est perçu par les dirigeants du Groupe au titre des mandats qu'ils exercent au nom de ce dernier.

Les dirigeants du Groupe bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies. Au titre de ce régime, une rente de retraite supplémentaire est versée aux dirigeants qui quittent le Groupe Matmut pour faire valoir leur droit à la retraite.

Pour bénéficier de ce régime, le dirigeant doit au moment de son départ exercer son activité au sein du Groupe Matmut et avoir respecté des conditions d'âge et d'ancienneté.

Les dirigeants du Groupe disposent d'un véhicule de fonction.

Entre l'exercice 2017 et l'exercice 2018, il n'existe pas de différence importante ou significative sur les droits à rémunération des instances dirigeantes de la SGAM Groupe Matmut.

Les administrateurs

Les fonctions d'administrateur sont gratuites.

Les membres du conseil d'administration de la SGAM Groupe Matmut perçoivent des indemnités compensatrices du temps passé pour l'exercice de leurs fonctions et sont remboursés uniquement de leurs frais de déplacement et de séjour.

Les salariés

Le système de rémunération favorise la rétribution des salariés selon leur contribution aux résultats. La volonté du Groupe est de rémunérer la performance individuelle et collective dans le respect d'un principe d'équité interne, de compétitivité externe et de cohérence globale, sans encourager une prise de risques non contrôlée.

Les objectifs principaux sont d'offrir au personnel des salaires :

- correspondant à la fonction tenue, aux missions et responsabilités confiées,
- compétitifs sur le marché,
- rémunérant et valorisant équitablement les performances et les compétences,
- permettant d'attirer et de motiver.

La structure de la rémunération est constituée, au-delà du salaire de base, d'éléments fixés par la convention collective nationale des sociétés d'assurance : primes d'expérience et de vacances, 13^{ème} mois, 14^{ème} mois...

AMF SAM

Les principes de rémunération sont décrits par la politique écrite de risque Ressources humaines (organes de gouvernance et salariés).

Elle a mis en place un comité spécialisé de sélection et de rémunérations (CSSR).

En ce qui concerne les rémunérations des instances politiques, les délégués à l'assemblée générale, les membres du conseil d'administration ainsi que ceux des comités spécialisés, sont remboursés de leurs déplacements (réel + allocation forfaitaire de frais).

En sus, une indemnité pour frais d'expertise est versée aux membres du Bureau.

L'ensemble des rémunérations des dirigeants et salariés est fixe, sans inclusion de part variable ; chaque salarié bénéficie d'un régime de retraite supplémentaire.

Mutlog et Mutlog Garanties

Les administrateurs

Les administrateurs sont remboursés de leurs frais de déplacement et de séjour.

Le Président perçoit une indemnité au titre de l'exercice du mandat social.

Les salariés

Les principes de rémunérations sont décrits par la politique écrite sur les rémunérations.

Un comité des rémunérations se réunit plusieurs fois par an.

Les rémunérations sont fixes pour l'ensemble des équipes administratives.

Les rémunérations variables relèvent de :

- l'application du contrat d'intéressement pour l'ensemble des salariés,
- de l'attribution éventuelle de primes individualisées fixées par les 2 dirigeants effectifs au bénéfice des équipes administratives.

Transaction importante

Une convention réglementée a été conclue. Il s'agit de la conclusion d'un contrat de licence de marques entre Matmut SAM et SGAM Groupe Matmut.

Adéquation du système de gouvernance par rapport à la nature, l'ampleur et la complexité des risques inhérents à l'activité de l'entreprise

Le système de gouvernance du Groupe se caractérise principalement par une intégration forte des activités et de la gouvernance dans une organisation commune de groupe.

De ce fait, le système de gouvernance du Groupe :

- permet une gestion saine et prudente de son activité,
- est adapté à sa complexité, à sa taille et à son statut de groupe mutualiste.

Les instances dirigeantes du Groupe ont :

- validé les comptes combinés,
- examiné les rapports narratifs du pilier 2 et du pilier 3 de la directive Solvabilité 2,
- validé les mises à jour des politiques couvrant l'ensemble des risques de SGAM Groupe Matmut,
- déterminé les grandes orientations de l'activité du Groupe et géré toute question nécessaire à son bon fonctionnement,

- reconduit la poursuite du plan stratégique #Ambition Matmut 2018-2020 approuvé l'année précédente.

Aussi, chacun des processus décrits dans la partie « B. Système de Gouvernance » permet à SGAM Groupe Matmut de répondre à ses exigences internes ainsi qu'à ses obligations réglementaires énoncées dans les articles 42 à 49 de la directive Solvabilité 2.

B.2 Exigences de compétence et honorabilité

Conformément à la réglementation, les exigences de compétences et d'honorabilité s'appliquent à toutes les personnes qui « dirigent effectivement l'entreprise et celles qui occupent des fonctions clés », ainsi qu'aux membres du conseil d'administration.

Personnes visées

Sont ainsi visés :

- les dirigeants effectifs : le directeur général et deux directeurs généraux adjoints (DGA),
- les responsables des fonctions clés,
- les administrateurs.

Les exigences de compétence sont appréhendées individuellement à l'égard des dirigeants effectifs et des responsables de fonctions clés et collectivement à l'égard des administrateurs.

L'exigence d'honorabilité est appréhendée individuellement à l'égard de l'ensemble des personnes visées par la réglementation.

Description du processus sur l'appréciation des compétences et de l'honorabilité des dirigeants effectifs ou des fonctions clés

Le secrétariat général s'appuie sur la direction Juridique et Conformité pour répondre aux exigences de l'ACPR concernant le respect des formalités administratives lors de la nomination ou du renouvellement de dirigeant effectif, d'administrateur ou responsable de fonction clé.

Description des exigences spécifiques d'aptitudes, de connaissance et d'expertise des dirigeants effectifs et des fonctions clés

Dirigeants Effectifs	Marché de l'assurance
	Marché financier
	Stratégie de l'Entreprise
	Modèle économique
	Système de gouvernance
	Gestion des risques
	Analyse actuarielle
	Analyse financière
	Cadre législatif et réglementaire
Fonction Gestion des Risques	Connaissance actuarielles et financières pour appréhender et mesurer l'ampleur, la complexité des risques assurantiels, financiers et opérationnels du Groupe et leurs interactions
Fonction Actuarielle	Connaissances et pratique des statistiques, mathématiques actuarielles et financières, ainsi que des normes de calcul des indicateurs techniques de l'assurance, capacité d'analyse, de synthèse afin de vérifier la fiabilité des agrégats comptables et prudentiels
Fonction Conformité	Maîtrise de la réglementation assurantielle, connaissance juridiques et des activités du Groupe lui permettant d'analyser et d'appréhender l'exposition au risque de non-conformité et les impacts de tout changement de réglementation
Fonction Audit Interne	Compétences en méthodologie d'audit interne. Connaissance de la réglementation assurantielle et de l'ensemble des activités du Groupe, de façon à pouvoir appréhender les problématiques remontées par les auditeurs experts.
Membres des Conseils d'Administration et de Surveillance	Marché de l'assurance
	Marché financier
	Stratégie de l'entreprise/de la mutuelle
	Modèle économique
	Système de gouvernance
	Analyse actuarielle
	Analyse financière
	Cadre législatif et réglementaire
Administration de Mutuelle ou de Société	

B.3 Système de gestion des risques, y compris l'évaluation interne des risques et de la solvabilité

Description du système de gestion des risques

Missions du système de gestion des risques

Conformément à la réglementation en vigueur, la SGAM met en œuvre un dispositif de gestion des risques qui vise à assurer la continuité de l'activité, le maintien de la qualité de services aux sociétaires et la protection de ses actifs à un niveau acceptable même en cas de survenance d'événements majeurs (crise financière, événements climatiques, changements réglementaires...).

Le processus permanent et continu de management des risques déployé, se fixe pour ambition d'être global et en lien avec les orientations stratégiques pour :

- mettre en œuvre des stratégies, des processus et des procédures d'information nécessaires pour détecter, mesurer, contrôler, gérer et suivre en permanence les risques, aux niveaux individuel et agrégé, auxquels la SGAM est exposée ou pourrait être exposée, ainsi que les interdépendances entre ces risques ;
- mettre en place et mettre à jour le corpus des politiques écrites de risques, les processus associés puis veiller à leur mise en application,
- piloter le dispositif d'évaluation interne des risques et de la solvabilité (EIRS),
- définir une appétence au risque au regard des objectifs stratégiques,
- alerter sur les risques et rendre compte en assurant des reportings sur les risques auprès des instances de gouvernance et des autorités de contrôle.

Dispositif de gestion des risques

Le dispositif de gestion des risques garantissant une gestion saine et prudente des activités, se décline au travers de politiques qui décrivent les règles et procédures applicables par catégorie de risques en vue de leur maîtrise.

Les reportings

Des reportings quantitatifs et qualitatifs ont pour objectif de communiquer aux différents acteurs sur les niveaux de risques identifiés par domaine et les éléments de maîtrise associés. Ils permettent ainsi d'inscrire le dispositif de gestion des risques dans les processus de prise de décision de l'entreprise.

Gouvernance du système de gestion des risques et Intégration du système de gestion des risques dans les prises de décision

Le système de gestion des risques est formalisé dans la politique générale de gestion des risques qui encadre la politique EIRS et d'autres politiques plus spécifiques par domaine de risques. Cette politique, reflet de la gouvernance des risques, est définie sous la responsabilité de la direction générale du Groupe, puis soumise annuellement à l'approbation du conseil d'administration de SGAM Groupe Matmut. Elle est également approuvée par les conseils d'administration et/ou surveillance des entités affiliées et leurs filiales le cas échéant.

La gouvernance du système de gestion des risques identifie et répartit clairement les rôles et responsabilités parmi les acteurs pour chacune des instances dirigeantes et opérationnelles.

L'évaluation interne des risques et de la solvabilité est un processus majeur du dispositif de gestion des risques de SGAM Groupe Matmut.

Le Groupe développe l'utilisation de l'EIRS comme un outil de pilotage intégré aux réflexions de la direction sur sa stratégie, au travers des trois évaluations définies par l'article R.354-3 du code des assurances :

- son besoin global de solvabilité,
- le respect permanent des obligations réglementaires concernant la couverture du SCR, du MCR et des exigences concernant le calcul des provisions techniques,
- l'écart entre le profil de risque de l'entreprise et les hypothèses qui sous-tendent le capital de solvabilité requis.

Les résultats de l'EIRS visent à confirmer la cohérence des orientations stratégiques envisagées. En cas d'incohérence, ils permettent de mettre en évidence les alternatives possibles ou actions correctrices envisageables, sur la base d'une démarche itérative.

Les résultats de l'EIRS sont remis à la direction et au conseil d'administration lors de la définition de la stratégie, de l'appétence aux risques et sa déclinaison en tolérances et limites opérationnelles pour éclairer la prise de décision.

Permanence du processus EIRS

Le processus EIRS est un processus permanent de surveillance des risques qui garantit que les limites de risques et l'appétence au risque du conseil sont définies et respectées. Il est animé par la direction de la Maîtrise des Risques avec la participation du Groupe de Perspectives Économiques et le Pilotage Économique. Il est annuel et se déroule en trois phases :

Phase 1 : Cadrage des évaluations (mai à décembre de l'année N)

Cette phase permet d'intégrer, au fur et à mesure de la réflexion, les hypothèses et orientations stratégiques retenues pour l'année suivante afin d'actualiser les plans d'affaires et paramétrer en cohérence les évaluations et projections.

Phase 2 : Réalisation des évaluations, rédaction et validation du rapport (janvier à avril de l'année N)

Lors de cette phase, les évaluations de l'EIRS et les rapports EIRS sont réalisés pour le Groupe et l'ensemble de ses entités à partir des stratégies validées et des arrêtés des comptes au 31/12/n.

Durant cette étape, le caractère approprié et adéquat de la formule standard est étudié ainsi que la détermination du besoin global de solvabilité au regard du capital limite et des exigences en matière de couverture SCR et MCR.

Phase 3 : Suivi de la solvabilité

Ce suivi, à destination de la direction générale et si nécessaire du comité d'audit et des risques, s'effectue en continu sur la base d'indicateurs de risques clés auxquels le Groupe Matmut est exposé sur l'horizon du plan stratégique.

Selon les évolutions notables de son profil de risque, le Groupe peut être amené à réaliser un EIRS ponctuel.

Couverture des besoins de solvabilité compte-tenu du profil de risque et interactions entre le système de gestion des risques et la gestion du capital

Les risques significatifs auxquels le Groupe Matmut est exposé, compte tenu de son profil de risque, sont appréhendés par la formule standard et pris en compte dans le calcul du besoin global de solvabilité à travers la définition du capital limite.

Le besoin global de solvabilité évalue la capacité du Groupe Matmut à disposer sur l'horizon de projection, compte tenu de son profil de risque, et à l'appétit pour le risque, des moyens nécessaires à la mise en œuvre de sa stratégie. Il se définit comme le *capital limite* couplé aux moyens nécessaires pour répondre à la stratégie fixée par le conseil d'administration.

Le *capital limite* du Groupe Matmut est déterminé sur la base de l'évaluation du SCR. Il est calibré pour répondre :

- à l'incertitude du modèle d'affaires sur l'horizon du plan d'affaires EIRS,
- aux éventuels transferts de fonds propres relatifs à la solidarité intra-groupe,
- aux risques quantifiables présentés dans le profil de risque issu du système de gestion des risques et non pris en compte dans la formule standard.

Fréquence de l'évaluation interne des risques et de la solvabilité

La fréquence de l'évaluation interne des risques et de la solvabilité est a minima annuelle, étant entendu que l'exercice pourrait être déclenché de manière « ad-hoc » en particulier dans les cas suivants :

- une modification matérielle des résultats des indicateurs du pilier 1 (SCR, MCR) ;
- un événement interne à l'entreprise telle qu'une décision stratégique de l'entreprise impactant le plan d'affaires en cours
- un événement externe à l'entreprise qui impacte le plan d'affaires en cours (ex : événement économique ; événement législatif).

Informations sur les filiales incluses dans l'évaluation interne des risques et de la solvabilité - article 246, paragraphe 4, troisième alinéa, de la directive 2009/138/CE - (EIRS Unique)

En 2018, SGAM Groupe Matmut n'a pas sollicité l'accord du contrôleur du Groupe en ce qui concerne la réalisation d'un EIRS unique.

B.4 Système de contrôle interne

La politique et les procédures mises en œuvre par le Groupe Matmut pour son système de contrôle interne s'appliquent aux entités Matmut SAM, ses 4 filiales et Matmut Mutualité. En 2018, AMF SAM, Mutuelle Ociane Matmut, Mutlog et Mutlog Garanties disposent de leur propre système de contrôle interne.

Procédures clés du système de contrôle interne mis en place

Le dispositif de contrôle interne mis en place au sein du Groupe Matmut vise à assurer le bon fonctionnement des services de l'entreprise et plus particulièrement :

- la conformité aux lois et règlements,
- la fidèle application des instructions et orientations fixées par le conseil d'administration et la direction générale,
- la qualité et la fiabilité des informations comptables et financières (séparation des tâches, conformité aux principes comptables),
- le bon fonctionnement des process internes spécialement ceux concourant à la sauvegarde des actifs.

Le Groupe Matmut considère la mise en place d'un dispositif de contrôle interne comme une opportunité portée par des dispositions réglementaires permettant de contribuer à l'amélioration des process.

Le système de contrôle interne contribue à la mise en œuvre effective du système de gestion des risques du Groupe Matmut. En ce sens il est organisé autour de 3 niveaux de contrôle c'est-à-dire 3 lignes de maîtrise.

Les 3 niveaux de contrôle décrits ci-dessous mettent en évidence l'articulation des différentes fonctions.



Le périmètre de chacune d'entre elle a été clairement délimité.

Le contrôle de premier niveau

Il est organisé et mis en œuvre au niveau des métiers dans le cadre des missions qui leur sont confiées.

Des services en charge de la qualité sont progressivement mis en place. Ils ont alors en charge la définition de ces contrôles, le suivi de leur réalisation, la consolidation et le reporting, notamment à destination des entités en charge du contrôle de deuxième niveau.

Le contrôle de deuxième niveau

Outre la fonction gestion des risques il est assuré par :

La fonction de vérification de la conformité (présentée ci-après)

Le contrôle interne

Le pôle dédié de la direction de la Maîtrise des Risques, en lien avec les correspondants contrôle interne (CCI):

- définit les règles méthodologiques et s'assure de leur appropriation au sein du Groupe,
- assure la sensibilisation et la formation des acteurs au contrôle interne,
- coordonne l'élaboration de la cartographie des risques opérationnels avec une vingtaine de correspondants contrôle interne (CCI), ainsi que sa mise à jour,
- s'assure de la mise en œuvre du contrôle permanent par les CCI après avoir fixé des orientations quant à la nature, la volumétrie et la priorisation des contrôles,
- réalise certains contrôles, notamment les plus transverses,
- suit la mise en œuvre des plans d'action,
- suit la collecte et l'instruction des incidents,
- établit des reportings commentés en matière de risques et de niveau de maîtrise.

Le suivi et les résultats font l'objet de points réguliers avec le directeur de l'entité (en moyenne 2 réunions par an).

La fonction actuarielle (voir chapitre B.6 « Fonction actuarielle ») et le pilotage économique (voir chapitre B.1 « Informations générales sur le système de gouvernance ») participent également au contrôle de 2^{ème} niveau.

Le contrôle de troisième niveau

Il est assuré par la fonction d'audit interne (décrite au chapitre B.5 « Fonction Audit interne »).

Fonction clé de vérification de la conformité

Au sein de SGAM Groupe Matmut, la fonction de vérification de la conformité conseille et alerte les instances dirigeantes sur le respect des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la réglementation prudentielle.

Elle identifie, évalue, contrôle et prévient la survenance du risque de non-conformité, défini comme le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, entraînant une perte financière, une atteinte à la réputation ou une mesure administrative, et qui naît du non respect de la réglementation applicable aux activités du Groupe. Elle comprend également l'évaluation de l'impact de toute évolution de l'environnement juridique sur les opérations de l'entreprise.

Elle élabore un plan de conformité annuel qui présente les livrables à mettre en œuvre au regard de ses missions et principalement le contrôle permanent des risques de non-conformité, le suivi et la mise en œuvre des plans d'actions suite aux contrôles ou évolutions réglementaires.

La fonction de vérification de la conformité est responsable de la mise en œuvre opérationnelle de la politique de conformité qui s'applique à l'ensemble des entités juridiques de SGAM Groupe Matmut ainsi qu'aux sous traitants.

La politique de conformité est mise à jour une fois par an. Elle est rattachée à la direction Juridique et Conformité, dont le directeur exerce comme précisé supra, la fonction clé de vérification de la conformité.

Mise en œuvre de la fonction de vérification de la conformité

La filière conformité se compose du pôle conformité et des relais conformité présents dans chaque direction et entité de SGAM Groupe Matmut sur lesquels le pôle s'appuie, pour leur expertise métier, notamment lors :

- de la formalisation des notes d'analyses d'impact de la veille,
- de l'élaboration des dossiers produits,
- de la formalisation des notes de vérification de la conformité,
- de l'identification des dispositifs de maîtrise.

D'autres acteurs participent également au dispositif de conformité, notamment le service Anti –Fraude / Anti-Blanchiment, la direction de l'Audit Interne, le service Réclamations Sociétaires et la direction de la Maîtrise des Risques.

Pour la mise en œuvre du dispositif de vérification de la conformité, SGAM Groupe Matmut a fait le choix de délimiter le périmètre conformité du Groupe aux 5 thématiques suivantes :

- gouvernance ;
- éthique et déontologie ;
- données personnelles ;
- protection de la clientèle ;
- sécurité financière.

Sur la base des travaux découlant du processus de gestion du risque de non conformité (identification des obligations et sanctions, évaluation des risques, suivi des risques et reporting...) conduits par le pôle conformité, les entités réalisent la mise en œuvre des plans d'actions conformité sous la responsabilité du responsable de la mise en conformité opérationnelle du risque.

En marge du périmètre, compte tenu de l'exposition du Groupe au risque notamment d'atteinte à l'image, le pôle conformité suit les risques liés aux thématiques suivantes :

- contrat de travail et éléments de rémunération,
- discrimination des collaborateurs,
- hygiène et sécurité au travail,
- achats.

Pour chacun des ces thèmes, la fonction conformité émet un avis et des préconisations au regard des résultats de contrôles réalisés par le pôle contrôle interne de la direction de la Maîtrise des Risques.

Le soutien juridique et l'expertise « textes » sont assurés par les pôles « droit des affaires » et « documentation » de la direction Juridique et Conformité du Groupe.

Contrôles et suivis

Afin de s'assurer de l'efficacité du niveau de maîtrise des risques de non-conformité, le pôle conformité met en œuvre un plan de contrôle et de suivi des risques.

Les plans de contrôle sont formalisés dans le plan de conformité annuel Groupe rédigé par le pôle conformité de la direction Juridique et Conformité.

La priorisation des axes de travail est définie au regard :

- de l'exposition aux risques de sanction définie dans la cartographie des risques de non conformité ;
- des dispositifs nouvellement mis en place dans l'entreprise ;
- des évolutions de l'environnement juridique.

Le pôle conformité réalise un contrôle de second niveau des risques de non-conformité et à ce titre, analyse et cote le risque. Il formule également des préconisations pour traiter le risque.

Le suivi du risque est déterminé selon 4 niveaux en fonction de la cotation nette du risque.

Le comité d'audit et des risques

Il est régulièrement informé des conditions de mise en œuvre de la politique de conformité au sein de SGAM Groupe Matmut, notamment au travers d'un rapport d'activité conformité Groupe. Il organise le reporting auprès du conseil d'administration.

Le Comité Produit

Il valide la conformité des produits en lien avec la fonction de vérification de la conformité.

B.5 Fonction d'audit interne

La Fonction clé d'Audit Interne est incarnée par le directeur Groupe, responsable de la direction de l'Audit Interne. Elle est l'une des composantes du dispositif global de maîtrise des risques du Groupe (3^{ème} niveau de contrôle). Les missions qu'elle mène et les recommandations qu'elle émet contribuent à l'amélioration de ce dispositif.

La politique d'Audit Interne mise en œuvre par la direction de l'Audit Interne, couvre les processus, risques et actions de l'ensemble des entités qui composent le Groupe Matmut. S'agissant des entités Mutlog / Mutlog Garanties et AMF SAM, qui disposent de leur propres fonctions clés, des échanges réguliers sont organisés afin de coordonner l'activité.

Cadre d'exercice de la fonction d'audit interne

L'activité de l'Audit Interne est présentée dans deux documents que sont la charte de l'Audit Interne et la politique d'Audit Interne révisées régulièrement, sous le contrôle des instances de gouvernance du Groupe Matmut.

Ces documents précisent notamment :

- les objectifs et principes de fonctionnement de la direction de l'Audit Interne,
- les conditions d'intervention de la direction de l'Audit Interne, de la planification des missions au suivi des recommandations.

Mise en œuvre de la fonction d'audit interne

La direction de l'Audit Interne s'assure de l'efficacité des processus de gouvernement d'entreprise et de management des risques, en vérifiant notamment l'adéquation entre les mesures mises en œuvre et la politique de gestion des risques du Groupe.

La direction de l'Audit Interne apprécie également la pertinence des dispositifs de contrôle des 1^{er} et 2^{ème} niveaux, en faisant porter ses investigations sur tout ou partie d'une structure donnée ou, au contraire, en s'intéressant à une thématique transversale impactant, par définition, plusieurs structures du Groupe.

Reporting et échanges

Le responsable de l'Audit Interne rend compte régulièrement au président directeur général et au comité d'audit et des risques de l'état d'avancement des missions et de la mise en œuvre des recommandations.

Des échanges ont également lieu avec les commissaires aux comptes ainsi qu'avec les responsables de fonctions clés « Gestion des Risques », « Vérification de la Conformité » et « Actuarielle ».

Le président directeur général du Groupe et le comité d'audit et des risques sont informés de toute difficulté relative à la mise en œuvre des recommandations considérées comme importantes.

Planification des missions d'audit interne

Le plan d'audit est élaboré à partir d'une approche basée sur les risques et tient compte de diverses sources dont celles liées à la consultation systématique des responsables de l'ensemble des entités du Groupe, des Fonctions clés visées ci-dessus et des commissaires aux comptes.

Il est soumis au président directeur général du Groupe avant approbation par le comité d'audit et des risques. Des missions non prévues au plan peuvent être réalisées en cours d'exercice, à la demande ou après validation de ces instances.

Il fait l'objet d'une revue semestrielle qui, le cas échéant, peut conduire à son actualisation.

Process de réalisation d'une mission d'audit : préparation, réalisation, conclusion

Chaque mission d'audit débute par une phase de préparation qui permet de prendre connaissance du domaine audité afin de se familiariser avec les activités et les risques de la structure audité ainsi que des dispositifs de contrôle en place.

La phase de réalisation se concrétise par l'exécution du programme de travail élaboré en amont : opérations de contrôle et analyses au moyen d'entretiens, questionnaires, observations physiques, tests, analyses de données etc.

La phase de conclusion représente la phase ultime de la mission qui, après de nouveaux échanges contradictoires avec la structure audité, aboutit au dépôt du rapport définitif d'audit.

Ce rapport intègre le « plan d'actions » convenu avec l'entité audité pour la mise en œuvre des recommandations.

Indépendance et objectivité de la fonction d'audit interne

L'indépendance de la fonction est notamment garantie par :

- le rattachement hiérarchique du responsable de l'Audit Interne au président directeur général auquel il rend compte régulièrement et son rattachement fonctionnel au comité d'audit et des risques,
- l'absence de toutes autres fonctions opérationnelles pour les collaborateurs de la direction.

Ces caractéristiques donnent à la direction de l'Audit Interne la possibilité d'avoir accès à tous les sites, locaux, informations, documents, fichiers, etc. jugés indispensables à l'exécution de sa mission, et d'entrer en relation avec l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

Le responsable de l'Audit Interne a l'obligation d'informer le président directeur général du Groupe ainsi que le comité d'audit et des risques en cas de remise en cause de cette indépendance.

L'objectivité est, quant à elle, favorisée notamment par :

- l'engagement des auditeurs internes à respecter les règles de déontologie mentionnées dans la charte et la politique de l'Audit Interne,
- l'affectation des missions à l'initiative du responsable de l'Audit Interne,
- la supervision de la réalisation et des résultats des missions par le responsable de l'Audit Interne.

B.6 Fonction actuarielle

La fonction clé actuarielle est incarnée par le directeur Groupe, responsable de la direction Actuariat Groupe et du Pilotage Économique (DAGPE) pour toutes les entités du périmètre Matmut à l'exception d'AMF SAM, Mutlog et Mutlog Garanties (voir schéma des dirigeants effectifs et des fonctions clés au chapitre B1 «Informations Générales sur le système de gouvernance»).

Missions de la Fonction Actuarielle

La fonction actuarielle a un rôle essentiel dans l'évaluation des provisions techniques et doit notamment fournir un avis actuariel indépendant sur :

- les procédures encadrant l'estimation des provisions techniques,
- la suffisance et la qualité des données,
- le caractère approprié des méthodes et modèles retenus,
- les hypothèses retenues et leur justification,
- l'analyse de l'évolution des Best Estimate par rapport à l'expérience,
- l'analyse de sensibilité aux facteurs de risque.

La fonction actuarielle doit également émettre un avis sur la politique de souscription, en développant les éléments suivants :

- la suffisance des primes,
- la pertinence de la segmentation tarifaire et du niveau de granularité retenu,
- l'identification et la description des facteurs externes pouvant avoir un impact sur la rentabilité,
- l'analyse des mesures tarifaires passées,
- l'impact de la commercialisation de nouveaux produits,
- l'analyse des risques d'anti-sélection et la manière dont ils sont gérés.

Enfin, la fonction actuarielle doit émettre un avis sur l'adéquation de la politique de réassurance, en particulier sur :

- la suffisance du programme de réassurance,
- l'optimisation des schémas de réassurance,
- la solidité financière des réassureurs,
- la cohérence de la politique de réassurance avec les autres politiques (à minima, avec la politique de provisionnement et la politique de souscription).

Par ailleurs, la fonction actuarielle contribue à la mise en œuvre de la modélisation des risques sous-tendant le calcul des exigences de capital ainsi qu'à la mise en œuvre de l'évaluation interne des risques et de la solvabilité.

Organisation fonctionnelle

Un rapport actuariel est soumis annuellement pour information au conseil d'administration. Il reprend la synthèse des actions entreprises, l'identification des défaillances et les recommandations de la fonction actuarielle.

La fonction clé actuarielle a confié à une actuaire IA certifiée la coordination des travaux du rapport actuariel. Cette collaboratrice est rattachée à la DAGPE mais n'est pas impliquée dans les travaux de provisionnement, réassurance et souscription réalisés dans le cadre des activités IARD.

Intervention des directions métier et support

Dans le cadre de l'établissement de son rapport, la fonction actuarielle sollicite chacune des parties prenantes, à savoir les équipes Souscription, Réassurance, Gestion, Comptabilité et Informatique, et leur demande de formuler un avis argumenté sur l'ensemble de ses analyses.

Le rapport actuariel est ainsi rédigé à l'issue d'un travail collaboratif et de débats contradictoires. Cependant, la fonction clé actuarielle reste la seule responsable des recommandations contenues dans ce rapport.

Suivi des recommandations

Le suivi des recommandations est réalisé grâce à un progiciel adapté à ce type de gestion et commun au suivi des recommandations qui peuvent émaner des différentes fonctions clé de l'entreprise.

B.7 Sous-traitance

La sous-traitance est définie par la réglementation comme le fait de confier la réalisation d'une partie de ses activités ou fonctions d'assurance à une autre entreprise qui effectuera les travaux confiés soit directement, soit en recourant elle-même à la sous-traitance.

Le système de suivi et d'encadrement de la sous-traitance est identique à l'ensemble des entités du Groupe sauf pour AMF SAM, Mutlog et Mutlog Garanties qui disposent de leur propre dispositif. Une intégration progressive est en cours et s'accompagne de dispositions particulières pour tenir compte d'un cadre réglementaire ou organisationnel spécifique en raison de l'activité.

Politique de sous-traitance

Le Groupe Matmut a recours à la sous-traitance afin de répondre au mieux à la diversification de ses activités et des prestations offertes.

Il se concentre sur son activité principale et fait réaliser, par des intervenants extérieurs, des travaux qualifiés de secondaires ou au contraire des travaux nécessitant une spécialisation ou une adaptation régulière aux changements techniques ou technologiques.

Le cadre général est défini par la politique de sous-traitance du Groupe, élaborée en considérant principalement les éléments suivants :

- la capacité du Groupe, en situation de sous-traitance, à faire face à tout moment à ses engagements vis-à-vis des assurés (continuité d'activité, protection de la clientèle, qualité du service rendu...) et des exigences réglementaires qui lui incombent (LCB-FT, traitement des réclamations...);
- la capacité du prestataire à faire face à tout moment, à ses engagements vis-à-vis du Groupe (ressources financières, techniques, humaines...).

Le Groupe Matmut conserve l'entière responsabilité des risques auxquels il est exposé du fait des accords conclus avec ses sous-traitants, lesquels ne sauraient le dispenser des obligations qui lui incombent tant à l'égard de sa clientèle que de son autorité de contrôle.

Dans le cas d'activités ou de fonctions opérationnelles importantes ou critiques sous-traitées, le Groupe Matmut s'assure que la sous-traitance n'est pas effectuée d'une manière susceptible d'entraîner l'une des conséquences suivantes :

- compromettre gravement la qualité de son système de gouvernance ;
- accroître indûment son risque opérationnel ;
- compromettre la capacité des autorités de contrôle de vérifier qu'il se conforme bien à ses obligations ;
- nuire à la prestation continue d'un niveau de service satisfaisant à l'égard des preneurs.

Sous-traitants importants ou critiques

L'ensemble des prestataires de service listés ci-après ont leur siège et exercent leur activité en France.

Activités externalisées importantes/critiques		
Matmut SAM Matmut Mutualité AMF Assurances Inter Mutuelles Entreprises Matmut Protection Juridique Matmut Vie	Assurances	Gestion de l'assistance
		Gestion des sinistres Navigation de plaisance
		Plate forme de distribution/Gestion des contrats
	Financier	Gestion d'actifs financiers
	SI	Échange de données informatisées
		Dématérialisation des flux entrants et système d'archivage électronique
		Maintenance matériel / logiciel
Logistique	Archivage	
Mutuelle Ociane Matmut	Assurances	Mise en page de flux éditiques, édition, mise sous pli, expédition, génération d'image des impressions
	SI	Edition et maintenance du logiciel de gestion

PARTIE C - PROFIL DE RISQUE

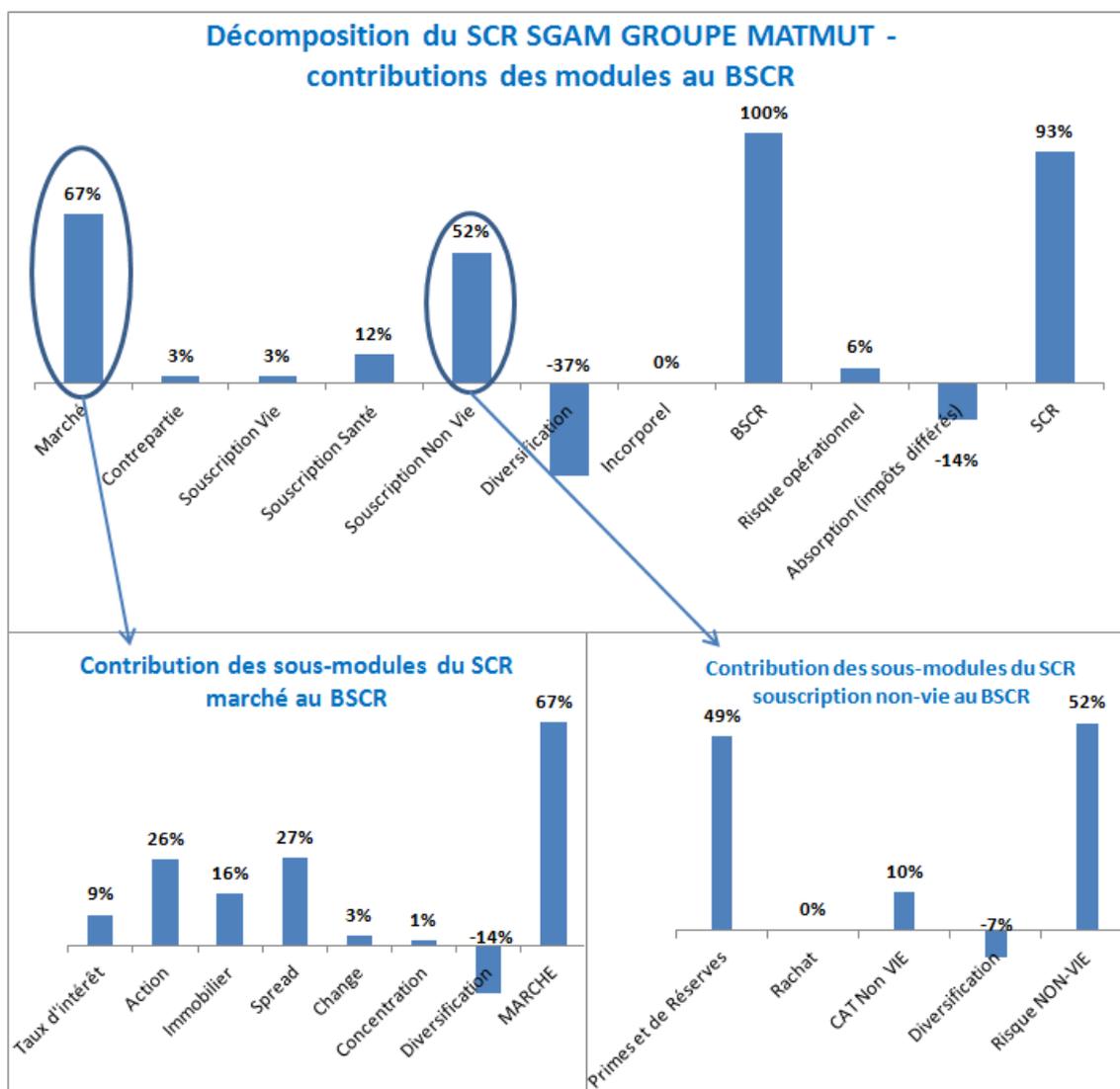
Les risques auxquels le Groupe est exposé sont gérés et suivis dans le respect du cadre d'appétence associé à la mise en œuvre des orientations stratégiques. Ce cadre est fixé par la direction générale et approuvé par le conseil d'administration.

Les activités du Groupe décrites à la partie A «Activités et résultats» l'exposent à des risques d'assurance liés à la souscription, la tarification et le provisionnement des engagements pris par les entités du Groupe.

La présente partie se focalise sur la description des risques majeurs ainsi que sur les techniques d'atténuation qui leur sont appliquées.

Le SCR (capital de solvabilité requis) constitue un des indicateurs principaux de suivi des risques utilisé par le Groupe Matmut. Les principes et méthodes de calcul du SCR sont détaillés à la partie E «Gestion du Capital».

Au 31 décembre 2018, le profil de risque de SGAM Groupe Matmut, déterminé par le SCR, est ventilé de la manière suivante :



C.1 Risque de souscription

Le risque de souscription concerne les activités Non-Vie, Vie et Santé.

Du fait des activités des différentes entités constituantes de la SGAM, le risque de souscription est essentiellement un risque de souscription « non vie ». Il comporte un risque de souscription « santé » et, plus accessoirement, un risque de souscription « vie ».

Le risque de souscription non-vie est défini par le risque de pertes dues à des changements défavorables de la valeur des engagements techniques. Ceux-ci peuvent provenir de fluctuations dans le temps de la fréquence et de la sévérité des événements assurés. Les composantes du risque de souscription sont :

- le risque de primes (soit un coût des sinistres futurs potentiellement supérieur aux primes perçues),
- le risque de réserves (nature aléatoire de l'évaluation des sinistres),
- et le risque de catastrophe.

EXPOSITION AU RISQUE DE SOUSCRIPTION

Les expositions au risque de souscription sont reflétées par le niveau des primes et sinistres (tableau en annexe : S.05.01.02 « primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité ») et le niveau des provisions techniques non vie (tableau en annexe : S.02.01.02 « bilan »).

L'activité principale du Groupe Matmut étant l'assurance Automobile et Habitation, le risque de souscription du Groupe est essentiellement un risque de souscription « non vie ». Ce risque représente 38 % du BSCR avant diversification et porte principalement sur le risque de primes et réserves (36%).

Les risques de souscription portent également sur la « santé » (8 % du BSCR avant diversification) et, plus accessoirement sur la « vie » (2 % du BSCR avant diversification).

Risque de primes

Ce risque comprend :

- **le risque de tarification** qui correspond à une tarification insuffisante provenant d'une sous-estimation de la fréquence et/ou de la gravité dans la détermination du tarif ou qui proviendrait de la survenance d'événements extrêmes ou exceptionnels non couverts par la réassurance.

Ce risque de tarification est apprécié a priori dans le cadre d'études (dossier produit) de la rentabilité des nouveaux produits et garanties et a posteriori par l'intermédiaire d'indicateurs de risque (S/P par produit...).

- **le risque de sélection** qui correspond à une mauvaise appréciation des caractéristiques du risque assuré, conduisant à une anti-sélection et un portefeuille déséquilibré par rapport au tarif appliqué.

Ce risque est appréhendé aux travers de procédures de souscription définies. Des automatismes permettent de contrôler a priori (alerte et blocage des opérations non conformes...) et a posteriori (suivis statistiques après souscription) le respect des règles de souscription.

Risque de réserves

Le risque de réserves correspond aux risques liés à la gestion et l'indemnisation des sinistres en particulier les règles et processus métier permettant de garantir une juste appréciation du risque de variation défavorable des engagements souscrits.

Il vise également la fiabilité du provisionnement de la charge sinistre liée à chaque exercice de souscription pour chacune des classes de risques souscrits.

Les risques inhérents à l'activité sinistre peuvent être :

- de nature économique (ex : l'inflation et le risque de taux pour le dommage corporel) ;
- de nature réglementaire (ex : réforme du régime de la responsabilité civile, règles d'indemnisation du Fonds de Garantie Obligatoire Automobile...) ;
- de nature jurisprudentielle (indemnisation des préjudices).

Risque catastrophe

Le risque catastrophe est un risque de perte liée à la fréquence et à la gravité des événements extrêmes ou exceptionnels qui pèse sur les hypothèses retenues en matière de prix et de provisionnement.

Trois types de catastrophes peuvent être distingués : les catastrophes naturelles, les catastrophes technologiques et les catastrophes humaines (troubles sociaux, terrorisme...).

Ce risque est mesuré par les paramètres de la formule standard.

CONCENTRATION DU RISQUE DE SOUSCRIPTION

Les activités assurantielles principales des entités affiliées de SGAM Groupe Matmut consistent en la souscription de risques d'assurance non-vie et de risques d'assurance vie ce qui lui permet d'apporter une offre complète de protection des personnes et de leurs biens et de bénéficier des effets de diversification associés.

La concentration du risque de souscription est limitée de par la diversification des risques assurés et de par la clientèle du Groupe. Sur le segment IARD des particuliers, tant au niveau des primes, que des sinistres et des capitaux sur risques, aucun engagement ne représente plus d'1% de la totalité des expositions.

En conséquence, compte tenu de la diversification du portefeuille du Groupe Matmut (principalement sur des risques de masse sans particularités en termes de garanties), il n'est pas détecté de concentration importante.

Par ailleurs, la stratégie d'entreprise n'apparaît pas de nature à remettre en cause cette diversification.

ATTÉNUATION DU RISQUE DE SOUSCRIPTION

Les risques de souscription non vie sont couverts par des traités de réassurance qui portent sur les risques de sinistralité les plus volatiles comme les aléas climatiques y compris en catastrophes naturelles, les incendies graves ou les risques de responsabilité civile.

La maîtrise des risques sur le portefeuille Non Vie s'appuie sur l'application des règles de sélection a priori et a posteriori sur une analyse des évolutions des profils de risques du portefeuille, sur l'analyse de la sinistralité constatée (fréquence et intensité) et sur la projection des évolutions probables de cette sinistralité (incluant l'environnement juridique, réglementaire ou de marché ainsi que les évolutions de produits).

En conclusion, en ayant recours à la souscription de divers traités de réassurance destinés à transférer vers des réassureurs, tout ou partie de la charge générée par cette sinistralité atypique, le Groupe Matmut protège son bilan de la survenance de sinistres qui, d'intensité et de fréquence anormales, seraient de nature à mettre en péril la qualité de ses résultats techniques.

SENSIBILITÉ AU RISQUE DE SOUSCRIPTION

Chaque année, dans le cadre de l'EIRS, chaque entité de SGAM Groupe Matmut établit plusieurs scénarios de stress afin de mesurer sa capacité de résistance à des chocs tant sur les activités d'assurances que sur les actifs (pour ces derniers, les hypothèses sont communes à toutes les entités). Elles réalisent également un test combiné prenant en compte le choc de souscription et un choc financier (le plus défavorable pour le Groupe).

La solvabilité du Groupe est calculée selon la méthode « déduction-agrégation » prévue par la réglementation prudentielle. Le SCR est obtenu en sommant les sous-modules de risques des différentes entités puis en les agrégeant compte tenu des coefficients de corrélations de la formule standard.

Concernant les hypothèses de souscription, les chocs portent sur les résiliations, la sinistralité à travers la simulation d'événements climatiques très importants et les impacts de modifications réglementaires ayant un effet sur le niveau des provisions.

Les hypothèses financières sont d'une part une forte hausse de taux, d'autre part une baisse prolongée des taux, couplée à un choc actions.

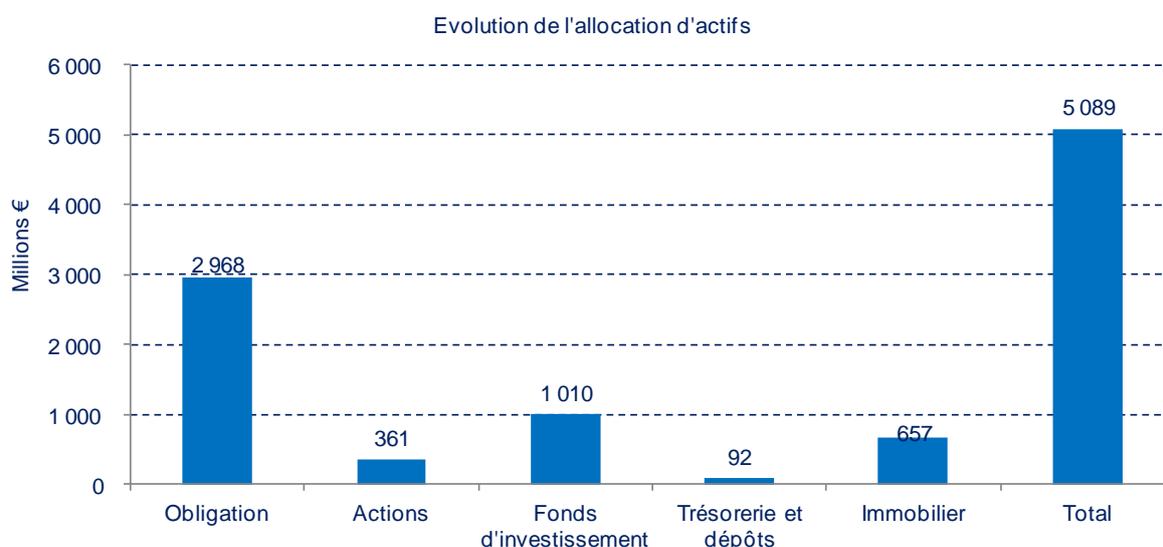
Pour l'ensemble de ces scénarios, le SCR de souscription, comme d'ailleurs le SCR global, montre une sensibilité plutôt faible (au maximum de l'ordre de 10 %).

C.2 Risque de marché

Le risque de marché est défini par la réglementation comme le risque de perte, ou de changement défavorable de la situation financière résultant, directement ou indirectement, de fluctuations affectant le niveau et la volatilité de la valeur de marché des placements (actions, obligations, immobilier, monétaire), des passifs et des instruments financiers.

EXPOSITION AU RISQUE DE MARCHÉ

Le total des actifs, en valeur économique, représente 5 089 millions d'euros. La structure de risque du portefeuille d'investissement est représentée ci-dessous :



Le portefeuille d'actifs de SGAM Groupe Matmut reflète une volonté de diversification des sources de revenus et des risques. La poche d'obligations représente une part importante de l'allocation du portefeuille. Elle est principalement composée d'obligations privées et souveraines détenues en direct (avec également une part de fonds de diversification obligataires : dettes privées, haut rendement, etc...). Le rating moyen du portefeuille de la SGAM est « A » pour une maturité moyenne de 10 ans.

La composition du portefeuille d'investissement par classe est présentée dans le tableau en annexe S.02.01.02 « Bilan prudentiel ». Ces éléments donnent la mesure des expositions au risque de marché.

L'allocation actuelle représente un SCR de marché de 772 millions d'euros au 31 décembre 2018 et se décompose de la façon suivante :

SCR Marché 2018 (en M€)		
Risque de marché après diversification	771,8	100%
Risque Taux d'intérêt	106,2	14%
Risque Action	297,3	39%
Risque Immobilier	180,7	23%
Risque de Spread	305,0	40%
Risque de Concentration	14,9	2%
Risque de change	31,9	4%
Diversification	-164,3	-21%

Cette métrique est suivie et calculée mensuellement au niveau du Groupe même si le pilotage des actifs s'effectue directement au niveau des différentes entités qui le compose.

SENSIBILITE AU RISQUE DE MARCHÉ

Afin de tester la sensibilité aux risques de marché, différentes études sont menées.

Les impacts des sensibilités aux taux et aux actions, en termes de solvabilité, sont évalués dans le cadre de l'EIRS.

En outre, dans le cadre de l'étude de ces risques, des analyses sur base de scénarios critiques (stress-tests) sont effectuées afin d'évaluer la capacité de résistance de SGAM Groupe Matmut.

Les stress-tests ne constituent pas des prévisions mais des scénarios hypothétiques destinés à tester la résilience. Ils sont réalisés chaque année. Ainsi des scénarios de stress sont étudiés et permettent de s'assurer de la capacité à servir ses engagements malgré des scénarios adverses, notamment sur le périmètre de l'assurance vie.

Tests de résistance

Afin d'évaluer la résistance du portefeuille d'actifs à des environnements économiques adverses et à différents chocs de marché, les projections menées dans le cadre de l'EIRS sont complétées par la réalisation de différentes mesures de stress.

Cette évaluation se décline à travers trois typologies de stress ainsi que par des « reverse » stress tests :

► Unitaires

Ils sont performés mensuellement en choquant les grands facteurs de risques du portefeuille (actions, immobilier et taux) et permettent de rendre compte de l'impact de la réalisation de chocs instantanés sur le portefeuille. Notamment, ils permettent d'isoler l'impact des facteurs de risque importants sur le portefeuille et cela, indépendamment des autres. Actuellement, trois chocs « forfaitaires » sont appliqués, ainsi qu'un scénario d'agrégation.

► Historiques

Proche, dans l'esprit et dans la réalisation des stress tests prospectifs spécifiques (cf. ci-dessous), ils complètent la vision du risque de SGAM Groupe Matmut en permettant de pouvoir quantifier la robustesse de son portefeuille face à des crises financières historiques (ex : crise des souverains mai 2010) et cela, tout en considérant la structure de corrélation propre à chaque période. Pour autant, leur interprétation doit être nuancée par le fait que l'évaluation de ces chocs s'effectue de façon instantanée tandis qu'historiquement ils se sont déroulés sur une ou plusieurs années. Ainsi la mise en œuvre de « managements actions », non prise en compte ici, atténuerait l'impact de ces chocs.

► Prospectifs spécifiques

L'enjeu est d'éclairer sur l'impact potentiel sur le profil de risques et sur le ratio de couverture des fonds propres, de la réalisation de différents scénarios de stress jugés réalistes dans l'environnement actuel. Ils sont évalués annuellement dans le cadre du processus EIRS au niveau de chaque entité. En particulier, trois types de chocs financiers ont été testés en 2018 sur les portefeuilles d'actifs des entités du groupe afin d'en évaluer l'impact sur les filiales, et plus particulièrement sur leurs ratios de solvabilité. Les entités réalisent également un choc combiné agrégeant un choc de souscription et le choc financier le plus impactant au niveau groupe.

► **Reverse stress tests**

Dans ce cadre, la SGAM quantifie mensuellement les niveaux de stress à appliquer à certains facteurs de risques qui consommeraient totalement le stock de plus-value latente sur les périmètres Taux, Actions et Immobilier.

C.3 Risque de crédit

Ce risque correspond à la mesure de l'impact sur les fonds propres de changements défavorables de la situation financière, résultant de fluctuations affectant la qualité de crédit d'émetteurs de valeurs mobilières, de contreparties ou de tout débiteur, auxquels le Groupe Matmut est exposé sous forme de risque de contrepartie, de risque lié à la marge ou de concentration du risque de marché.

EXPOSITION AU RISQUE DE CREDIT

SGAM Groupe Matmut est soumise au risque de crédit pour les 2 types d'expositions prévues par la réglementation. Elle est plus particulièrement exposée au titre des expositions de type 1 du fait des contrats de réassurance souscrits pour la couverture des différents engagements pris par les entités constituantes du Groupe et des avoirs en banque.

Le risque de contrepartie est peu significatif dans le total du BSCR avant diversification (2%).

Ce ratio de risque de crédit (ou contrepartie) est stable. En effet, le programme de réassurance couvrant les contrats d'assurance n'a pas connu d'évolution. Par ailleurs, les autres postes du bilan pour lesquels le risque de contrepartie s'applique sont peu fluctuants.

CONCENTRATION DE RISQUE DE CREDIT

Compte tenu de la diversification du portefeuille de réassureurs, il n'est pas détecté de concentration importante sur les contreparties individuelles. La diversification des réassureurs est formalisée via une limite d'engagement maximale fixée à 20% de chaque programme sauf cas particulier.

ATTENUATION DU RISQUE DE CREDIT

La politique de réassurance prévoit des règles de sélection et de diversification des réassureurs. Ces règles internes visent à atténuer le risque de contrepartie, et notamment :

- le recours à des réassureurs présents dans la liste de sécurité de son courtier de réassurance,
- une notation des réassureurs a minima égale à A- chez au moins une des 3 agences de notation : S&P, AM Best, Fitch,
- une veille tout au long de l'année sur la solidité financière des réassureurs ;
- une clause de résiliation anticipée incluse dans les traités, en cas de dégradation importante du rating du réassureur, sauf dérogations dûment validées,
- une clause d'appel au comptant, également incluse dans les traités, qui permet, préalablement à son propre règlement, de demander au réassureur, la fraction du paiement à la charge de ce dernier,
- la garantie par les réassureurs de leurs engagements sous forme de gage espèces ou nantissements de comptes titres chez un dépositaire.

SENSIBILITE DU RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit est non significatif et aucune évolution majeure du programme de réassurance n'est prévue.

Compte tenu de son poids, le risque de contrepartie ne fait actuellement pas l'objet de tests de résistance spécifiques.

C.4 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque de perte résultant d'un manque de liquidités disponibles à court terme pour faire face aux engagements du Groupe Matmut. Autrement dit, dans le cadre de ses activités assurantielles, le Groupe doit être en mesure de régler les prestations dues.

Ce risque n'est pas calculé dans la formule standard.

Le besoin de liquidité est pris en compte lors de la détermination de l'allocation d'actifs de chacune des entités du Groupe.

BENEFICES ATTENDUS SUR PRIMES FUTURES

Les bénéfices attendus inclus dans les primes futures correspondent à la somme des montants calculés pour chacune des entités de la SGAM, dans la mesure où aucune opération intra Groupe n'est à noter concernant les primes retenues pour ce calcul.

Au 31 décembre 2018, le montant des bénéfices attendus inclus dans les primes futures s'élève à 77,8 millions d'euros.

C.5 Risque opérationnel

Le risque opérationnel se définit comme le risque de perte résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, personnes, systèmes internes ou résultant d'événements extérieurs.

Il trouve son origine sur des problématiques liées aux :

- processus : processus inadaptés, inadéquation de ressources, non-conformité réglementaire ;
- hommes : erreur de saisie, omission, retards, inadéquation des compétences, malveillances, fraudes ;
- système d'information : indisponibilité, détérioration des données, confidentialité, intrusion...

Les risques opérationnels incluent les risques de non-conformité définis comme le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, de perte financière ou d'atteinte à la réputation suite au non respect des dispositions réglementaires.

Exposition au risque opérationnel

Le risque opérationnel est mesuré par la formule standard.

Risques liés à la sécurité de l'information

Les activités du Groupe dépendent étroitement de ses systèmes d'information, dans la mesure où ses activités exigent de traiter un grand nombre d'opérations de plus en plus complexes. Des pannes logicielles, matérielles ou des défauts de services d'un partenaire ou d'un fournisseur importants ou répétés pourraient entraîner des erreurs ou des interruptions dans les systèmes de gestion de la clientèle, de comptabilité et de trésorerie.

Les systèmes d'information sont des ressources stratégiques, notamment pour assurer la continuité des services rendus aux sociétaires.

Une politique générale de sécurité des systèmes d'information (PGSSI) définit les principes généraux de sécurité à respecter ainsi que l'organisation et les responsabilités en matière de SI :

Elle prévoit la mise en œuvre d'actions de contrôle et de suivi à travers notamment la réalisation d'exercices réguliers permettant de s'assurer du bon fonctionnement des mécanismes de haute disponibilité et de réplique des données entre les deux salles informatiques dont dispose le Groupe. Une fois par an, un exercice de restauration de la sauvegarde des données est mené sur un site externe, de manière à valider le redémarrage des activités essentielles.

Le correspondant Contrôle Interne dédié au suivi des risques opérationnels de la direction Informatique s'appuie sur le dispositif de Contrôle Interne du Groupe à savoir : élaboration de cartographie des risques opérationnels, traitement des incidents et mise en œuvre de plans d'action dont les suivis sont formalisés dans l'outil de gestion de risques e-front.

Risques liés à la continuité d'activité

Les risques de sécurité considèrent également les ruptures importantes ou durables de l'activité (incendie, pandémie, panne informatique, ...) ainsi que les incidents majeurs pouvant avoir un impact important sur les collaborateurs, les biens, les clients ou la réputation.

Le dispositif de gestion des situations susceptibles de compromettre la continuité d'activité est formalisé dans la politique de continuité d'activité.

Elle vise les situations d'indisponibilité des SI, des locaux et la défaillance d'un sous-traitant avec notamment l'élaboration d'un plan de continuité d'activité, d'un plan de secours informatique et d'une procédure de gestion de crise.

Risques de non qualité des données

Les données sont au cœur de l'activité d'assurance et représentent de ce fait un actif central et un point d'attention pour l'entreprise. Dès lors, le risque de non maîtrise de la qualité des données représente un enjeu primordial pour les besoins de maîtrise de l'activité courante et du pilotage.

Le Groupe est soumis à la politique de qualité des données qui définit la gouvernance et les processus associés au contrôle des données. En particulier, il met en œuvre un ensemble de processus transverses d'identification, de documentation, d'évaluation et de contrôle des données visant à garantir la qualité des calculs des provisions techniques.

Risques liés à la sous-traitance

Les activités sous-traitées font l'objet d'une attention particulière du fait que tout défaut de pilotage pourrait avoir des impacts financiers mais aussi de réputation dès lors qu'il conduirait à une dégradation des services pour des assurés.

Le Groupe est soumis à la politique de sous-traitance qui définit le processus d'identification et de contrôle des sous traitants.

Les activités externalisées faisant l'objet d'un contrôle renforcé concernent les domaines d'activités suivants : système d'information, logistique, gestion financière, centre d'appels et assistance (cf. infra paragraphe B.7).

Le dispositif de contrôle et de suivi s'appuie sur une cartographie des risques inhérents aux activités importantes/critiques déléguées. Il permet notamment de mettre régulièrement à jour la connaissance de l'organisation, des moyens techniques, humains, financiers et de contrôle des délégataires, d'évaluer le niveau de maîtrise des risques et d'en préconiser le renforcement le cas échéant.

Risques de non-conformité

Le risque de non-conformité se définit comme le risque auquel le Groupe est exposé en cas de manquement à des dispositions normatives pouvant entraîner une sanction judiciaire ou administrative, une perte financière significative ou porter atteinte à sa réputation.

Les nombreuses évolutions réglementaires demandent un ajustement permanent des processus afin d'être en conformité avec la réglementation. Ces évolutions et / ou ajustements peuvent demander des investissements importants.

La mise en œuvre du dispositif de vérification de la conformité porte en priorité sur 5 thématiques : Gouvernance – Données personnelles – Sécurité financière et Protection de la clientèle (cf. infra paragraphe B.4).

Réduction du risque opérationnel

Pour maîtriser ses risques opérationnels, le Groupe s'appuie notamment sur des dispositifs tels que :

- la mise en place et l'application de politiques (présentées ci-dessus) :
 - o la politique de contrôle interne et de gestion du risque opérationnel,
 - o la politique générale de sécurité des systèmes d'information (PGSSI),
 - o la politique de qualité des données,
 - o la politique de continuité d'activité,
 - o la politique de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
- la mise en œuvre d'outils de suivis des risques (via des cartographies de risques, la réalisation de tests de contrôles réguliers, la collecte et le traitement des incidents, la définition et le suivi d'avancement de plans d'action),
- l'existence d'un plan de continuité d'activité, d'un plan de secours informatique et d'une procédure de gestion de crise,

Par ailleurs, le Groupe bénéficie de la couverture d'une police d'assurance portant sur la sécurité des systèmes d'informations de type « cyber », permettant de réduire les impacts financiers d'une défaillance informatique (spécialement en termes d'atteinte aux données, à la sécurité ou la disponibilité du système informatique) à hauteur de 5 millions d'euros.

L'ensemble de ces dispositifs permettent de veiller au bon fonctionnement opérationnel des activités y compris dans sa globalité et grâce aux indicateurs de réagir dans les meilleurs délais.

Avec l'aide des directions métiers, les travaux de l'année 2018 ont été principalement consacrés au plan de continuité d'activité, à la recherche d'optimisation de la couverture assurantielle spécialement la couverture des risques cyber, tous risques informatiques, responsabilité civile et pertes d'exploitation du siège social pour notamment faire face aux évolutions des systèmes d'information à horizon de la période de planification.

C.6 Risques émergents

L'identification de ces risques s'appuie essentiellement sur la cartographie des risques de la profession de l'assurance, élaborée par la Fédération Française de l'Assurance (FFA).

L'exposition du Groupe aux risques émergents vise le risque technologique (cyber criminalité), le risque réglementaire et le risque environnemental.

RISQUE TECHNOLOGIQUE

Risque cyber

Ce risque vise en particulier les cyber-attaques de grande ampleur, avec des conséquences économiques significatives, la fragilisation de la protection des données personnelles et enfin, le risque de fraude aux données.

Ces risques cyber sont consécutifs à :

- un acte malveillant ou de terrorisme,
- une erreur humaine, une panne ou des problèmes techniques,
- un évènement naturel ou accidentel.

Afin de maîtriser le risque portant sur la sécurité des Systèmes d'Informations (SI), le Groupe Matmut a mis en œuvre les moyens suivants :

- **Police d'assurance de type « cyber »**

Celle-ci couvre un périmètre assez large de garanties : responsabilité civile, dommages subis, cyber extorsion, gestion de crise.

- **Politique de continuité d'activité**

Celle-ci comprend notamment un plan de continuité d'activité (PCA) permettant de renforcer la résilience de l'entité en cas de sinistre cyber majeur.

Ce PCA dispose d'un volet PSI (plan de secours informatique) fondé sur l'existence de deux salles informatiques identiques fonctionnant en mode « miroir ». Il en résulte un niveau de protection élevé pour l'ensemble des applicatifs.

Ce dispositif fait l'objet de tests et est revue au moins une fois par an.

Enfin, les risques liés à la continuité d'activité et plus précisément à la gestion, à la performance et à la sécurité des SI sont identifiés dans les cartographies des risques de contrôle interne et/ou de sous-traitance.

Le dispositif PCA prévoit également un plan de gestion de crise.

Enfin, les activités confiées à des tiers font l'objet d'un suivi particulier. Les moyens prévus pour pallier l'indisponibilité d'un sous-traitant sont formalisés dans les contrats.

Disruption technologique et sociétale

L'évolution des modes de consommation et l'économie de l'usage (y compris l'automobile) d'une part, les innovations de rupture (disruption) apportées par l'arrivée de nouveaux acteurs et la digitalisation d'autre part, génèrent des risques de maintenir des produits inadaptés à la demande et de renforcement de la concurrence.

Risque réglementaire

Ce risque comporte deux volets :

- **Le premier** lié à l'augmentation sensible de la réglementation (notion d'avalanche réglementaire) européenne ex : DDA, PRIIPS, et RGDP), et française (ex : réforme de la Responsabilité Civile, règles d'indemnisation par le FGAO, réforme ANI...).
- **Le second** : le risque de non-conformité réglementaire résultant de la complexité de ces réglementations.

Le dispositif de maîtrise de ce risque s'appuie essentiellement sur différents travaux engagés dans les entités constituantes :

- des travaux de veille juridique et réglementaire au niveau du Groupe permettent notamment de suivre la mise en place des différents sujets réglementaires,
- des travaux d'analyses d'impacts de l'ensemble des évolutions réglementaires réalisés par la direction juridique Groupe,
- des travaux de suivi du risque relatif à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) s'appuyant sur un comité LCB-FT trimestriel, permettant de s'assurer de :
 - o la formation LCB-FT dans le Groupe,
 - o la mise en place et de la révision annuelle des procédures écrites et des classifications des risques LCB-FT,
 - o l'examen et la complétude des instructions lorsqu'un soupçon de blanchiment est détecté dans le cadre de la gestion des dossiers "fraude" et "blanchiment".

RISQUE ENVIRONNEMENTAL (désordres climatiques – Pollution/impacts sur la santé)

Ce risque vise le changement climatique et l'apparition de catastrophes naturelles plus fréquentes et plus dommageables comme la survenance d'évènements d'ampleur de type inondations et sécheresses.

Il vise également le risque de pollution accrue susceptible d'impacts sur la santé et les conditions de sa prise en charge.

Sur le périmètre de l'assurance IARD, le Groupe fait face au risque de changement climatique et de catastrophes naturelles au travers des entités Matmut SAM et AMF Assurances.

Sur le périmètre de l'assurance de personnes (santé notamment), il est également exposé aux impacts que ces désordres climatiques et la pollution induite sont susceptibles d'avoir sur la santé de la population.

Le dispositif de maîtrise de ce risque s'appuie essentiellement sur les travaux engagés dans ces entités. Ces travaux sont les suivants :

- des travaux de mesure de résilience aux stress tests réalisés au titre de l'exercice EIRS,
- l'intégration de franchises et plafonds d'indemnisation formalisés contractuellement (conditions générales et / ou conditions particulières) à l'égard des événements naturels garantis,
- la participation de la direction de la Maîtrise des Risques Groupe aux travaux de place à l'occasion des réunions du groupe de travail de la commission analyse des risques de la FFA.

C.7 Autres risques importants

L'ensemble des risques présentés ci-après, comme ceux identifiés en risques émergents, ne sont pas pris en compte dans la formule standard.

Pour ces risques, le besoin global de solvabilité correspond à la mise en place d'un ensemble de dispositifs et de moyens permettant à la fois leur maîtrise et l'atteinte des objectifs stratégiques de la SGAM.

RISQUE DE LIQUIDITE

Voir le chapitre C4. « Risque de liquidité ».

RISQUE STRATEGIQUE

Il est caractérisé par :

- le risque de pertes découlant de décisions stratégiques s'avérant erronées, inadaptées,
- la non-atteinte des objectifs stratégiques due à une inadéquation des moyens mis en œuvre pour les atteindre.

La stratégie du Groupe est cristallisée dans les différents plans d'affaires solos (hypothèses stratégiques) et dans la formalisation de l'appétit pour le risque (objectifs stratégiques) de chacune des entités le composant.

Le risque stratégique est également caractérisé par ses choix en termes d'entreprises partenaires et la mise en place de partenariats structurants.

RISQUE DE CONTAGION

Du fait de la forte cohérence de gestion du Groupe Matmut, le risque de contagion concerne principalement les risques opérationnels Groupe qui, s'ils surviennent au sein d'une entité affiliée, peuvent impacter d'autres entités voire l'ensemble du Groupe. (A titre d'illustration, Matmut SAM assume les fonctions support de ses 4 filiales).

Le risque de contagion peut être lié, par exemple :

- à des pratiques commerciales incorrectes (non-conformité des produits, démarche marketing inadaptée, diffusion d'information confidentielles concernant les assurés, non respect du secret professionnel, mauvaise qualité d'accueil ou de service...),
- à la défaillance dans le suivi d'opérations internes (défaut d'organisation interne, défaut de communication entre services/entre filiales, défaut d'archivage),
- aux partenaires, fournisseurs et sous-traitants (mauvaise exécution d'une prestation, retards...),
- aux pratiques en matière d'emploi et de sécurité sur le lieu de travail (discrimination, recrutements inadaptés, formations inadaptées ou insuffisantes...),
- aux dysfonctionnements des systèmes d'information (pertes d'information, recul de la performance informatique, pannes des systèmes, développements erronés...),
- à des pratiques fiscales et/ou comptables inappropriées,
- aux dommages aux infrastructures et au matériel,

- aux indisponibilités de moyens (personnel, matériel informatique, immobilier), menant à une non-continuité d'activité,
- à la fraude et au blanchiment (contrefaçons, détournement de fonds, abus de biens sociaux, corruption, piratage des systèmes d'information...).

Le dispositif de contrôle interne et de conformité Groupe vise à identifier et à préciser plus spécifiquement les risques au sein de chaque direction de chaque filiale. Il contribue ainsi à anticiper le risque de contagion.

RISQUE SOCIAL

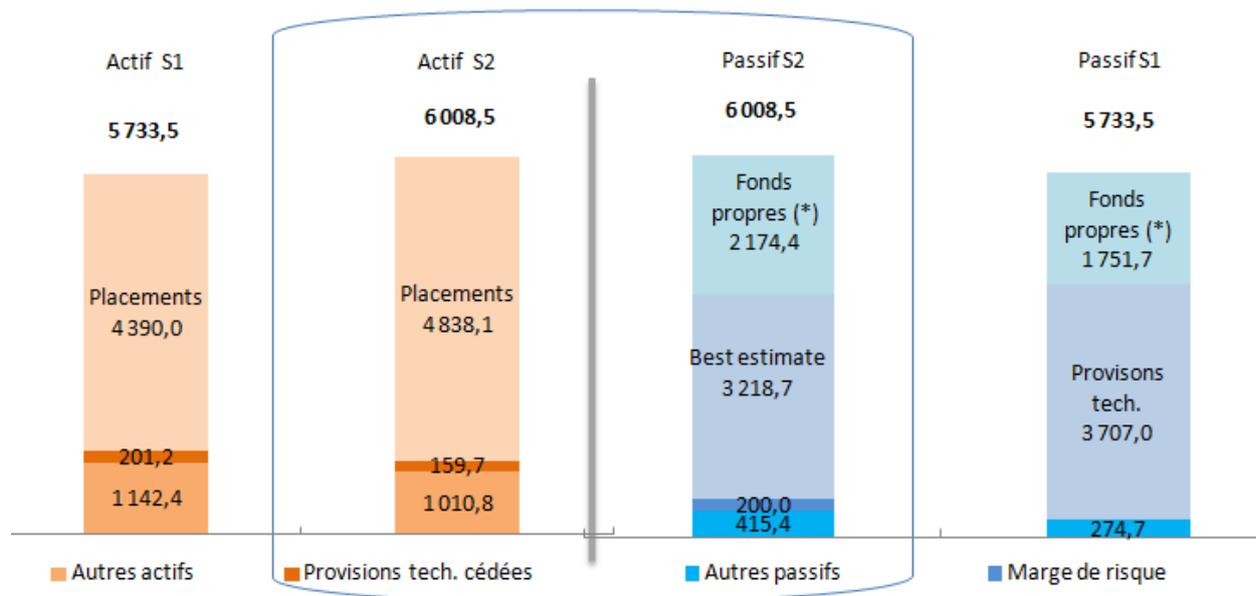
Le secteur de l'assurance connaît aujourd'hui des défis de transformation digitale importants nécessitant des évolutions dans l'organisation du travail. Ces changements génèrent des risques sociaux.

Le dispositif de maîtrise de ce risque s'appuie essentiellement sur la politique RH Groupe. Celle-ci place le collaborateur au cœur des préoccupations du Groupe. Elle prévoit des actions d'accompagnement formalisées et suivies portant sur la formation des collaborateurs, intégrant les défis de transformation des métiers qui s'imposent au secteur de l'assurance.

PARTIE D - VALORISATION A DES FINS DE SOLVABILITE

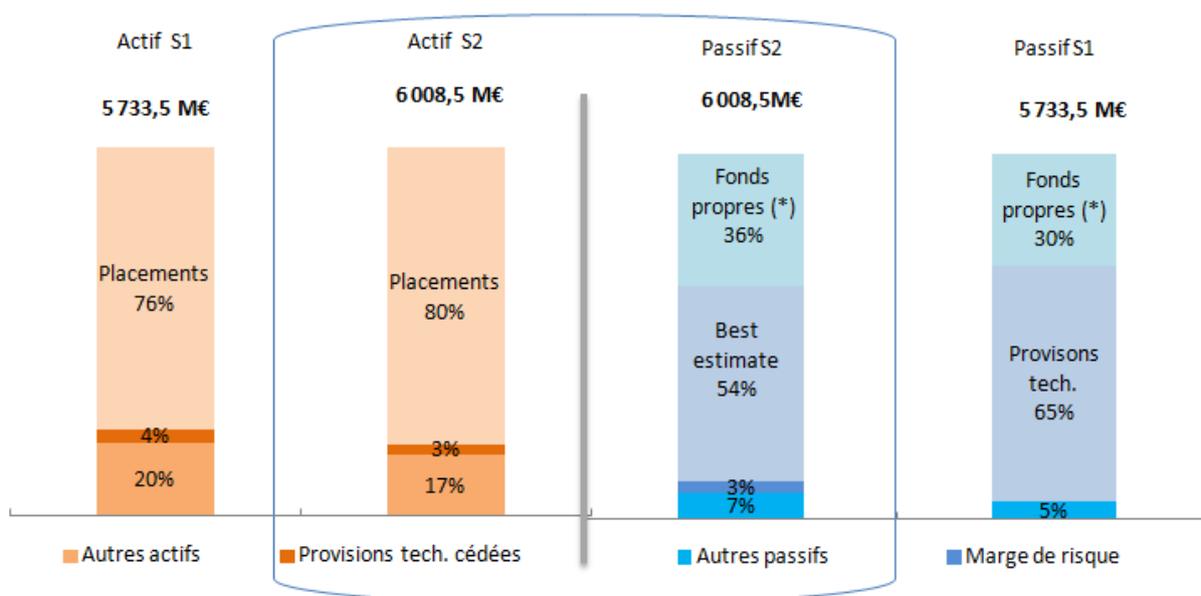
Les placements s'entendent hors immobilier d'exploitation.

Bilan (en M€)



(*) Fonds propres y compris passifs subordonnés et intérêts minoritaires

Bilan (en %)



(*) Fonds propres y compris passifs subordonnés et intérêts minoritaires



ACTIFS FINANCIERS ET IMMOBILIERS

Le périmètre couvert est celui des actifs financiers et immobiliers de l'ensemble des sociétés du Groupe t, y compris ceux remis en garantie ou en nantissement.

Description des bases de données

Les données nécessaires à l'évaluation à des fins de solvabilité sont principalement extraites du logiciel comptable qui comptabilise les stocks et flux des actifs financiers du Groupe, qu'ils soient gérés en direct ou en gestion déléguée sous mandat.

Les données disponibles dans le logiciel comptable sont complétées si nécessaire par des données issues de logiciels d'information tels que Bloomberg.

Afin de pouvoir centraliser l'ensemble de ces données, un infocentre dédié aux actifs a été créé sous SAS.

Méthodologies et hypothèses de valorisation

Actions

Les actions cotées sont valorisées dans le logiciel comptable chaque fin de mois en valeur de marché (dernier cours coté sur leur place de référence).

Les actions non-cotées sont valorisées une fois par an à partir de leurs comptes annuels sur la base de leurs fonds propres nets. Elles peuvent être revalorisées lorsqu'un évènement récent permet de préciser une valeur plus économique : valorisation attestée par le commissaire aux comptes de la société ou cession réelle d'une partie du capital ayant eu lieu et permettant d'exprimer un prix de marché ou valorisation sur la base des fonds propres prudentiels (s'agissant de compagnies soumises à la réglementation prudentielle).

Une valorisation en normes prudentielles est effectuée lorsque cela est possible (selon matérialité) pour les mutuelles et sociétés d'assurance incluses dans le périmètre Groupe.

Les OPCVM sont valorisés selon leur valeur liquidative officielle.

Obligations

Les obligations cotées sont valorisées dans le logiciel comptable chaque fin de mois en valeur de marché (moyenne des MID de tous les contributeurs ICMA).

Les obligations non cotées ainsi que les prêts représentent des créances sur des sociétés liées au Groupe ou à l'économie sociale. Ils sont valorisés en actualisant leurs flux futurs sur la base de la courbe des taux en date d'observation, ajusté du spread de crédit à l'émission de chacun d'eux.

Les emprunts structurés, peu liquides, sont valorisés en marked-to-model chaque fin de mois par les contreparties. Une contre-valorisation de ces titres par une société indépendante est également effectuée mensuellement ; les écarts significatifs sont analysés.

Immeubles

Les immeubles sont valorisés sur la base de rapports d'expertise détaillés et réalisés par roulement tous les cinq ans par des experts immobiliers ayant la connaissance du marché local et, entre deux, par des certifications de ces mêmes experts qui font évoluer ou non la valorisation de ces immeubles en fonction notamment des travaux effectués et du comportement du marché local.

Les immeubles en cours sont valorisés au prix décaissé au jour de l'inventaire.

En ce qui concerne les SCI, un calcul de valorisation est effectué sur la base de la valeur d'expertise des immeubles détenus + (capitaux propres – valeur nette comptable des immeubles).

Analyse d'écart entre les évaluations normes françaises et normes prudentielles

En normes comptables françaises, les actifs sont, à l'acquisition, enregistrés à leurs coûts historiques. Par la suite, la valeur nette comptable reflète le coût historique corrigé, le cas échéant, des amortissements et des éventuelles provisions pour dépréciation durable. La valorisation en normes prudentielles est obtenue sur la base des méthodologies décrites précédemment.

en M€	Solvabilité II	Solvabilité I (valeur nette comptable)	S2 - S1	S2 / S1
Placements	4 838,1	4 390,0	448,1	10%
Immobilier (autre que pour usage propre)	251,1	180,9	70,2	39%
Participations	238,1	137,5	100,6	73%
Actions	211,1	109,5	101,6	93%
Obligations	2 997,3	2 874,9	122,5	4%
Fonds d'investissement	1 041,7	987,8	53,9	5%
Autres dépôts	92,9	92,9	0,0	0%
Dérivés	0,1	0,8	-0,7	-84%
Prêts et prêts hypothécaires	5,7	5,7	0,0	0%

AUTRES ACTIFS

Méthodologies et hypothèses de valorisation

Les écarts d'acquisition (ou goodwill) et les frais d'acquisition reportés sont sans valeur en normes prudentielles.

Les actifs incorporels sont valorisés à zéro, à l'exception des droits au bail pour lesquels il est retenu la valeur d'expertise.

La valeur retenue pour les actifs corporels d'exploitation est une valeur de revente estimée à leur coût d'acquisition net des amortissements pratiqués. Ceci, à l'exception des agencements et installations, ainsi que des matériels et mobilier de bureau, dont la valeur de revente est considérée comme nulle.

N'étant pas matériels, les autres postes, dont le dénouement est inférieur à 6 mois, ne font pas l'objet d'une actualisation.

D.2 Provisions techniques

Les provisions techniques représentent des réserves constituées par le Groupe pour faire face à ses engagements d'assurance, pris envers ses assurés en vertu des garanties souscrites.

Les provisions techniques du Groupe sont inscrites au bilan en normes prudentielles à leur valeur économique qui correspond à une valeur de transfert.

Leur montant est égal à la somme de la meilleure estimation des engagements et d'une marge de risque.

Elles doivent répondre au principe imposé par le législateur qui est celui des engagements réglementés et doivent à tout instant être représentées par des actifs équivalents.

Le tableau S.02.01.02 figurant en annexe du présent rapport présente la valeur des provisions techniques.

PROVISIONS TECHNIQUES PAR LIGNE D'ACTIVITÉ

Le tableau ci-dessous présente les provisions techniques, détaillées par ligne d'activité :

Lignes d'affaires (LoB) Y compris acceptations proportionnelles en M€	Provisions techniques brutes			Total	Provision cédée	Provision Technique nette de réassurance
	dont Best Estimate de primes	Best Estimate de réserves	Marge de risque			
4 RC Automobile	38,1	989,5	59,8	1 087,4	29,2	1 058,2
5 Automobile autre	62,8	65,2	29,5	157,5	6,2	151,3
7 Incendie et autres dommages aux biens	10,1	260,6	30,7	301,4	79,6	221,7
8 RC Générale	2,5	220,9	15,7	239,1	39,0	200,1
30 Engagements d'assurance vie - Contrats avec PB	0,0	1 117,1	13,2	1 130,4	0,0	1 130,4
34 Rentes issues de contrats non vie	0,0	235,7	2,7	238,4	0,0	238,4
Autres	-27,0	243,2	48,3	264,5	5,6	258,9
TOTAL - SGAM Groupe Matmut	86,5	3 132,2	200,0	3 418,7	159,7	3 259,0

L'essentiel des provisions techniques brutes comme nettes de réassurance concernent les activités Automobile (36%) et Assurance-vie (33% en lien avec le poids des engagements cumulés d'exercice en exercice).

BASES, MÉTHODES ET PRINCIPALES HYPOTHÈSES

Les provisions techniques regroupent :

- le Best Estimate de primes,
- le Best Estimate de sinistres,
- la marge de risque.

Pour prendre en compte la réassurance, les Best Estimate de primes et sinistres donnent lieu à la détermination des créances qui correspondent aux montants recouvrables auprès des réassureurs. Conformément aux spécifications techniques, les créances de réassurance « Best Estimate » sont ajustées du risque de contrepartie.

Segmentation

Les calculs sont réalisés selon une segmentation par groupe homogène de risque, qui permet un niveau de détail suffisant et satisfaisant pour l'établissement des comptes tant en normes françaises qu'en normes prudentielles.

Best Estimate

Pour les activités « Non Vie » (IARD et Santé), les provisions Best Estimate sont déterminées en distinguant :

- Le Best Estimate de primes : celui-ci est calculé au titre des engagements futurs pris par l'entreprise et pour lesquels aucune action pour modifier l'engagement n'est envisageable (révision des cotisations, résiliation).
- Le Best Estimate de sinistres : cette provision prend en compte tous les sinistres qui se sont produits (déclarés ou non encore déclarés) et non encore réglés ou seulement partiellement réglés.

Pour ces deux évaluations, après détermination des différents flux constitutifs de ces provisions (cotisations, prestations, recours, frais...), à l'aide de méthodologies actuarielles standards, l'actualisation est effectuée avec la courbe des taux retenue – au 31 décembre 2018 - fournie par l'EIOPA, sans ajustement.

Pour les activités vie et notamment les contrats avec participation aux bénéficiaires, les provisions sont obtenues par une méthode stochastique (moyenne sur l'ensemble des scénarios). L'actualisation est réalisée, pour chaque scénario, sur la base de courbes des déflateurs de chaque scénario.

Marge de risque

Elle correspond à la somme des marges de risque des différentes entités constituantes du Groupe.

Niveau d'incertitude lié à la valeur des provisions techniques

Il porte principalement sur l'évolution des paramètres suivants :

- pour les activités non vie : l'inflation et les taux d'intérêts mais également la réglementation et la jurisprudence en matière d'indemnisation ;
- pour l'activité vie : les lois de rachat et de décès ainsi que la probabilité de réalisation de situations issues de scénarios économiques combinant plusieurs facteurs de risque.

Différences d'évaluation entre normes prudentielles et normes françaises

Lignes d'affaires (LoB) Y compris acceptations proportionnelles		Provisions techniques brutes		Ecart
		Norme Solvabilité 2*	Norme française	
4	RC Automobile	1 087,4	1 300,8	-213,4
5	Automobile autre	157,5	117,3	40,2
7	Incendie et autres dommages aux biens	301,4	302,9	-1,6
8	RC Générale	239,1	273,6	-34,5
30	Engagements d'assurance vie - Contrats avec PB	1 130,4	1 098,7	31,6
34	Rentes issues de contrats non vie	238,4	285,5	-47,0
	Autres	264,5	328,9	-64,4
TOTAL - SGAM Groupe Matmut		3 418,7	3 707,8	-289,1

* y compris marge de risque

Les principales différences entre les deux évaluations résultent :

Pour les activités non vie :

- La réglementation prudentielle est basée sur une règle de « meilleure estimation » alors que la réglementation française prévoit la prise en compte de prudences dans les provisions. De plus, pour les provisions mathématiques des rentes, la réglementation française impose des hypothèses de calcul (table de mortalité, taux de revalorisation des rentes, taux d'actualisation fixe sur toute la durée) ;
- Les provisions en normes prudentielles tiennent compte d'une actualisation des flux futurs, sur la base d'une courbe de taux qui n'est pas admise dans les provisions en normes françaises

Pour les activités vie : le calcul est rétrospectif en normes françaises et prospectif en normes prudentielles.

Par ailleurs, la réglementation prudentielle inclut une marge de risque.

MONTANTS RECOUVRABLES AU TITRE DES CONTRATS DE RÉASSURANCE

Ce poste concerne majoritairement l'assurance non -vie.

La meilleure estimation des créances de réassurance est réalisée séparément pour les estimations relatives aux provisions pour primes et celles relatives aux provisions pour sinistres à payer. Les créances de réassurance figurant à l'actif du bilan font l'objet d'un calcul Best Estimate par ligne d'activité et par survenance ; il est également tenu compte d'une ventilation par réassureur afin de prendre en compte les pertes probables du fait d'un risque de défaut de la contrepartie.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

SGAM Groupe Matmut n'a recours à aucune des mesures transitoires prévues par la réglementation prudentielle (sur les provisions techniques, sur les taux et sur les chocs actions). Elle n'applique ni la correction pour volatilité, ni l'ajustement égalisateur. De même, il n'est pas appliqué de paramètres propres à son profil de risque.

D.3 Autres passifs

MÉTHODOLOGIES ET HYPOTHÈSES DE VALORISATION

La provision pour égalisation n'est pas valorisée car sans fondement en réglementation prudentielle.

Les emprunts bancaires éventuels sont valorisés en tenant compte des flux futurs actualisés.

Les engagements sociaux, non comptabilisés en normes françaises le sont en normes prudentielles selon les principes de la norme IAS 19.

Les impôts différés :

- Impôts différés résultant de la différence de valorisation (normes françaises / normes prudentielles :
 - o pour chaque rubrique du bilan, la base fiscale en normes françaises est comparée à la valeur en normes prudentielles et un impôt différé est constaté sur cette différence.
 - o Le taux d'imposition retenu pour 2018 est de 32.02% (taux de droit commun + contribution additionnelle 2019), sauf régimes particuliers (ex : régime des plus ou moins values long terme).
 - o les impôts différés calculés sur les écarts de valorisation sont nettés au bilan.
- Impôts différés liés aux déficits reportables, crédits d'impôts reportables, reports et sursis d'imposition, le cas échéant :
 - o Les éventuels crédits sont activés à due concurrence de l'impôt différé passif figurant au bilan (par simplification, l'ensemble est netté au bilan).
 - o Le taux d'imposition retenu est le taux applicable à l'exercice de dénouement estimé de la situation d'imposition différée.

N'étant pas matériels, les autres postes, dont le dénouement est inférieur à 6 mois, ne font pas l'objet d'une actualisation.

D.4 Méthodes de valorisation alternatives

Aucune méthode de valorisation alternative n'est utilisée.

SGAM GROUPE MATMUT

Montants en K€	Solvabilité 2	Normes comptables	Ecart
Investissements représentant les provisions des contrats en euros	4 833 293	4 385 210	448 083
Immobilier autre que celui détenu pour usage propre	251 104	180 879	70 224
Participations	238 144	137 518	100 626
Actions	211 125	109 545	101 580
Obligations	2 997 319	2 874 855	122 464
Fonds d'investissement	1 041 656	987 794	53 862
Dérivés	127	801	-674
Autres	93 819	93 819	0
Investissements représentant les provisions des contrats en UC	1	1	0
Immobilisations corporelles pour usage propre	432 915	439 756	-6 841
Provisions techniques cédées	159 650	201 195	-41 545
Prêts	4 788	4 766	22
Impôts différés actif	0	42 806	-42 806
Autres actifs	577 897	659 794	-81 897
Ecart d'acquisition	0	56 084	-56 084
Actifs incorporels	4 244	13 821	-9 577
Dépôts auprès des cédantes	862	862	0
Créances nées d'opérations d'assurance	81 720	81 720	0
Créances nées d'opérations de réassurance	26 687	26 687	0
Frais d'acquisition reportés	0	16 236	-16 236
Autres créances	173 743	173 743	0
Trésorerie	290 642	290 642	0
Autres	0	0	0
Total actif	6 008 543	5 733 529	275 015
Provisions techniques (meilleure estimation)	3 218 667	3 707 766	-489 099
Marge de risque	200 028	0	200 028
Impôts différés passif	103 939	0	103 939
Dettes subordonnées	10 000	10 000	0
Engagements sociaux	48 678	11 386	37 292
Autres provisions	2 391	2 199	191
Autres dettes	260 438	260 438	0
Dettes financières	36 007	36 007	0
Autres	224 431	224 431	0
Total passif	3 844 141	3 991 789	-147 648
Excédent de l'actif sur le passif	2 164 402	1 741 739	422 663

Son bilan consolidé représente un total à l'actif de 6 milliards d'euros.

Montants en K€		Provisions brutes		Provisions cédées	
		Solvabilité 2	Normes comptables	Solvabilité 2	Normes comptables
Assurance de frais médicaux	Provisions techniques	43 429	37 249	560	564
	Meilleure estimation	34 946			
	Marge de risque	8 482			
Assurance de protection du revenu	Provisions techniques	102 440	133 602	7	7
	Meilleure estimation	87 600			
	Marge de risque	14 840			
Assurance de responsabilité civile automobile	Provisions techniques	1 087 393	1 300 784	29 213	47 649
	Meilleure estimation	1 027 587			
	Marge de risque	59 806			
Autre assurance des véhicules à moteur	Provisions techniques	157 515	117 310	6 212	6 141
	Meilleure estimation	128 044			
	Marge de risque	29 471			
Assurance incendie et autres dommages aux biens	Provisions techniques	301 356	302 941	79 608	79 222
	Meilleure estimation	270 633			
	Marge de risque	30 724			
Assurance de responsabilité civile générale	Provisions techniques	239 141	273 355	39 004	49 433
	Meilleure estimation	223 410			
	Marge de risque	15 731			
Assurance de protection juridique	Provisions techniques	64 841	91 395	0	0
	Meilleure estimation	55 740			
	Marge de risque	9 100			
Assurance d'assistance	Provisions techniques	13 673	13 541	0	0
	Meilleure estimation	7 020			
	Marge de risque	6 653			
Assurance de pertes pécuniaires diverses	Provisions techniques	-86	592	-321	363
	Meilleure estimation	-137			
	Marge de risque	51			
Assurance avec participation aux bénéfices	Provisions techniques	1 130 356	1 098 732	0	0
	Meilleure estimation	1 117 141			
	Marge de risque	13 215			
Réassurance vie	Provisions techniques	19 933	19 255	0	0
	Meilleure estimation	19 804			
	Marge de risque	129			
Autres assurances / réassurance	Provisions techniques	258 704	319 010	5 368	17 818
	Meilleure estimation	246 880			
	Marge de risque	11 824			
TOTAL	Provisions techniques	3 418 695	3 707 766	159 650	201 195
	Meilleure estimation	3 218 667			
	Marge de risque	200 028			

Montants en K€	Actif	Passif
Impôt différé sur les plus ou moins-values latentes sur les titres subordonnés (côté émetteur)		
Impôts différés sur les actifs incorporels et écarts d'acquisition	21 025	
Impôts différés sur les plus ou moins-values latentes sur les actifs de placement		96 149
Impôts différés sur les plus-values en sursis d'imposition	179	
Impôts différés sur les écarts de provisions techniques	13 303	79 709
Impôts différés sur les différences temporaires		
Impôts différés sur les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôts	16 599	
Impôts différés sur les FAR (Frais d'acquisition reportés)	5 199	
Autres impôts différés	15 622	7
Total impôts différés nets	71 926	175 866

Les comptes combinés de SGAM Groupe Matmut enregistrent un impôt différé passif net de 104 millions d'euros, principalement dû aux plus-values sur les actifs de placement et aux écarts de provisions techniques, atténués par l'annulation des actifs incorporels et la constatation des déficits fiscaux reportables.

MATMUT SAM

Montants en K€	Solvabilité 2	Normes comptables	Ecart
Investissements représentant les provisions des contrats en euros	2 895 540	2 517 121	378 419
Immobilier autre que celui détenu pour usage propre	176 034	125 181	50 853
Participations	591 238	373 449	217 789
Actions	69 861	50 723	19 138
Obligations	1 413 717	1 362 595	51 122
Fonds d'investissement	641 800	601 946	39 854
Dérivés	63	400	-337
Autres	2 826	2 826	0
Investissements représentant les provisions des contrats en UC	0	0	0
Immobilisations corporelles pour usage propre	356 537	368 574	-12 037
Provisions techniques cédées	119 931	143 991	-24 060
Prêts	6	3	3
Impôts différés actif	0	0	0
Autres actifs	398 570	441 020	-42 450
Ecart d'acquisition	0	0	0
Actifs incorporels	3 944	31 504	-27 560
Dépôts auprès des cédantes	711	711	0
Créances nées d'opérations d'assurance	60 701	60 701	0
Créances nées d'opérations de réassurance	18 360	18 360	0
Frais d'acquisition reportés	0	14 890	-14 890
Autres créances	161 593	161 593	0
Trésorerie	153 261	153 261	0
Autres	0	0	0
Total actif	3 770 585	3 470 709	299 875
Provisions techniques (meilleure estimation)	1 793 435	2 211 277	-417 842
Marge de risque	145 708	0	145 708
Impôts différés passif	72 375	0	72 375
Dettes subordonnées	0	0	0
Engagements sociaux	39 355	9 578	29 777
Autres provisions	1 030	1 030	0
Autres dettes	183 584	183 584	0
Dettes financières	32 437	32 437	0
Autres	151 148	151 148	0
Total passif	2 235 487	2 405 469	-169 981
Excédent de l'actif sur le passif	1 535 097	1 065 241	469 857

Le bilan de Matmut SAM présente un total actif de 3,7 milliards d'euros.

Montants en K€		Provisions brutes		Provisions cédées	
		Solvabilité 2	Normes comptables	Solvabilité 2	Normes comptables
Assurance de frais médicaux	Provisions techniques	2 331	3 736	0	0
	Meilleure estimation	2 058			
	Marge de risque	273			
Assurance de protection du revenu	Provisions techniques	93 930	116 638	7	7
	Meilleure estimation	80 989			
	Marge de risque	12 942			
Assurance de responsabilité civile automobile	Provisions techniques	993 394	1 187 791	22 687	37 268
	Meilleure estimation	938 365			
	Marge de risque	55 028			
Autre assurance des véhicules à moteur	Provisions techniques	141 495	107 314	5 005	4 940
	Meilleure estimation	115 186			
	Marge de risque	26 309			
Assurance incendie et autres dommages aux biens	Provisions techniques	247 518	243 177	64 195	63 903
	Meilleure estimation	222 544			
	Marge de risque	24 974			
Assurance de responsabilité civile générale	Provisions techniques	194 251	223 306	27 992	37 829
	Meilleure estimation	181 890			
	Marge de risque	12 361			
Assurance de protection juridique	Provisions techniques	28 980	47 764	0	0
	Meilleure estimation	23 797			
	Marge de risque	5 183			
Assurance d'assistance	Provisions techniques	12 342	12 421	0	0
	Meilleure estimation	6 325			
	Marge de risque	6 016			
Assurance de pertes pécuniaires diverses	Provisions techniques	18	22	0	0
	Meilleure estimation	17			
	Marge de risque	1			
Autres assurances / réassurance	Provisions techniques	224 886	269 108	45	45
	Meilleure estimation	222 264			
	Marge de risque	2 621			
TOTAL	Provisions techniques	1 939 144	2 211 277	119 931	143 991
	Meilleure estimation	1 793 435			
	Marge de risque	145 708			

Les engagements relatifs à l'activité d'assurance de responsabilité civile automobile représentent plus de 50% des provisions techniques.

Montants en K€	Actif	Passif
Impôt différé sur les plus ou moins-values latentes sur les titres subordonnés (côté émetteur)		
Impôts différés sur les actifs incorporels	8 825	
Impôts différés sur les plus ou moins-values latentes sur les actifs de placement		45 612
Impôts différés sur les plus-values en sursis d'imposition	138	
Impôts différés sur les écarts de provisions techniques	7 704	77 755
Impôts différés sur les différences temporaires		
Impôts différés sur les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôts	16 169	
Impôts différés sur les FAR (Frais d'acquisition reportés)	4 768	
Autres impôts différés	13 389	1
Total impôts différés nets	50 993	123 368

Matmut SAM comptabilise un impôt différé passif net de 72 millions d'euros, principalement dû aux plus-values latentes sur les actifs et aux écarts de provisions techniques.

INTER MUTUELLES ENTREPRISES

Montants en K€	Solvabilité 2	Normes comptables	Ecart
Investissements représentant les provisions des contrats en euros	133 244	127 089	6 155
Immobilier autre que celui détenu pour usage propre	6 861	7 178	-317
Participations	1 490	1 302	188
Actions			0
Obligations	108 353	102 685	5 668
Fonds d'investissement	16 537	15 922	615
Dérivés			0
Autres	2	2	0
Investissements représentant les provisions des contrats en UC	0	0	0
Immobilisations corporelles pour usage propre	0	87	-87
Provisions techniques cédées	17 417	17 957	-540
Prêts	0	0	0
Impôts différés actif	0	0	0
Autres actifs	7 780	8 079	-299
Ecart d'acquisition	0	0	0
Actifs incorporels	0	110	-110
Dépôts auprès des cédantes	0	0	0
Créances nées d'opérations d'assurance	1 145	1 145	0
Créances nées d'opérations de réassurance	896	896	0
Frais d'acquisition reportés	0	189	-189
Autres créances	2 398	2 398	0
Trésorerie	3 341	3 341	0
Autres	0	0	0
Total actif	158 442	153 212	5 229
Provisions techniques (meilleure estimation)	62 786	76 152	-13 366
Marge de risque	4 496	0	4 496
Impôts différés passif	2 572	0	2 572
Dettes subordonnées	0	0	0
Engagements sociaux	1 001	470	531
Autres provisions	0	0	0
Autres dettes	13 159	13 159	0
Dettes financières	532	532	0
Autres	12 627	12 627	0
Total passif	84 013	89 780	-5 767
Excédent de l'actif sur le passif	74 429	63 432	10 997

Le bilan d'Inter Mutuelles Entreprises présente un total actif de 158 millions d'euros.

Montants en K€		Provisions brutes		Provisions cédées	
		Solvabilité 2	Normes comptables	Solvabilité 2	Normes comptables
Assurance de frais médicaux	Provisions techniques	0	0	0	0
	Meilleure estimation	-1			
	Marge de risque	2			
Assurance de protection du revenu	Provisions techniques	137	122	0	0
	Meilleure estimation	122			
	Marge de risque	15			
Assurance incendie et autres dommages aux biens	Provisions techniques	30 896	34 893	6 400	6 367
	Meilleure estimation	27 833			
	Marge de risque	3 063			
Assurance de responsabilité civile générale	Provisions techniques	26 930	29 450	11 018	11 590
	Meilleure estimation	25 584			
	Marge de risque	1 346			
Assurance d'assistance	Provisions techniques	-110	1	0	0
	Meilleure estimation	-115			
	Marge de risque	5			
Assurance de pertes pécuniaires diverses	Provisions techniques	0	0	0	0
	Meilleure estimation	0			
	Marge de risque	0			
Autres assurances / réassurance	Provisions techniques	9 428	11 687	0	0
	Meilleure estimation	9 364			
	Marge de risque	64			
TOTAL	Provisions techniques	67 282	76 152	17 417	17 957
	Meilleure estimation	62 786			
	Marge de risque	4 496			

Les engagements relatifs aux activités d'incendie et autres dommages aux biens ainsi que d'assurance de responsabilité civile générale représentent respectivement 46% et 40% des provisions techniques.

Montants en K€	Actif	Passif
Impôt différé sur les plus ou moins-values latentes sur les titres subordonnés (côté émetteur)		
Impôts différés sur les actifs incorporels	35	
Impôts différés sur les plus ou moins-values latentes sur les actifs de placement	101	1 822
Impôts différés sur les plus-values en sursis d'imposition		
Impôts différés sur les écarts de provisions techniques	173	1 335
Impôts différés sur les différences temporaires		
Impôts différés sur les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôts	18	
Impôts différés sur les FAR (Frais d'acquisition reportés)	61	
Autres impôts différés	198	
Total impôts différés nets	586	3 157

Inter Mutuelles Entreprises comptabilise un impôt différé passif net de 2,5 millions d'euros.

MATMUT PROTECTION JURIDIQUE

Montants en K€	Solvabilité 2		Normes comptables		Ecart
Investissements représentant les provisions des contrats en euros		79 733		74 987	4 747
Immobilier autre que celui détenu pour usage propre		2 127		2 225	-98
Participations		651		508	144
Actions		3		1	2
Obligations		64 736		60 765	3 971
Fonds d'investissement		12 214		11 486	728
Dérivés					0
Autres		2		2	0
Investissements représentant les provisions des contrats en UC		0		0	0
Immobilisations corporelles pour usage propre		1 330		784	546
Provisions techniques cédées		0		0	0
Prêts		0		0	0
Impôts différés actif		0		0	0
Autres actifs		7 048		7 411	-364
Ecart d'acquisition		0		0	0
Actifs incorporels		0		0	0
Dépôts auprès des cédantes		0		0	0
Créances nées d'opérations d'assurance		384		384	0
Créances nées d'opérations de réassurance		0		0	0
Frais d'acquisition reportés		0		364	-364
Autres créances		3 764		3 764	0
Trésorerie		2 899		2 899	0
Autres		0		0	0
Total actif		88 111		83 182	4 929
Provisions techniques (meilleure estimation)		31 883		43 568	-11 685
Marge de risque		3 908		0	3 908
Impôts différés passif		3 671		0	3 671
Dettes subordonnées		7 500		7 500	0
Engagements sociaux		1 070		565	505
Autres provisions		167		167	0
Autres dettes		6 689		6 689	0
Dettes financières		1 100		1 100	0
Autres		5 589		5 589	0
Total passif		54 888		58 489	-3 601
Excédent de l'actif sur le passif		33 223		24 693	8 531

Le bilan de Matmut Protection Juridique présente un total actif de 88 millions d'euros.

Montants en K€		Provisions brutes		Provisions cédées	
		Solvabilité 2	Normes comptables	Solvabilité 2	Normes comptables
Assurance de protection juridique	Provisions techniques	35 791	43 568	0	0
	Meilleure estimation	31 883			
	Marge de risque	3 908			
	Provisions techniques	35 791	43 568	0	0
TOTAL	Meilleure estimation	31 883			
	Marge de risque	3 908			

Montants en K€	Actif	Passif
Impôt différé sur les plus ou moins-values latentes sur les titres subordonnés (côté émetteur)		
Impôts différés sur les actifs incorporels		
Impôts différés sur les plus ou moins-values latentes sur les actifs de placement	31	1 316
Impôts différés sur les plus-values en sursis d'imposition		
Impôts différés sur les écarts de provisions techniques		2 490
Impôts différés sur les différences temporaires		
Impôts différés sur les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôts		
Impôts différés sur les FAR (Frais d'acquisition reportés)	117	
Autres impôts différés	162	175
Total impôts différés nets	310	3 981

Matmut Protection Juridique comptabilise un impôt différé passif net de 3,7 millions d'euros, principalement dû aux plus-values latentes sur les actifs de placement et aux écarts de provisions techniques.

MATMUT VIE

Montants en K€	Solvabilité 2	Normes comptables	Ecart
Investissements représentant les provisions des contrats en euros	1 237 974	1 189 918	48 056
Immobilier autre que celui détenu pour usage propre	23 256	24 330	-1 074
Participations	7 519	6 964	555
Actions			0
Obligations	950 954	909 255	41 699
Fonds d'investissement	256 181	248 968	7 213
Dérivés	63	400	-337
Autres	2	2	0
Investissements représentant les provisions des contrats en UC	1	1	0
Immobilisations corporelles pour usage propre	6 103	5 009	1 094
Provisions techniques cédées	0	0	0
Prêts	421	421	0
Impôts différés actif	0	0	0
Autres actifs	17 933	17 931	2
Ecart d'acquisition	0	0	0
Actifs incorporels	0	0	0
Dépôts auprès des cédantes	0	0	0
Créances nées d'opérations d'assurance	5 057	5 057	0
Créances nées d'opérations de réassurance	0	0	0
Frais d'acquisition reportés	0	0	0
Autres créances	8 576	8 576	0
Trésorerie	4 299	4 299	0
Autres	2	0	2
Total actif	1 262 433	1 213 280	49 152
Provisions techniques (meilleure estimation)	1 136 944	1 120 517	16 426
Marge de risque	15 877	0	15 877
Impôts différés passif	5 239	0	5 239
Dettes subordonnées	0	0	0
Engagements sociaux	30	30	0
Autres provisions	0	0	0
Autres dettes	3 622	3 622	0
Dettes financières	58	58	0
Autres	3 563	3 563	0
Total passif	1 161 711	1 124 169	37 542
Excédent de l'actif sur le passif	100 722	89 111	11 611

Le bilan de Matmut Vie présente un total actif de 1,2 milliard d'euros.

Montants en K€		Provisions brutes		Provisions cédées	
		Solvabilité 2	Normes comptables	Solvabilité 2	Normes comptables
Assurance santé	Provisions techniques	168	750	0	0
	Meilleure estimation	-53		0	
	Marge de risque	221		0	
Assurance avec participation aux bénéficiaires	Provisions techniques	1 130 356	1 098 732	0	0
	Meilleure estimation	1 117 141		0	
	Marge de risque	13 215		0	
Autre assurance vie	Provisions techniques	2 363	1 779	0	0
	Meilleure estimation	51		0	
	Marge de risque	2 312		0	
Réassurance vie	Provisions techniques	19 933	19 255	0	0
	Meilleure estimation	19 804		0	
	Marge de risque	129		0	
TOTAL	Provisions techniques	1 152 820	1 120 517	0	0
	Meilleure estimation	1 136 944		0	
	Marge de risque	15 877		0	

Les engagements sur les risques Épargne et Obsèques représentent près de 98 % des provisions techniques.

Montants en K€	Actif	Passif
Impôt différé sur les plus ou moins-values latentes sur les titres subordonnés (côté émetteur)		
Impôts différés sur les actifs incorporels		
Impôts différés sur les plus ou moins-values latentes sur les actifs de placement		15 231
Impôts différés sur les plus-values en sursis d'imposition		
Impôts différés sur les écarts de provisions techniques	10 343	
Impôts différés sur les différences temporaires		
Impôts différés sur les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôts		
Impôts différés sur les FAR (Frais d'acquisition reportés)		
Autres impôts différés		351
Total impôts différés nets	10 343	15 582

Matmut Vie comptabilise un impôt différé passif net de 5,2 millions d'euros, principalement dû aux plus values latentes sur les actifs de placement, atténuées par les écarts de provisions techniques.

AMF ASSURANCES

Montants en K€	Solvabilité 2	Normes comptables	Ecart
Investissements représentant les provisions des contrats en euros	248 303	234 713	13 590
Immobilier autre que celui détenu pour usage propre	10 322	7 315	3 007
Participations	1 508	1 397	111
Actions	567	124	443
Obligations	208 464	200 202	8 262
Fonds d'investissement	27 442	25 675	1 766
Dérivés			0
Autres			0
Investissements représentant les provisions des contrats en UC	0	0	0
Immobilisations corporelles pour usage propre	0	1	-1
Provisions techniques cédées	16 752	20 547	-3 796
Prêts	0	0	0
Impôts différés actif	0	0	0
Autres actifs	13 787	18 272	-4 486
Ecart d'acquisition	0	0	0
Actifs incorporels	0	4 034	-4 034
Dépôts auprès des cédantes	0	0	0
Créances nées d'opérations d'assurance	30	30	0
Créances nées d'opérations de réassurance	1 981	1 981	0
Frais d'acquisition reportés	0	575	-575
Autres créances	5 023	5 023	0
Trésorerie	6 629	6 629	0
Autres	123	0	123
Total actif	278 842	273 533	5 309
Provisions techniques (meilleure estimation)	140 735	176 791	-36 056
Marge de risque	13 429	0	13 429
Impôts différés passif	7 696	0	7 696
Dettes subordonnées	10 000	10 000	0
Engagements sociaux	9	9	0
Autres provisions	0	0	0
Autres dettes	5 742	5 742	0
Dettes financières	367	367	0
Autres	5 375	5 375	0
Total passif	177 612	192 542	-14 931
Excédent de l'actif sur le passif	101 230	80 991	20 239

Le bilan d'AMF Assurances présente un total actif de 279 millions d'euros.

Montants en K€		Provisions brutes		Provisions cédées	
		Solvabilité 2	Normes comptables	Solvabilité 2	Normes comptables
Assurance de frais médicaux	Provisions techniques	94	369	0	0
	Meilleure estimation	63			
	Marge de risque	31			
Assurance de protection du revenu	Provisions techniques	8 255	12 221	0	0
	Meilleure estimation	6 796			
	Marge de risque	1 460			
Assurance de responsabilité civile automobile	Provisions techniques	94 000	112 992	6 526	10 381
	Meilleure estimation	89 222			
	Marge de risque	4 778			
Autre assurance des véhicules à moteur	Provisions techniques	16 020	9 996	1 206	1 201
	Meilleure estimation	12 858			
	Marge de risque	3 163			
Assurance incendie et autres dommages aux biens	Provisions techniques	22 941	24 871	9 014	8 952
	Meilleure estimation	20 255			
	Marge de risque	2 686			
Assurance de responsabilité civile générale	Provisions techniques	7 892	10 892	6	14
	Meilleure estimation	7 184			
	Marge de risque	709			
Assurance d'assistance	Provisions techniques	786	711	0	0
	Meilleure estimation	239			
	Marge de risque	547			
Assurance de pertes pécuniaires diverses	Provisions techniques	2	3	0	0
	Meilleure estimation	2			
	Marge de risque	0			
Autres assurances / réassurance	Provisions techniques	4 173	4 736	0	0
	Meilleure estimation	4 117			
	Marge de risque	56			
TOTAL	Provisions techniques	154 164	176 791	16 752	20 547
	Meilleure estimation	140 735			
	Marge de risque	13 429			

Les engagements relatifs à l'activité d'assurance de responsabilité civile automobile représentent plus de 60% des provisions techniques.

Montants en K€	Actif	Passif
Impôt différé sur les plus ou moins-values latentes sur les titres subordonnés (côté émetteur)		
Impôts différés sur les actifs incorporels	1 292	
Impôts différés sur les plus ou moins-values latentes sur les actifs de placement		3 831
Impôts différés sur les plus-values en sursis d'imposition	23	
Impôts différés sur les écarts de provisions techniques	1 215	6 541
Impôts différés sur les différences temporaires		
Impôts différés sur les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôts		
Impôts différés sur les FAR (Frais d'acquisition reportés)	184	
Autres impôts différés	0	39
Total impôts différés nets	2 714	10 411

AMF Assurances comptabilise un impôt différé passif net de 7,7 millions d'euros principalement dû aux plus-values latentes sur les actifs de placement et aux écarts de provisions techniques.

MATMUT MUTUALITE

Montants en K€	Solvabilité 2	Normes comptables	Ecart
Investissements représentant les provisions des contrats en euros	97 068	54 317	42 751
Immobilier autre que celui détenu pour usage propre	3 169	3 112	58
Participations	4 710	1 421	3 289
Actions	62 919	24 925	37 994
Obligations	20 521	20 046	475
Fonds d'investissement	5 634	4 698	935
Dérivés			0
Autres	114	114	0
Investissements représentant les provisions des contrats en UC	0	0	0
Immobilisations corporelles pour usage propre	0	9	-9
Provisions techniques cédées	0	0	0
Prêts	2 276	1 990	286
Impôts différés actif	0	0	0
Autres actifs	9 658	9 739	-81
Ecart d'acquisition	0	0	0
Actifs incorporels	0	0	0
Dépôts auprès des cédantes	0	0	0
Créances nées d'opérations d'assurance	0	0	0
Créances nées d'opérations de réassurance	0	0	0
Frais d'acquisition reportés	0	81	-81
Autres créances	3 035	3 035	0
Trésorerie	6 623	6 623	0
Autres	0	0	0
Total actif	109 002	66 055	42 946
Provisions techniques (meilleure estimation)	-222	4 689	-4 912
Marge de risque	425	0	425
Impôts différés passif	13 896	0	13 896
Dettes subordonnées	0	0	0
Engagements sociaux	152	47	105
Autres provisions	0	0	0
Autres dettes	912	912	0
Dettes financières	0	0	0
Autres	912	912	0
Total passif	15 164	5 648	9 515
Excédent de l'actif sur le passif	93 838	60 407	33 431

Le bilan de Matmut Mutualité présente un total actif de 109 millions d'euros

Montants en K€		Provisions brutes		Provisions cédées	
		Solvabilité 2	Normes comptables	Solvabilité 2	Normes comptables
Assurance de frais médicaux	Provisions techniques	85	67	0	0
	Meilleure estimation	84			
	Marge de risque	1			
Assurance de protection du revenu	Provisions techniques	118	4 622	0	0
	Meilleure estimation	-306			
	Marge de risque	424			
TOTAL	Provisions techniques	203	4 689	0	0
	Meilleure estimation	-222			
	Marge de risque	425			

Les engagements relatifs à l'assurance de protection du revenu représentent la quasi-totalité des provisions techniques en normes françaises.

Montants en K€	Actif	Passif
Impôt différé sur les plus ou moins-values latentes sur les titres subordonnés (côté émetteur)		
Impôts différés sur les actifs incorporels		
Impôts différés sur les plus ou moins-values latentes sur les actifs de placement		12 431
Impôts différés sur les plus-values en sursis d'imposition		
Impôts différés sur les écarts de provisions techniques		1 436
Impôts différés sur les différences temporaires		
Impôts différés sur les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôts		
Impôts différés sur les FAR (Frais d'acquisition reportés)	26	
Autres impôts différés	37	92
Total impôts différés nets	63	13 959

Matmut Mutualité comptabilise un impôt différé passif net de 13,9 millions d'euros, principalement dû aux plus-values latentes sur les actifs de placement.

MUTUELLE OCIANE MATMUT

Le bilan de la mutuelle atteint 473 millions d'euros.

Ses placements, pour 336 millions d'euros de valeur de marché au 31 décembre 2018, tiennent compte des contraintes de la réglementation afin d'optimiser le couple rendement - risque de marché. 56% des actifs financiers sont placés en obligations, 21% en CAT/DAT à capital garanti et taux progressif, et 20% en actions non cotées.

Montants en K€	Solvabilité 2	Normes comptables	Ecart
Investissements représentant les provisions des contrats en euros	336 216	284 934	51 282
Immobilier autre que celui détenu pour usage propre	10	10	0
Participations			0
Actions	68 015	23 132	44 883
Obligations	188 664	183 017	5 647
Fonds d'investissement	9 336	8 584	752
Dérivés			0
Autres	70 191	70 191	0
Investissements représentant les provisions des contrats en UC	0	0	0
Immobilisations corporelles pour usage propre	24 533	6 866	17 667
Provisions techniques cédées	560	564	-3
Prêts	1 073	1 073	0
Impôts différés actif	0	0	0
Autres actifs	110 576	111 820	-1 244
Ecart d'acquisition	0	0	0
Actifs incorporels	300	1 544	-1 244
Dépôts auprès des cédantes	151	151	0
Créances nées d'opérations d'assurance	13 185	13 185	0
Créances nées d'opérations de réassurance	385	385	0
Frais d'acquisition reportés	0	0	0
Autres créances	10 996	10 996	0
Trésorerie	85 558	85 558	0
Autres	0	0	0
Total actif	472 958	405 257	67 702
Provisions techniques (meilleure estimation)	32 743	33 078	-335
Marge de risque	8 175	0	8 175
Impôts différés passif	12 586	0	12 586
Dettes subordonnées	0	0	0
Engagements sociaux	0	0	0
Autres provisions	6 167	6 167	0
Autres dettes	36 856	36 856	0
Dettes financières	255	255	0
Autres	36 601	36 601	0
Total passif	96 527	76 101	20 426
Excédent de l'actif sur le passif	376 431	329 156	47 275

Montants en K€		Provisions brutes		Provisions cédées	
		Solvabilité 2	Normes comptables	Solvabilité 2	Normes comptables
Assurance de frais médicaux	Provisions techniques	40 918	33 078	560	564
	Meilleure estimation	32 743			
	Marge de risque	8 175			
	Provisions techniques	40 918	33 078	560	564
TOTAL	Meilleure estimation	32 743			
	Marge de risque	8 175			

Les provisions techniques sont composées de provisions pour sinistres à payer, de provisions pour participation aux excédents et ristournes, et de provisions d'égalisation. Mutuelle Ociane Matmut ne tient compte que d'une seule ligne d'activité, celles de l'assurance des frais médicaux en Garantie Santé, l'activité "Vie" étant très minoritaire (0,6% des cotisations).

Montants en K€	Actif	Passif
Impôt différé sur les plus ou moins-values latentes sur les titres subordonnés (côté émetteur)		
Impôts différés sur les actifs incorporels (hors goodwill, marques, etc)	398	
Impôts différés sur les plus ou moins-values latentes sur les actifs de placement		13 744
Impôts différés sur les plus-values en sursis d'imposition		
Impôts différés sur les écarts de provisions techniques	3 506	
Impôts différés sur les différences temporaires		
Impôts différés sur les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôts		
Impôts différés sur les FAR (Frais d'acquisition reportés)		
Autres impôts différés	1 575	4 322
Total impôts différés nets	5 479	18 066

Mutuelle Ociane Matmut comptabilise un impôt différé passif net de 12,5 millions d'euros, principalement dû aux plus-values sur les actifs de placement et d'exploitation, atténuées par les écarts de provisions techniques.

AMF SAM

Montants en K€	Solvabilité 2	Normes comptables	Ecart
Investissements représentant les provisions des contrats en euros	46 168	39 954	6 214
Immobilier autre que celui détenu pour usage propre	3 265	1 955	1 310
Participations	9 712	4 714	4 999
Actions			0
Obligations	21 842	21 209	634
Fonds d'investissement	11 348	12 077	-728
Dérivés			0
Autres			0
Investissements représentant les provisions des contrats en UC	0	0	0
Immobilisations corporelles pour usage propre	4 039	2 575	1 464
Provisions techniques cédées	-12	0	-12
Prêts	941	1 208	-267
Impôts différés actif	871	0	871
Autres actifs	1 754	2 297	-543
Ecart d'acquisition	0	0	0
Actifs incorporels	0	334	-334
Dépôts auprès des cédantes	19	19	0
Créances nées d'opérations d'assurance	60	60	0
Créances nées d'opérations de réassurance	150	150	0
Frais d'acquisition reportés	0	138	-138
Autres créances	0	0	0
Trésorerie	1 465	1 465	0
Autres	60	131	-71
Total actif	53 761	46 034	7 727
Provisions techniques (meilleure estimation)	9 384	10 178	-794
Marge de risque	1 409	0	1 409
Impôts différés passif	1 122	0	1 122
Dettes subordonnées	0	0	0
Engagements sociaux	0	0	0
Autres provisions	694	345	349
Autres dettes	849	849	0
Dettes financières	0	0	0
Autres	849	849	0
Total passif	13 458	11 372	2 086
Excédent de l'actif sur le passif	40 303	34 662	5 641

Le bilan d'AMF SAM présente un total de 54 millions d'euros. Ses placements en représentation des engagements et des fonds propres respectent le principe de la personne prudente et sont à plus de 65 % investis en titres obligataires en direct.

Montants en K€		Provisions brutes		Provisions cédées	
		Solvabilité 2	Normes comptables	Solvabilité 2	Normes comptables
Assurance de responsabilité civile générale	Provisions techniques	10 068	9 707	-12	0
	Meilleure estimation	8 753			
	Marge de risque	1 315			
Assurance de protection juridique	Provisions techniques	70	63	0	0
	Meilleure estimation	61			
	Marge de risque	9			
Assurance d'assistance	Provisions techniques	656	408	0	0
	Meilleure estimation	570			
	Marge de risque	86			
TOTAL	Provisions techniques	10 793	10 178	-12	0
	Meilleure estimation	9 384			
	Marge de risque	1 409			

93% des provisions techniques prudentielles découlent d'engagements sur la garantie de Responsabilité Pécuniaire des Comptables, principal risque à écoulement long d'AMF SAM.

Elle dispose d'un traité en réassurance permettant de couvrir les sinistres hors normes.

Montants en K€	Actif	Passif
Impôt différé sur les plus ou moins-values latentes sur les titres subordonnés (côté émetteur)		
Impôts différés sur les actifs incorporels (hors goodwill, marques, etc)	93	
Impôts différés sur les plus ou moins-values latentes sur les actifs de placement		
Impôts différés sur les plus-values en sursis d'imposition		
Impôts différés sur les écarts de provisions techniques	584	
Impôts différés sur les différences temporaires		
Impôts différés sur les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôts		
Impôts différés sur les FAR (Frais d'acquisition reportés)	39	
Autres impôts différés	155	1 122
Total impôts différés nets	871	1 122

AMF SAM comptabilise un impôt différé passif net de 0,2 million d'euros.

MUTLOG

Montants en K€	Solvabilité 2	Normes comptables	Ecart
Investissements représentant les provisions des contrats en euros	44 728	42 672	2 056
Immobilier autre que celui détenu pour usage propre	4 251	2 213	2 037
Participations	0	0	0
Actions	4 706	5 212	-506
Obligations	12 580	11 735	845
Fonds d'investissement	12 847	13 425	-578
Dérivés	0	0	0
Autres	10 344	10 087	257
Investissements représentant les provisions des contrats en UC	0	0	0
Immobilisations corporelles pour usage propre	508	508	0
Provisions techniques cédées	-3 243	2 973	-6 216
Prêts	70	70	0
Impôts différés actif	0	0	0
Autres actifs	7 805	8 346	-541
Ecart d'acquisition	0	0	0
Actifs incorporels	0	0	0
Dépôts auprès des cédantes	0	0	0
Créances nées d'opérations d'assurance	3 373	3 373	0
Créances nées d'opérations de réassurance	0	0	0
Frais d'acquisition reportés	0	0	0
Autres créances	133	133	0
Trésorerie	4 292	4 292	0
Autres	7	548	-541
Total actif	49 868	54 569	-4 701
Provisions techniques (meilleure estimation)	78	10 152	-10 074
Marge de risque	3 114	0	3 114
Impôts différés passif	652	0	652
Dettes subordonnées	0	0	0
Engagements sociaux	0	0	0
Autres provisions	0	0	0
Autres dettes	6 175	6 246	-71
Dettes financières	0	0	0
Autres	6 175	6 246	-71
Total passif	10 019	16 398	-6 379
Excédent de l'actif sur le passif	39 849	38 171	1 678

Le bilan de MUTLOG présente un total actif de 50 millions d'euros.

Montants en K€	Provisions brutes		Provisions cédées		
	Solvabilité 2	Normes comptables	Solvabilité 2	Normes comptables	
Autres assurances / réassurance	Provisions techniques	3 192	10 152	-3 243	2 973
	Meilleure estimation	78			
	Marge de risque	3 114			
	Provisions techniques	3 192	10 152	-3 243	2 973
TOTAL	Meilleure estimation	78			
	Marge de risque	3 114			

Les écarts de provisions techniques résultent principalement de la reconnaissance des bénéfices futurs probables sur les cotisations futures (non pris en compte en normes comptables).

Montants en K€	Actif	Passif
Impôt différé sur les plus ou moins-values latentes sur les titres subordonnés (côté émetteur)	0	0
Impôts différés sur les actifs incorporels (hors goodwill, marques, etc)	0	0
Impôts différés sur les plus ou moins-values latentes sur les actifs de placement	0	444
Impôts différés sur les plus-values en sursis d'imposition	0	0
Impôts différés sur les écarts de provisions techniques	0	208
Impôts différés sur les différences temporaires	0	0
Impôts différés sur les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôts	0	0
Impôts différés sur les FAR (Frais d'acquisition reportés)	0	0
Autres impôts différés	0	0
Total impôts différés nets	0	652

MUTLOG comptabilise un impôt différé passif de 0,6 million d'euros, dû aux plus-values latentes sur les actifs de placement et d'exploitation et aux écarts de provisions techniques.

MUTLOG GARANTIES

Montants en K€	Solvabilité 2	Normes comptables	Ecart
Investissements représentant les provisions des contrats en euros	45 526	45 288	238
Immobilier autre que celui détenu pour usage propre	1 219	963	256
Participations	0	0	0
Actions	4 725	5 225	-501
Obligations	12 855	12 037	818
Fonds d'investissement	16 349	16 942	-592
Dérivés	0	0	0
Autres	10 378	10 120	257
Investissements représentant les provisions des contrats en UC	0	0	0
Immobilisations corporelles pour usage propre	365	365	0
Provisions techniques cédées	8 244	15 162	-6 918
Prêts	0	0	0
Impôts différés actif	83	0	83
Autres actifs	8 881	9 415	-534
Ecart d'acquisition	0	0	0
Actifs incorporels	0	0	0
Dépôts auprès des cédantes	0	0	0
Créances nées d'opérations d'assurance	1 073	1 073	0
Créances nées d'opérations de réassurance	2 167	2 167	0
Frais d'acquisition reportés	0	0	0
Autres créances	435	435	0
Trésorerie	5 205	5 205	0
Autres	0	535	-534
Total actif	63 099	70 231	-7 132
Provisions techniques (meilleure estimation)	10 902	21 364	-10 462
Marge de risque	3 618	0	3 618
Impôts différés passif	0	0	0
Dettes subordonnées	0	0	0
Engagements sociaux	0	0	0
Autres provisions	0	0	0
Autres dettes	2 269	2 345	-76
Dettes financières	0	0	0
Autres	2 269	2 345	-76
Total passif	16 788	23 708	-6 920
Excédent de l'actif sur le passif	46 311	46 523	-212

Le bilan de MUTLOG Garanties présente un total actif de 63 millions d'euros.

Montants en K€		Provisions brutes		Provisions cédées	
		Solvabilité 2	Normes comptables	Solvabilité 2	Normes comptables
Assurance de pertes pécuniaires diverses	Provisions techniques	-106	566	-321	363
	Meilleure estimation	-156			
	Marge de risque	50			
Autres assurances / réassurance	Provisions techniques	14 626	20 797	8 565	14 800
	Meilleure estimation	11 058			
	Marge de risque	3 567			
TOTAL	Provisions techniques	14 520	21 364	8 244	15 162
	Meilleure estimation	10 902			
	Marge de risque	3 618			

Les écarts de provisions techniques résultent principalement de la reconnaissance des bénéfices futurs probables sur les cotisations futures (non pris en compte en normes comptables).

Montants en K€	Actif	Passif
Impôt différé sur les plus ou moins-values latentes sur les titres subordonnés (côté éme	0	0
Impôts différés sur les actifs incorporels (hors goodwill, marques, etc)	0	0
Impôts différés sur les plus ou moins-values latentes sur les actifs de placement	62	0
Impôts différés sur les plus-values en sursis d'imposition	0	0
Impôts différés sur les écarts de provisions techniques	21	0
Impôts différés sur les différences temporaires	0	0
Impôts différés sur les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôts	0	0
Impôts différés sur les FAR (Frais d'acquisition reportés)	0	0
Autres impôts différés	0	0
Total impôts différés nets	83	0

MUTLOG Garanties comptabilise un impôt différé actif, dû aux moins-values latentes sur les actifs de placement et d'exploitation et aux écarts de provisions techniques.

PARTIE E - GESTION DU CAPITAL

E.1 Fonds propres

Les principes, objectifs et procédures de gestion des fonds propres sont définis par la politique financière du Groupe, revue au moins une fois par an et approuvée par le conseil d'administration.

Conformément aux principes établis dans ce document, chaque entité du Groupe doit disposer d'un niveau de fonds propres en adéquation avec le développement de son activité, lui permettant de respecter le cadre d'appétence aux risques défini dans la stratégie. Cette appétence au risque se définit comme le cadre dans lequel le Groupe vise à maintenir un profil de risque équilibré, fondé sur des limites de tolérance au risque qui peuvent être qualitatives et/ou quantitatives. Il a ainsi défini son cadre d'appétence au risque autour d'un nombre limité d'indicateurs lui permettant d'assurer la sécurité recherchée par ses sociétaires.

Le principal indicateur pour la solvabilité est le capital limite qui s'exprime comme un niveau de capital éligible minimum permettant d'atteindre les objectifs définis dans la stratégie par les instances dirigeantes.

Les fonds propres du groupe font ainsi l'objet d'évaluations sur cet horizon de projection.

Les fonds propres du Groupe, valorisés conformément aux normes prudentielles, figurent dans le tableau S.23.01.22 « fonds propres » en annexe du présent rapport.

La structure des fonds propres par niveau est présentée dans le tableau suivant.

	2018					2017				
	Total	Niveau 1 non restreint	Niveau 1 restreint	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1 non restreint	Niveau 1 restreint	Niveau 2	Niveau 3
Capital social au fonds d'établissement	211,1	211,1				211,2	211,2			
Réserve de réconciliation	1 953,3	1 953,3				2 011,3	2 011,3			
Dettes subordonnées	10,0		10,0			10,0		10,0		
Intérêts minoritaires non disponibles pour le groupe	17,5	17,5				16,3	16,3			
Fonds propres de base disponibles à la couverture du SCR	2 156,9	2 146,9	10,0			2 216,2	2 206,2	10,0		
Fonds propres de base disponibles à la couverture du MCR	2 156,9	2 146,9	10,0			2 216,2	2 206,2	10,0		

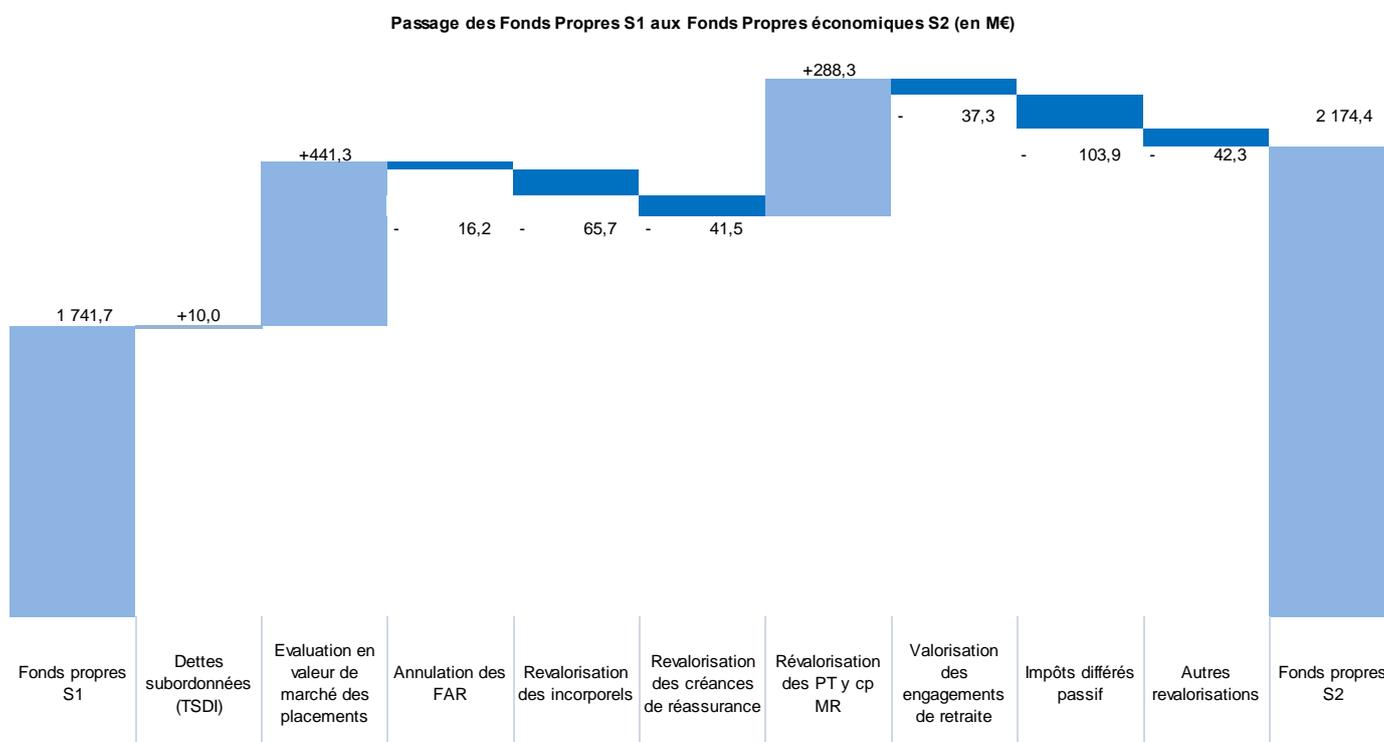
Aucune clause ni condition importante n'est attachée aux principaux éléments de fonds propres du Groupe Matmut. La quasi-totalité des fonds propres est classé en niveau 1 non restreint (à l'exception de 10 millions d'euros correspondant à des titres subordonnés à durée indéterminée) ; soit un niveau remplissant les meilleurs critères de qualité selon le référentiel prudentiel.

Aucun élément de fonds propres de base ne fait l'objet des mesures transitoires prévues à l'article 308 ter, paragraphe 9 et 10, de la directive 2009/138/CE.

Aucun changement notable n'est intervenu qualitativement dans cette structure depuis la précédente période de référence.

Le calcul de la solvabilité du Groupe est effectué sur la base des comptes consolidés (selon la première méthode, dite « méthode par défaut »).

Le passage du bilan normes françaises au bilan prudentiel (avant déduction des intérêts minoritaires non disponibles) s'effectue comme suit :



La valorisation des fonds propres prudentiels est plus élevée que celle en normes comptables (de l'ordre de 24%). Cela provient principalement des écarts d'évaluation tant sur les placements que sur les provisions techniques.

Le capital de solvabilité requis pour le Groupe Matmut peut se décomposer de la manière suivante :

SCR du Groupe Matmut - en M€		2018
SCR calculé sur la base des données consolidées (art 335 paragraphe 1 a) b) c) du règlement délégué 2015/35 de la Commission Européenne	1 051,1	
Part proportionnelle du SCR des entreprises visées à l'art 335 paragraphe 1 d)	9,9	
Total	1 061,0	

Il n'y a pas d'effet de diversification important au niveau du Groupe.

Le SCR du Groupe respecte le montant minimum prévu à l'article 230 (MCR), paragraphe 2, deuxième alinéa, points a) et b) de la Directive 2009/138/CE. Ce MCR est présenté par entité dans le tableau suivant :

Données 2018 en M€	MCR
Entreprises visées à l'article 335 §1.a), b) et c) du Règlement Délégué 2015/35/CE	
Matmut SAM	252,3
Matmut Vie	27,8
AMF Assurances	24,5
Mutuelle Ociane Matmut	23,8
Inter Mutuelles Entreprises	9,1
Matmut Protection Juridique	6,5
Matmut Mutualité	5,9
AMF SAM	3,7
Mutlog	3,7
Mutlog Garanties	3,7
Entreprises visées à l'article 335 § 1.d)	
Cardif IARD	2,5
Total	363,5

Le capital de solvabilité requis et les fonds propres prudentiels des entreprises d'assurance constituant le Groupe sont les suivants :

Données 2018 en M€	SCR solos	Fonds Propres S2 solos
Matmut SAM	861,9	1535,1
Matmut Vie	61,8	100,7
AMF Assurances	67,1	111,2
Mutuelle Ociane Matmut	95,1	376,4
Inter Mutuelles Entreprises	36,5	74,4
Matmut Protection Juridique	24,9	40,7
Matmut Mutualité	23,5	93,8
AMF SAM	10,4	40,3
Mutlog	8,1	39,8
Mutlog Garanties	8,4	46,3
Cardif IARD	29,3	52,0

Les fonds propres éligibles à la couverture du SCR et du MCR sont détaillés dans les fiches ci-après, pour le Groupe comme pour chacune des entités.

E.2 Capital de solvabilité requis et minimum de capital requis

INFORMATIONS QUANTITATIVES SUR LE CAPITAL DE SOLVABILITÉ REQUIS

Pour l'évaluation de sa solvabilité, SGAM Groupe Matmut utilise la formule standard dans la mesure où les risques liés à l'activité des différentes entités sont ceux pris en compte dans le périmètre et l'approche modulaire de cette formule (risques assurantiels et financiers).

La commercialisation des contrats d'assurance annuels avec tacite reconduction est également cohérente avec le calcul du SCR sur l'horizon d'un an.

Enfin, les travaux de comparaison des calibrations des principaux paramètres de la formule standard avec les propres paramètres de SGAM Groupe Matmut montrent que celles-ci sont soit conformes soit prudentes au regard de son profil de risque.

Le capital de solvabilité requis est présenté dans l'état S.25.01.21 «capital de Solvabilité requis – Formule Standard » en annexe du présent rapport.

Le tableau ci-dessous indique le capital de solvabilité requis (SCR), par module de risque, ainsi que le minimum de capital requis (MCR).

SGAM Groupe Matmut Composition SCR (Formule Standard) - en M€	2018	2017	2018/2017
Risque de marché	771,8	873,9	-11,7%
Risque de contrepartie	31,6	30,1	5,0%
Risque vie	33,4	28,5	17,2%
Risque santé	132,8	124,2	6,9%
Risque non-vie	599,7	567,0	5,8%
Diversification	-426,2	-419,1	1,7%
SCR Incorporels	3,4	4,2	-19,1%
BSCR	1 146,5	1 208,8	-5,2%
Risque opérationnel	70,4	63,6	10,7%
Ajustements (provisions techniques et impôts différés)	-165,8	-239,6	-30,8%
SCR des participations mises en équivalence	10,0	31,5	-68,4%
SCR	1 061,0	1 064,4	-0,3%
MCR	363,5	356,2	2,1%

Elle affiche un SCR de 1 061 millions d'euros, dont les deux principaux risques sont le risque de marché et le risque de souscription non vie.

Le MCR est supérieur au seuil défini par la directive (3,7 millions d'euros) et se situe dans la fourchette de 25 % à 45 % du SCR prévue par cette même directive.

SGAM Groupe Matmut couvre parfaitement son SCR ; son ratio de solvabilité s'établit à 203 %.

E.3 Utilisation du sous module « risque sur actions » fondé sur la durée dans le calcul du capital de solvabilité requis

Ce paragraphe est sans objet pour le Groupe qui n'utilise pas de modèle interne.

E.4 Différences entre la formule standard et tout modèle interne utilisé

Le Groupe Matmut et l'ensemble des entités le composant calculent, sur la période de référence, le capital de solvabilité requis par application de la formule standard ; sans recourir à l'utilisation de modèle interne. Aussi, ce paragraphe est sans objet.

E.5 Non respect du minimum de capital requis et non-respect du capital de solvabilité requis

Sur la période de référence, les fonds propres économiques de SGAM Groupe Matmut, y compris dans un contexte de chocs (réalisés dans le cadre des processus EIRS), respectent les exigences réglementaires en termes de couverture du MCR et du SCR.

SGAM GROUPE MATMUT

Les fonds propres de SGAM Groupe Matmut sont composés de ses fonds d'établissement, de la mise en réserve des résultats et des titres subordonnés émis.

Montants en K€	2 018	2 017	2018 2017	2018 / 2017
Fonds propres	1 751 739	1 704 262	47 477	2,8%
Capital en actions ordinaires			0	
Capital en primes d'émission lié au capital en actions ordinaires			0	
Fonds initial	211 060	211 060	0	0,0%
Réserves et résultat	1 503 980	1 457 337	46 643	3,2%
Dettes subordonnées	10 000	10 000	0	0,0%
Intérêts minoritaires	26 699	25 865	834	3,2%
Autres			0	
Ecart d'évaluation entre comptes normes françaises et Solvabilité 2	422 663	530 252	-107 589	-20,3%
Evaluation en valeur de marché des placements	441 264	585 184	-143 920	-24,6%
Annulation des FAR	-16 236	-16 668	432	-2,6%
Revalorisation des PT y compris MR	288 346	284 491	3 855	1,4%
Revalorisation des Créances de réassurance	-41 545	-49 184	7 639	-15,5%
Réévaluation autres actifs	-107 933	-64 469	-43 464	67,4%
Réévaluation autres passifs	-37 292	-38 393	1 100	-2,9%
Impôts différés	-103 939	-170 710	66 771	-39,1%
Ecart d'évaluation des dettes subordonnées			0	
Autres	-17 455	-18 343	888	-4,8%
Dettes subordonnées non incluses dans les fonds propres Solvabilité 2		0	0	
Fonds propres Solvabilité 2	2 156 947	2 216 171	-59 224	-2,7%

SGAM Groupe Matmut utilise la méthode par consolidation.

Montants en K€	2 018	2 017	2018 2017	2018 / 2017
Provisions techniques brutes y compris marge de risque	3 418 695	3 218 232	200 463	6,2%
Fonds propres de base	2 156 947	2 216 171	-59 224	-2,7%
niveau 1 non restreint	2 146 947	2 206 171	-59 224	-2,7%
niveau 1 restreint	10 000	10 000	0	0,0%
niveau 2		0	0	
niveau 3		0	0	
Fonds propres éligibles pour couvrir le MCR	2 156 947	2 216 171	-59 224	-2,7%
niveau 1 non restreint	2 146 947	2 206 171	-59 224	-2,7%
niveau 1 restreint	10 000	10 000	0	0,0%
niveau 2		0	0	
niveau 3		0	0	
MCR	363 510	356 207	7 303	2,1%
Ratio de couverture du MCR	593,4%	622,2%	-28,8%	-4,6%
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	2 156 947	2 216 171	-59 224	-2,7%
niveau 1 non restreint	2 146 947	2 206 171	-59 224	-2,7%
niveau 1 restreint	10 000	10 000	0	0,0%
niveau 2		0	0	
niveau 3		0	0	
SCR	1 061 027	1 064 375	-3 348	-0,3%
Ratio de couverture du SCR	203,3%	208,2%	0	-2,4%

SGAM Groupe Matmut couvre son exigence de solvabilité à hauteur de 203%, soit 5 points de moins qu'au 31 décembre 2017.

Cette évolution repose principalement sur une baisse plus importante des fonds propres prudentiels (en lien majoritairement avec la diminution des plus-values sur les placements) par rapport à celle du SCR (spécialement le SCR marché en lien avec la forte dégradation des conditions de marché).

Il n'existe pas de MCR à proprement parler pour la SGAM mais un équivalent appelé "SCR minimum » correspondant à la somme des MCR des différentes entités pondérée par le pourcentage de contrôle de chacune d'elle par le Groupe.

Montants en K€	SCR net	SCR brut
Risque de marché	697 289	771 775
Risque de défaut des contreparties	31 630	31 630
Risque de souscription Vie	27 833	33 379
Risque de souscription Santé	132 831	132 831
Risque de souscription Non-Vie	599 686	599 686
Diversification	-410 042	-426 241
Risque sur les immobilisations incorporelles	3 395	3 395
SCR de base	1 082 623	1 146 457
Risque opérationnel		70 379
Capacité d'absorption des pertes par les provisions techniques		-63 833
Capacité d'absorption des pertes par les impôts différés		-101 943
SCR		1 051 059
Capital requis pour les exigences relatives aux participations ne donnant pas le contrôle		9 968
SCR global		1 061 027

Tableau sur l'émission de dettes subordonnées

Date d'émission	Emissions - Nominal (en K€) - Porteurs - Date de maturité	Fonds propres S2	Mesure transitoire
30/12/2017	TSDI - 10.000K€ - Solimut - Durée indéterminée	Niveau 1 restreint	Non

MATMUT SAM

Les fonds propres de Matmut SAM sont composés de son fonds d'établissement et de la mise en réserve de ses résultats.

Montants en K€	2 018	2 017	2018 2017	2018 / 2017
Fonds propres	1 065 241	1 036 657	28 584	2,8%
Capital en actions ordinaires			0	
Capital en primes d'émission lié au capital en actions ordinaires			0	
Fonds initial	200 000	200 000	0	0,0%
Réserves et résultat	865 241	836 657	28 584	3,4%
Dettes subordonnées			0	
Intérêts minoritaires			0	
Autres			0	
Ecarts d'évaluation entre comptes normes françaises et Solvabilité 2	469 857	575 015	-105 158	-18,3%
Evaluation en valeur de marché des placements	366 385	484 954	-118 569	-24,4%
Annulation des FAR	-14 890	-15 376	486	-3,2%
Revalorisation des PT y compris MR	272 133	307 023	-34 890	-11,4%
Revalorisation des Créances de réassurance	-24 060	-33 464	9 404	-28,1%
Réévaluation autres actifs	-27 560	-24 784	-2 776	11,2%
Réévaluation autres passifs	-29 777	-33 110	3 333	-10,1%
Impôts différés	-72 375	-110 229	37 854	-34,3%
Ecart d'évaluation des dettes subordonnées			0	
Autres		0	0	
Dettes subordonnées non incluses dans les fonds propres Solvabilité 2		0	0	
Fonds propres Solvabilité 2	1 535 097	1 611 671	-76 574	-4,8%

Matmut SAM couvre son exigence de solvabilité à hauteur de 178%, soit 5 points de moins qu'au 31 décembre 2017.

Cette variation s'explique par la diminution des fonds propres (due principalement à la diminution des plus-values latentes sur les placements) et l'augmentation du SCR (principalement lié à la hausse du SCR de souscription non-vie).

Montants en K€	2 018	2 017	2018 2017	2018 / 2017
Provisions techniques brutes y compris marge de risque	1 939 144	1 823 579	115 565	6,3%
Fonds propres de base	1 535 097	1 611 671	-76 574	-4,8%
niveau 1 non restreint	1 535 097	1 611 671	-76 574	-4,8%
niveau 1 restreint		0	0	
niveau 2		0	0	
niveau 3		0	0	
Fonds propres éligibles pour couvrir le MCR	1 535 097	1 611 671	-76 574	-4,8%
niveau 1 non restreint	1 535 097	1 611 671	-76 574	-4,8%
niveau 1 restreint		0	0	
niveau 2		0	0	
niveau 3		0	0	
MCR	252 348	239 364	12 984	5,4%
Ratio de couverture du MCR	608,3%	673,3%	-65,0%	-9,7%
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	1 535 097	1 611 671	-76 574	-4,8%
niveau 1 non restreint	1 535 097	1 611 671	-76 574	-4,8%
niveau 1 restreint		0	0	
niveau 2		0	0	
niveau 3		0	0	
SCR	861 985	836 735	25 250	3,0%
Ratio de couverture du SCR	178,1%	192,6%	0	-7,5%

Les fonds propres de Matmut SAM sont classés en niveau 1 non restreint, soit de la plus grande qualité reconnue par la réglementation prudentielle.

Montants en K€	SCR net	SCR brut
Risque de marché	572 081	572 081
Risque de défaut des contreparties	17 093	17 093
Risque de souscription Vie	14 243	14 243
Risque de souscription Santé	71 356	71 356
Risque de souscription Non-Vie	511 234	511 234
Diversification	-302 938	-302 938
Risque sur les immobilisations incorporelles	3 155	3 155
SCR de base	886 223	886 223
Risque opérationnel		48 136
Capacité d'absorption des pertes par les provisions techniques		0
Capacité d'absorption des pertes par les impôts différés		-72 375
SCR		861 985

Le risque de marché et le risque de souscription non vie représentent respectivement 48 % et 43 % du SCR de base brut avant diversification.

La composition du SCR présente un profil de risque en lien avec les activités d'assurance non vie.

INTER MUTUELLES ENTREPRISES

Ses fonds propres sont composés de capital social, ainsi que de la mise en réserve de ses résultats.

Montants en K€	2 018	2 017	2018 2017	2018 / 2017
Fonds propres	63 432	61 324	2 108	3,4%
Capital en actions ordinaires	22 763	22 763	0	0,0%
Capital en primes d'émission lié au capital en actions ordinaires			0	
Fonds initial			0	
Réserves et résultat	40 669	38 561	2 108	5,5%
Dettes subordonnées			0	
Intérêts minoritaires			0	
Autres			0	
Ecart d'évaluation entre comptes normes françaises et Solvabilité 2	10 997	14 335	-3 338	-23,3%
Evaluation en valeur de marché des placements	6 068	11 593	-5 526	-47,7%
Annulation des FAR	-189	-83	-106	128,8%
Revalorisation des PT y compris MR	8 870	8 110	761	9,4%
Revalorisation des Créances de réassurance	-540	56	-596	ns
Réévaluation autres actifs	-110	-110	0	0,0%
Réévaluation autres passifs	-531	-511	-20	3,9%
Impôts différés	-2 572	-4 721	2 149	-45,5%
Ecart d'évaluation des dettes subordonnées			0	
Autres		-5 008	5 008	-100,0%
Dettes subordonnées non incluses dans les fonds propres Solvabilité 2		0	0	
Fonds propres Solvabilité 2	74 429	70 651	3 778	5,3%

Inter Mutuelles Entreprises couvre son exigence de solvabilité à hauteur de 204%, 1 point de plus qu'au 31 décembre 2017.

Montants en K€	2 018	2 017	2018 2017	2018 / 2017
Provisions techniques brutes y compris marge de risque	67 282	67 506	-224	-0,3%
Fonds propres de base	74 429	70 651	3 778	5,3%
niveau 1 non restreint	74 429	70 651	3 778	5,3%
niveau 1 restreint		0	0	
niveau 2		0	0	
niveau 3		0	0	
Fonds propres éligibles pour couvrir le MCR	74 429	70 651	3 778	5,3%
niveau 1 non restreint	74 429	70 651	3 778	5,3%
niveau 1 restreint		0	0	
niveau 2		0	0	
niveau 3		0	0	
MCR	9 116	8 708	408	4,7%
Ratio de couverture du MCR	816,5%	811,3%	5,2%	0,6%
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	74 429	70 651	3 778	5,3%
niveau 1 non restreint	74 429	70 651	3 778	5,3%
niveau 1 restreint		0	0	
niveau 2		0	0	
niveau 3		0	0	
SCR	36 463	34 833	1 631	4,7%
Ratio de couverture du SCR	204,1%	202,8%	0	0,6%

Les fonds propres d'Inter Mutuelles Entreprises sont classés en niveau 1 non restreint, soit de la plus grande qualité reconnue par la réglementation prudentielle.

Montants en K€	SCR net	SCR brut
Risque de marché	15 865	15 865
Risque de défaut des contreparties	2 308	2 308
Risque de souscription Vie	477	477
Risque de souscription Santé	120	120
Risque de souscription Non-Vie	28 405	28 405
Diversification	-10 044	-10 044
Risque sur les immobilisations incorporelles	0	0
SCR de base	37 131	37 131
Risque opérationnel		1 904
Capacité d'absorption des pertes par les provisions techniques		0
Capacité d'absorption des pertes par les impôts différés		-2 572
SCR		36 463

Le risque de marché et le risque de souscription non vie représentent respectivement 34 % et 60 % du SCR de base brut avant diversification.

La composition du SCR présente un profil de risque en lien avec les activités d'assurance non vie.

MATMUT PROTECTION JURIDIQUE

Ses fonds propres sont composés de son capital social, de la mise en réserves de ses résultats et des titres subordonnés.

Montants en K€	2 018	2 017	2018 2017	2018 / 2017
Fonds propres	32 193	29 790	2 403	8,1%
Capital en actions ordinaires	7 500	7 500	0	0,0%
Capital en primes d'émission lié au capital en actions ordinaires			0	
Fonds initial			0	
Réserves et résultat	17 193	14 790	2 403	16,2%
Dettes subordonnées	7 500	7 500	0	0,0%
Intérêts minoritaires			0	
Autres			0	
Ecart d'évaluation entre comptes normes françaises et Solvabilité 2	8 531	6 389	2 142	33,5%
Evaluation en valeur de marché des placements	5 293	8 015	-2 722	-34,0%
Annulation des FAR	-364	-327	-37	11,4%
Revalorisation des PT y compris MR	7 777	2 009	5 768	287,1%
Revalorisation des Créances de réassurance			0	
Réévaluation autres actifs			0	
Réévaluation autres passifs	-505	-511	6	-1,2%
Impôts différés	-3 671	-2 798	-873	31,2%
Ecart d'évaluation des dettes subordonnées			0	
Autres		0	0	
Dettes subordonnées non incluses dans les fonds propres Solvabilité 2		0	0	
Fonds propres Solvabilité 2	40 723	36 179	4 544	12,6%

Matmut Protection Juridique couvre son exigence de solvabilité à hauteur de 164%, soit 8 points de plus qu'au 31 décembre 2017. Cette variation s'explique par une augmentation des fonds propres de 5 millions d'euros atténuée par une augmentation du SCR de 2 millions d'euros.

Montants en K€	2 018	2 017	2018 2017	2018 / 2017
Provisions techniques brutes y compris marge de risque	35 791	38 290	-2 499	-6,5%
Fonds propres de base	40 723	36 179	4 544	12,6%
niveau 1 non restreint	33 223	28 679	4 544	15,8%
niveau 1 restreint		0	0	
niveau 2	7 500	7 500	0	0,0%
niveau 3		0	0	
Fonds propres éligibles pour couvrir le MCR	34 526	30 015	4 511	15,0%
niveau 1 non restreint	33 223	28 679	4 544	15,8%
niveau 1 restreint		0	0	
niveau 2	1 303	1 336	-33	-2,5%
niveau 3		0	0	
MCR	6 516	6 682	-166	-2,5%
Ratio de couverture du MCR	529,9%	449,2%	80,7%	18,0%
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	40 723	36 179	4 544	12,6%
niveau 1 non restreint	33 223	28 679	4 544	15,8%
niveau 1 restreint		0	0	
niveau 2	7 500	7 500	0	0,0%
niveau 3		0	0	
SCR	24 914	23 265	1 649	7,1%
Ratio de couverture du SCR	163,5%	155,5%	0	5,1%

Les fonds propres de niveau 1 représentent 82% du montant total des fonds propres.

Montants en K€	SCR net	SCR brut
Risque de marché	8 449	8 449
Risque de défaut des contreparties	259	259
Risque de souscription Vie	0	0
Risque de souscription Santé	0	0
Risque de souscription Non-Vie	23 754	23 754
Diversification	-5 199	-5 199
Risque sur les immobilisations incorporelles	0	0
SCR de base	27 263	27 263
Risque opérationnel		1 323
Capacité d'absorption des pertes par les provisions techniques		0
Capacité d'absorption des pertes par les impôts différés		-3 671
SCR		24 914

Tableau sur l'émission de dettes subordonnées

Date d'émission	Emissions - Nominal (en K€) - Porteurs - Date de maturité	Fonds propres S2	Mesure transitoire
27/04/2006	TSDI - 7.500K€ - Matmut Sam - Durée indéterminée	Niveau 2	non

Les principaux risques de Matmut Protection Juridique sont les risques de marché et risque de souscription non vie représentant respectivement 26 % et 73 % du SCR de base brut avant diversification.

MATMUT VIE

Ses fonds propres sont composés de son capital social, de primes liées au capital social, ainsi que de la mise en réserve de ses résultats.

Montants en K€	2 018	2 017	2018 2017	2018 / 2017
Fonds propres	89 111	84 460	4 651	5,5%
Capital en actions ordinaires	26 100	26 100	0	0,0%
Capital en primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	13 169	13 169	0	0,0%
Fonds initial			0	
Réserves et résultat	49 843	45 191	4 651	10,3%
Dettes subordonnées			0	
Intérêts minoritaires			0	
Autres			0	
Ecarts d'évaluation entre comptes normes françaises et Solvabilité 2	11 611	21 246	-9 635	-45,4%
Evaluation en valeur de marché des placements	49 150	94 267	-45 117	-47,9%
Annulation des FAR		-62 047	62 047	-100,0%
Revalorisation des PT y compris MR	-32 303		-32 303	
Revalorisation des Créances de réassurance			0	
Réévaluation autres actifs			0	
Réévaluation autres passifs	2	-2	5	-190,1%
Impôts différés	-5 239	-10 972	5 733	-52,3%
Ecart d'évaluation des dettes subordonnées			0	
Autres		0	0	
Dettes subordonnées non incluses dans les fonds propres Solvabilité 2		0	0	
Fonds propres Solvabilité 2	100 722	105 706	-4 984	-4,7%

Matmut Vie couvre son exigence de solvabilité à hauteur de 163%, soit 3 points de moins qu'au 31 décembre 2017. Cette variation s'explique par une diminution des fonds propres, atténuée par une diminution du SCR.

Montants en K€	2 018	2 017	2018 2017	2018 / 2017
Provisions techniques brutes y compris marge de risque	1 152 820	1 085 750	67 070	6,2%
Fonds propres de base	100 722	105 706	-4 984	-4,7%
niveau 1 non restreint	100 722	105 706	-4 984	-4,7%
niveau 1 restreint		0	0	
niveau 2		0	0	
niveau 3		0	0	
Fonds propres éligibles pour couvrir le MCR	100 722	105 706	-4 984	-4,7%
niveau 1 non restreint	100 722	105 706	-4 984	-4,7%
niveau 1 restreint		0	0	
niveau 2		0	0	
niveau 3		0	0	
MCR	27 801	26 417	1 384	5,2%
Ratio de couverture du MCR	362,3%	400,1%	-37,8%	-9,5%
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	100 722	105 706	-4 984	-4,7%
niveau 1 non restreint	100 722	105 706	-4 984	-4,7%
niveau 1 restreint		0	0	
niveau 2		0	0	
niveau 3		0	0	
SCR	61 779	63 741	-1 961	-3,1%
Ratio de couverture du SCR	163,0%	165,8%	0	-1,7%

Les fonds propres de Matmut Vie sont classés en niveau 1 non restreint, soit de la plus grande qualité reconnue par la réglementation prudentielle.

Montants en K€	SCR net	SCR brut
Risque de marché	54 449	132 144
Risque de défaut des contreparties	484	484
Risque de souscription Vie	13 428	18 696
Risque de souscription Santé	405	405
Risque de souscription Non-Vie	0	0
Diversification	-9 257	-13 474
Risque sur les immobilisations incorporelles	0	0
SCR de base	59 508	138 255
Risque opérationnel		7 510
Capacité d'absorption des pertes par les provisions techniques		-78 746
Capacité d'absorption des pertes par les impôts différés		-5 239
SCR		61 779

Le risque de marché et le risque de souscription vie représentent respectivement 87 % et 12% du SCR de base brut avant diversification.

La composition du SCR de Matmut Vie présente un profil de risque en lien avec les activités d'Épargne.

AMF ASSURANCES

Ses fonds propres sont composés de son capital social, de la mise en réserve de ses résultats et des titres subordonnés.

Montants en K€	2 018	2 017	2018 2017	2018 / 2017
Fonds propres	90 991	87 666	3 325	3,8%
Capital en actions ordinaires	69 417	69 417	0	0,0%
Capital en primes d'émission lié au capital en actions ordinaires			0	
Fonds initial			0	
Réserves et résultat	11 574	8 249	3 325	40,3%
Dettes subordonnées	10 000	10 000	0	0,0%
Intérêts minoritaires			0	
Autres			0	
Ecart d'évaluation entre comptes normes françaises et Solvabilité 2	20 239	27 878	-7 639	-27,4%
Evaluation en valeur de marché des placements	13 590	22 119	-8 529	-38,6%
Annulation des FAR	-575	-671	97	-14,4%
Revalorisation des PT y compris MR	22 627	24 515	-1 887	-7,7%
Revalorisation des Créances de réassurance	-3 796	-3 701	-95	2,6%
Réévaluation autres actifs	-4 034	-5 387	1 353	-25,1%
Réévaluation autres passifs	123	113	10	8,8%
Impôts différés	-7 696	-9 110	1 413	-15,5%
Ecart d'évaluation des dettes subordonnées			0	
Autres		0	0	
Dettes subordonnées non incluses dans les fonds propres Solvabilité 2		0	0	
Fonds propres Solvabilité 2	111 230	115 544	-4 314	-3,7%

AMF Assurances couvre son exigence de solvabilité à hauteur de 166%, soit 11 points de moins qu'au 31 décembre 2017.

Cette variation s'explique par une augmentation de 5 millions d'euros du SCR (principalement dû à une hausse du SCR de souscription non-vie) et une diminution de 4 millions d'euros des fonds propres éligibles (essentiellement sur le passage des placements en valeur de marché).

Montants en K€	2018	2017	2018 2017	2018 / 2017
Provisions techniques brutes y compris marge de risque	154 164	130 890	23 274	17,8%
Fonds propres de base	111 230	115 544	-4 314	-3,7%
niveau 1 non restreint	101 230	105 544	-4 314	-4,1%
niveau 1 restreint	10 000	10 000	0	0,0%
niveau 2		0	0	
niveau 3		0	0	
Fonds propres éligibles pour couvrir le MCR	111 230	115 544	-4 314	-3,7%
niveau 1 non restreint	101 230	105 544	-4 314	-4,1%
niveau 1 restreint	10 000	10 000	0	0,0%
niveau 2		0	0	
niveau 3		0	0	
MCR	24 490	22 754	1 736	7,6%
Ratio de couverture du MCR	454,2%	507,8%	-53,6%	-10,6%
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	111 230	115 544	-4 314	-3,7%
niveau 1 non restreint	101 230	105 544	-4 314	-4,1%
niveau 1 restreint	10 000	10 000	0	0,0%
niveau 2		0	0	
niveau 3		0	0	
SCR	67 122	61 643	5 479	8,9%
Ratio de couverture du SCR	165,7%	187,4%	0	-11,6%

La grande majorité des fonds propres d'AMF Assurances (91%) est classée en niveau 1 non restreint, soit de la plus grande qualité reconnue par la réglementation prudentielle.

Montants en K€	SCR net	SCR brut
Risque de marché	30 951	30 951
Risque de défaut des contreparties	1 316	1 316
Risque de souscription Vie	343	343
Risque de souscription Santé	8 931	8 931
Risque de souscription Non-Vie	52 468	52 468
Diversification	-24 403	-24 403
Risque sur les immobilisations incorporelles	0	0
SCR de base	69 606	69 606
Risque opérationnel		5 212
Capacité d'absorption des pertes par les provisions techniques		-7 696
Capacité d'absorption des pertes par les impôts différés		0
SCR		67 122

Le risque de marché et le risque de souscription non vie représentent respectivement 33 % et 56 % du SCR de base brut avant diversification.

La composition du SCR d'AMF Assurances présente un profil de risque en lien avec les activités d'assurance non vie.

Tableau sur l'émission de dettes subordonnées

Date d'émission	Emissions - Nominal (en K€) - Porteurs - Date de maturité	Fonds propres S2	Mesure transitoire
30/12/2017	TSDI - 10.000K€ - Solimut - Durée indéterminée	Niveau 1 restreint	NON

MATMUT MUTUALITE

Ses fonds propres sont composés de son fonds d'établissement et de la mise en réserve de ses résultats.

Montants en K€	2 018	2 017	2018 2017	2018 / 2017
Fonds propres	60 407	57 286	3 121	5,4%
Capital en actions ordinaires			0	
Capital en primes d'émission lié au capital en actions ordinaires			0	
Fonds initial	1 000	1 000	0	0,0%
Réserves et résultat	59 407	56 286	3 121	5,5%
Dettes subordonnées			0	
Intérêts minoritaires			0	
Autres			0	
Ecart d'évaluation entre comptes normes françaises et Solvabilité 2	33 431	30 784	2 647	8,6%
Evaluation en valeur de marché des placements	43 028	40 173	2 855	7,1%
Annulation des FAR	-81	-78	-4	4,6%
Revalorisation des PT y compris MR	4 486	4 913	-427	-8,7%
Revalorisation des Créances de réassurance			0	
Réévaluation autres actifs			0	
Réévaluation autres passifs	-105	-106	1	-1,3%
Impôts différés	-13 896	-14 118	222	-1,6%
Ecart d'évaluation des dettes subordonnées			0	
Autres		0	0	
Dettes subordonnées non incluses dans les fonds propres Solvabilité 2		0	0	
Fonds propres Solvabilité 2	93 838	88 070	5 768	6,5%

Matmut Mutualité couvre son exigence de solvabilité à hauteur de 399%, soit 45 points de plus qu'au 31 décembre 2017.

Cette évolution s'explique par la hausse de 6 millions d'euros des fonds propres (essentiellement en lien avec le résultat des comptes sociaux et la valorisation des placements en valeur de marché) et la diminution de 1 million d'euros du SCR.

Montants en K€	2 018	2 017	2018 2017	2018 / 2017
Provisions techniques brutes y compris marge de risque	203	-130	333	-256,7%
Fonds propres de base	93 838	88 070	5 768	6,5%
niveau 1 non restreint	93 838	88 070	5 768	6,5%
niveau 1 restreint		0	0	
niveau 2		0	0	
niveau 3		0	0	
Fonds propres éligibles pour couvrir le MCR	93 838	88 070	5 768	6,5%
niveau 1 non restreint	93 838	88 070	5 768	6,5%
niveau 1 restreint		0	0	
niveau 2		0	0	
niveau 3		0	0	
MCR	5 874	6 229	-355	-5,7%
Ratio de couverture du MCR	1597,4%	1413,9%	183,6%	13,0%
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	93 838	88 070	5 768	6,5%
niveau 1 non restreint	93 838	88 070	5 768	6,5%
niveau 1 restreint		0	0	
niveau 2		0	0	
niveau 3		0	0	
SCR	23 497	24 916	-1 419	-5,7%
Ratio de couverture du SCR	399,4%	353,5%	0	13,0%

Les fonds propres de Matmut Mutualité sont classés en niveau 1 non restreint, soit de la plus grande qualité reconnue par la réglementation prudentielle.

Montants en K€	SCR net	SCR brut
Risque de marché	32 620	32 620
Risque de défaut des contreparties	729	729
Risque de souscription Vie	0	0
Risque de souscription Santé	4 573	4 573
Risque de souscription Non-Vie	0	0
Diversification	-3 663	-3 663
Risque sur les immobilisations incorporelles	0	0
SCR de base	34 258	34 258
Risque opérationnel		306
Capacité d'absorption des pertes par les provisions techniques		0
Capacité d'absorption des pertes par les impôts différés		-11 068
SCR		23 497

Les principaux risques de Matmut Mutualité sont les risques de marché et risque de souscription santé qui représentent respectivement 86 % et 12 % du SCR de base brut avant diversification.

MUTUELLE OCIANE MATMUT

L'évolution de ses fonds propres est la conséquence de l'évolution de ses résultats. Aucune mesure transitoire visée à l'article 308 ter, paragraphes 9 et 10 de la directive 2009/138/CE n'est utilisée.

Montants en K€	2 018	2 017	2018 2017	2018 / 2017
Fonds propres	329 156	313 601	15 554	5,0%
Capital en actions ordinaires			0	0,0%
Capital en primes d'émission lié au capital en actions ordinaires			0	0,0%
Fonds initial	1 010	1 010	0	0,0%
Réserves et résultat	328 146	312 592	15 554	5,0%
Dettes subordonnées			0	0,0%
Intérêts minoritaires			0	0,0%
Autres			0	0,0%
Ecarts d'évaluation entre comptes normes françaises et Solvabilité 2	47 275	46 389	887	1,9%
Evaluation en valeur de marché des placements	68 949	72 523	-3 574	-4,9%
Annulation des FAR			0	0,0%
Revalorisation des PT y compris MR	-7 840	-10 423	2 583	-24,8%
Revalorisation des Créances de réassurance	-3	39	-42	-108,0%
Réévaluation autres actifs	-1 244	-1 584	339	-21,4%
Réévaluation autres passifs			0	0,0%
Impôts différés	-12 586	-14 166	1 580	-11,2%
Ecart d'évaluation des dettes subordonnées			0	0,0%
Autres		0	0	0,0%
Dettes subordonnées non incluses dans les fonds propres Solvabilité 2		0	0	0,0%
Fonds propres Solvabilité 2	376 431	359 990	16 441	4,6%

A fin décembre 2018, les fonds propres prudentiels de Mutuelle Ociane Matmut atteignent 376 millions d'euros.

Montants en K€	2 018	2 017	2018 2017	2018 / 2017
Provisions techniques brutes y compris marge de risque	40 918	41 193	-275	-0,7%
Fonds propres de base	376 431	359 990	16 441	4,6%
niveau 1 non restreint	376 431	359 990	16 441	4,6%
niveau 1 restreint		0	0	0,0%
niveau 2		0	0	0,0%
niveau 3		0	0	0,0%
Fonds propres éligibles pour couvrir le MCR	376 431	359 990	16 441	4,6%
niveau 1 non restreint	376 431	359 990	16 441	4,6%
niveau 1 restreint		0	0	0,0%
niveau 2		0	0	0,0%
niveau 3		0	0	0,0%
MCR	23 772	22 550	1 222	5,4%
Ratio de couverture du MCR	1583,5%	1596,4%	-12,9%	-0,8%
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	376 431	359 990	16 441	4,6%
niveau 1 non restreint	376 431	359 990	16 441	4,6%
niveau 1 restreint		0	0	0,0%
niveau 2		0	0	0,0%
niveau 3		0	0	0,0%
SCR	95 089	90 202	4 887	5,4%
Ratio de couverture du SCR	395,9%	399,1%	0	-0,8%

Ces fonds propres sont classés en niveau 1 non restreint, soit de la plus grande qualité reconnue par la réglementation prudentielle.

Avec un capital de solvabilité requis (SCR) de 95 millions d'euros, Mutuelle Ociane Matmut respecte les exigences de solvabilité avec un ratio de 396%, stable par rapport à 2017.

Montants en K€	SCR net	SCR brut
Risque de marché	53 290	53 290
Risque de défaut des contreparties	8 292	8 292
Risque de souscription Vie	0	0
Risque de souscription Santé	65 823	65 823
Risque de souscription Non-Vie	0	0
Diversification	-29 994	-29 994
Risque sur les immobilisations incorporelles	240	240
SCR de base	97 651	97 651
Risque opérationnel		10 024
Capacité d'absorption des pertes par les provisions techniques		0
Capacité d'absorption des pertes par les impôts différés		-12 586
SCR		95 089

Le SCR de Mutuelle Ociane Matmut est principalement composé du risque de souscription, reflétant le risque « métier » de la mutuelle, puisqu'il est fonction des volumes de primes et de provisions techniques.

Le risque de marché est également un risque important pour Mutuelle Ociane Matmut. La valeur des actions non cotées en portefeuille y joue un rôle prépondérant, par leur poids dans les sous-risques Action et Concentration.

AMF SAM

Ses fonds propres sont composés de son capital et de la mise en réserve de ses résultats.

Montants en K€	2 018	2 017	2018 2017	2018 / 2017
Fonds propres	34 662	34 590	73	0,2%
Capital en actions ordinaires	400	400	0	0,0%
Capital en primes d'émission lié au capital en actions ordinaires			0	
Fonds initial			0	
Réserves et résultat	34 262	34 190	73	0,2%
Dettes subordonnées			0	
Intérêts minoritaires			0	
Autres			0	
Ecart d'évaluation entre comptes normes françaises et Solvabilité 2	5 641	6 457	-816	-12,6%
Evaluation en valeur de marché des placements	7 411	7 991	-580	-7,3%
Annulation des FAR	-138	-134	-3	2,6%
Revalorisation des PT y compris MR	-964	-313	-651	207,7%
Revalorisation des Créances de réassurance	-12	-11	-1	5,0%
Réévaluation autres actifs	-405	-543	138	-25,5%
Réévaluation autres passifs	0	0	0	
Impôts différés	-251	-532	281	-52,8%
Ecart d'évaluation des dettes subordonnées			0	
Autres		0	0	
Dettes subordonnées non incluses dans les fonds propres Solvabilité 2		0	0	
Fonds propres Solvabilité 2	40 303	41 046	-743	-1,8%

AMF SAM couvre son exigence de solvabilité à hauteur de 386% (- 4 points).

Montants en K€	2 018	2 017	2018 2017	2018 / 2017
Provisions techniques brutes y compris marge de risque	10 793	9 424	1 369	14,5%
Fonds propres de base	40 303	41 046	-743	-1,8%
niveau 1 non restreint	40 303	41 046	-743	-1,8%
niveau 1 restreint		0	0	
niveau 2		0	0	
niveau 3		0	0	
Fonds propres éligibles pour couvrir le MCR	40 303	4 737	35 566	750,7%
niveau 1 non restreint	40 303	4 737	35 566	750,7%
niveau 1 restreint		0	0	
niveau 2		0	0	
niveau 3		0	0	
MCR	3 700	3 700	0	0,0%
Ratio de couverture du MCR	1089,3%	128,0%	961,2%	750,7%
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	40 303	41 046	-743	-1,8%
niveau 1 non restreint	40 303	41 046	-743	-1,8%
niveau 1 restreint		0	0	
niveau 2		0	0	
niveau 3		0	0	
SCR	10 433	10 528	-94	-0,9%
Ratio de couverture du SCR	386,3%	389,9%	0	-0,9%

Les fonds propres d'AMF SAM sont classés en niveau 1 non restreint, soit de la plus grande qualité reconnue par la réglementation prudentielle.

Montants en K€	SCR net	SCR brut
Risque de marché	7 418	7 418
Risque de défaut des contreparties	113	113
Risque de souscription Vie	0	0
Risque de souscription Santé	0	0
Risque de souscription Non-Vie	5 487	5 600
Diversification	-2 728	-2 728
Risque sur les immobilisations incorporelles	0	0
SCR de base	10 290	10 403
Risque opérationnel		282
Capacité d'absorption des pertes par les provisions techniques		0
Capacité d'absorption des pertes par les impôts différés		-251
SCR		10 433

Les principaux risques d'AMF SAM sont les risques de marché et risque de souscription Non-vie qui représentent respectivement 57 % et 42 % du SCR de base brut avant diversification.

Son profil de risque découle de ses activités.

MUTLOG

Ses fonds propres sont composés de son fonds d'établissement et de la mise en réserve de ses résultats.

Montants en K€	2018	2017	2018 2017	2018 / 2017
Fonds propres	38 171	37 277	894	2,4%
Capital en actions ordinaires	0	0	0	
Capital en primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	0	0	0	
Fonds initial	6 500	6 500	0	0,0%
Réserves et résultat	31 671	30 777	894	2,9%
Dettes subordonnées	0	0	0	
Intérêts minoritaires	0	0	0	
Autres	0	0	0	
Ecart d'évaluation entre comptes normes françaises et Solvabilité 2	1 678	864	814	94,2%
Evaluation en valeur de marché des placements	2 056	3 746	-1 690	-45,1%
Annulation des FAR	0	0	0	
Revalorisation des PT y compris MR	383	-1 999	2 382	-119,2%
Revalorisation des Créances de réassurance	0	0	0	
Réévaluation autres actifs	-541	-499	-42	8,3%
Réévaluation autres passifs	432	70	362	515,7%
Impôts différés	-652	-454	-199	43,8%
Ecart d'évaluation des dettes subordonnées	0	0	0	
Autres		0	0	
Dettes subordonnées non incluses dans les fonds propres Solvabilité 2		0	0	
Fonds propres Solvabilité 2	39 849	38 141	1 707	4,5%

MUTLOG couvre son exigence de solvabilité à hauteur de 495%, soit 81 points de plus qu'au 31 décembre 2017.

Cette variation s'explique par l'augmentation des fonds propres (due notamment au passage aux nouvelles tables d'expérience décès) et le recul du SCR (lié notamment à la baisse du SCR de marché due principalement à l'évolution de la valorisation des placements).

Montants en K€	2 018	2 017	2018 2017	2018 / 2017
Provisions techniques brutes y compris marge de risque	3 192	8 089	-4 898	-60,5%
Fonds propres de base	39 849	38 141	1 707	4,5%
niveau 1 non restreint	39 849	38 141	1 707	4,5%
niveau 1 restreint	0	0	0	
niveau 2	0	0	0	
niveau 3	0	0	0	
Fonds propres éligibles pour couvrir le MCR	39 849	38 141	1 707	4,5%
niveau 1 non restreint	39 849	38 141	1 707	4,5%
niveau 1 restreint	0	0	0	
niveau 2	0	0	0	
niveau 3	0	0	0	
MCR	3 700	3 700	0	0,0%
Ratio de couverture du MCR	1077,0%	1030,8%	46,1%	4,5%
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	39 849	38 141	1 707	4,5%
niveau 1 non restreint	39 849	38 141	1 707	4,5%
niveau 1 restreint	0	0	0	
niveau 2	0	0	0	
niveau 3	0	0	0	
SCR	8 054	9 226	-1 173	-12,7%
Ratio de couverture du SCR	494,8%	413,4%	0	19,7%

Les fonds propres de MUTLOG sont classés en niveau 1 non restreint, soit de la plus grande qualité reconnue par la réglementation prudentielle.

Montants en K€	SCR net	SCR brut
Risque de marché	5 482	5 482
Risque de défaut des contreparties	1 745	1 745
Risque de souscription Vie	3 990	3 990
Risque de souscription Santé	0	0
Risque de souscription Non-Vie	0	0
Diversification	-2 958	-2 958
Risque sur les immobilisations incorporelles	0	0
SCR de base	8 260	8 260
Risque opérationnel		447
Capacité d'absorption des pertes par les provisions techniques		0
Capacité d'absorption des pertes par les impôts différés		-652
SCR		8 054

Les principaux risques de MUTLOG sont les risques de marché et risque de souscription Vie qui représentent respectivement 49 % et 36 % du SCR de base brut avant diversification.

Son profil de risque est en lien avec ses activités.

MUTLOG GARANTIES

Ses fonds propres sont composés de son fonds d'établissement et de la mise en réserve de ses résultats.

Montants en K€	2 018	2 017	2018 2017	2018 / 2017
Fonds propres	46 523	46 247	276	0,6%
Capital en actions ordinaires			0	
Capital en primes d'émission lié au capital en actions ordinaires			0	
Fonds initial	1 550	1 550	0	0,0%
Réserves et résultat	44 973	44 697	276	0,6%
Dettes subordonnées			0	
Intérêts minoritaires			0	
Autres			0	
Ecart d'évaluation entre comptes normes françaises et Solvabilité 2	-212	1 339	-1 551	-115,9%
Evaluation en valeur de marché des placements	238	2 159	-1 921	-89,0%
Annulation des FAR	0	0	0	
Revalorisation des PT y compris MR	-439	311	-750	-241,0%
Revalorisation des Créances de réassurance	0	0	0	
Réévaluation autres actifs	-534	-502	-32	6,4%
Réévaluation autres passifs	440	74	366	495,4%
Impôts différés	83	-703	786	-111,7%
Ecart d'évaluation des dettes subordonnées	0	0	0	
Autres		0	0	
Dettes subordonnées non incluses dans les fonds propres Solvabilité 2		0	0	
Fonds propres Solvabilité 2	46 311	47 586	-1 275	-2,7%

MUTLOG Garanties couvre son exigence de solvabilité à hauteur de 552%, soit 19 points de plus qu'au 31 décembre 2017.

Cette variation s'explique par le recul du SCR (lié notamment à la baisse du SCR de marché due principalement à l'évolution de la valorisation des placements) ayant plus que compensé la baisse des fonds propres (due principalement au passage des placements en valeur de marché).

Montants en K€	2 018	2 017	2018 2017	2018 / 2017
Provisions techniques brutes y compris marge de risque	14 520	13 639	880	6,5%
Fonds propres de base	46 311	47 586	-1 275	-2,7%
niveau 1 non restreint	46 228	47 586	-1 357	-2,9%
niveau 1 restreint	0	0	0	
niveau 2	0	0	0	
niveau 3	83	0	83	
Fonds propres éligibles pour couvrir le MCR	46 228	47 586	-1 357	-2,9%
niveau 1 non restreint	46 228	47 586	-1 357	-2,9%
niveau 1 restreint	0	0	0	
niveau 2	0	0	0	
niveau 3	0	0	0	
MCR	3 700	3 700	0	0,0%
Ratio de couverture du MCR	1249,4%	1286,1%	-36,7%	-2,9%
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	46 311	47 586	-1 275	-2,7%
niveau 1 non restreint	46 228	47 586	-1 357	-2,9%
niveau 1 restreint	0	0	0	
niveau 2	0	0	0	
niveau 3	83	0	83	
SCR	8 397	8 931	-534	-6,0%
Ratio de couverture du SCR	551,5%	532,8%	0	3,5%

Les fonds propres de MUTLOG Garanties sont classés en niveau 1 non restreint, soit de la plus grande qualité reconnue par la réglementation prudentielle.

Montants en K€	SCR net	SCR brut
Risque de marché	5 254	5 254
Risque de défaut des contreparties	1 486	1 486
Risque de souscription Vie	0	0
Risque de souscription Santé	4 055	4 055
Risque de souscription Non-Vie	617	617
Diversification	-3 242	-3 242
Risque sur les immobilisations incorporelles	0	0
SCR de base	8 170	8 170
Risque opérationnel		228
Capacité d'absorption des pertes par les provisions techniques		0
Capacité d'absorption des pertes par les impôts différés		0
SCR		8 397

Les principaux risques de MUTLOG Garanties sont les risques de marché et risque de souscription santé qui représentent respectivement 46 % et 36 % du SCR de base brut avant diversification.

Son profil de risque est en lien avec ses activités.

Rapport sur la solvabilité
et
la situation financière

SGAM Groupe Matmut

ANNEXE

ETATS DE REPORTING QUANTITATIFS PUBLICS

Données au 31 décembre 2018
en milliers d'euros

Liste des QRT publics	SGAM Groupe Matmut	Matmut SAM	IME	MPJ	Matmut Vie	AMF Assurances	Matmut Mutualité	Mutuelle Ociane Matmut	AMF SAM	Mutlog	Mutlog Garanties
S.02.01.02 Bilan prudentiel	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑
S.05.01.02 Primes, sinistres et dépenses par lignes d'activité	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑
S.05.02.01 Primes, sinistres et dépenses par pays	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
S.12.01.02 Provisions techniques vie et santé (base technique similaire à la vie)	☒	☑	☑	☒	☑	☑	☒	☒	☒	☑	☑
S.17.01.02 Provisions techniques non-vie	☒	☑	☑	☑	☒	☑	☑	☑	☑	☒	☑
S.19.01.21 Sinistres en non-vie sous la forme de triangles de développement	☒	☑	☑	☑	☒	☑	☑	☑	☑	☒	☑
S.22.01.21 Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☑	☑
S.23.01.01 (ou 22 pour le groupe) Fonds propres	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑
S.25.01.21 (ou 22 pour le groupe) Capital de solvabilité requis calculé à l'aide de la formule standard	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☑
S.25.02.21 Capital de solvabilité requis calculé à l'aide de la formule standard et d'un modèle interne partiel	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
S.25.03.21 Capital de solvabilité requis calculé sur à l'aide d'un modèle interne intégral	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
S.28.01.01 Minimum de capital requis pour les entreprises exerçant une activité uniquement vie ou uniquement non-vie	☒	☑	☑	☑	☑	☑	☑	☒	☑	☑	☑
S.28.02.01 Minimum de capital requis pour les entreprises exerçant des activités à la fois en vie et en non-vie	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☑	☒	☒	☒
S.32.01.22 Entreprises dans le périmètre du groupe	☑	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒

SGAM Groupe Matmut
S.02.01.02 Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	4 244
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	432 915
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	4 833 293
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	251 104
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	238 144
Actions	R0100	211 125
Actions - cotées	R0110	8 405
Actions - non cotées	R0120	202 721
Obligations	R0130	2 997 319
Obligations d'État	R0140	396 387
Obligations d'entreprise	R0150	1 964 994
Titres structurés	R0160	635 938
Titres garantis	R0170	
Organismes de placement collectif	R0180	1 041 656
Produits dérivés	R0190	127
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	92 868
Autres investissements	R0210	951
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	1
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	4 788
Avances sur police	R0240	421
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	4 366
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	159 650
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	154 328
Non-vie hors santé	R0290	153 761
Santé similaire à la non-vie	R0300	567
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	5 322
Santé similaire à la vie	R0320	8 565
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	-3 243
Vie UC et indexés	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	862
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	81 720
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	26 687
Autres créances (hors assurance)	R0380	173 743
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	290 642
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	
Total de l'actif	R0500	6 008 543

Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	2 009 748
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	1 863 879
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	1 712 342
Marge de risque	R0550	151 537
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	145 869
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	122 546
Marge de risque	R0590	23 323
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	1 408 947
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	14 794
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	11 005
Marge de risque	R0640	3 788
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	1 394 153
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	1 372 774
Marge de risque	R0680	21 379
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	
Marge de risque	R0720	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	2 391
Provisions pour retraite	R0760	48 678
Dépôts des réassureurs	R0770	6 937
Passifs d'impôts différés	R0780	103 939
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	33 419
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	2 588
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	13 126
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	4 699
Autres dettes (hors assurance)	R0840	199 453
Passifs subordonnés	R0850	10 000
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	10 000
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	216
Total du passif	R0900	3 844 141
Excédent d'actifs sur passif	R1000	2 164 402

S.05.01.02 - 01 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)											Ligne d'activité pour: réassurance non proportionnelle acceptée				Total	
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport		Biens
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0200
Primes émises																		
Brut - assurance directe	RO110	340 328	182 281		332 730	533 443		382 774	85 376		106 245	109 055	602					2 072 833
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	RO120		2 254					486										2 740
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	RO130																	
Part des réassureurs	RO140	3 613	548		4 433	7 154		45 204	1 350				335					62 636
Net	RO200	336 715	183 987		328 297	526 290		338 056	84 026		106 245	109 055	268					2 012 937
Primes acquises																		
Brut - assurance directe	RO210	340 311	182 674		332 911	533 534		383 353	85 980		105 833	108 860	610					2 074 066
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	RO220		2 254					486										2 740
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	RO230																	
Part des réassureurs	RO240	3 613	504		4 433	7 154		45 204	1 350				347					62 604
Net	RO300	336 698	184 424		328 478	526 380		338 635	84 630		105 833	108 860	263					2 014 201
Charge des sinistres																		
Brut - assurance directe	RO310	259 107	36 749		335 012	429 491		272 267	35 972		37 728	53 339	175					1 459 841
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	RO320		690					1	-60									631
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	RO330																	
Part des réassureurs	RO340	3 304			2 205	8 534		61 715	600				131					76 490
Net	RO400	255 802	37 440		332 808	420 958		210 553	35 311		37 728	53 339	44					1 383 982
Variation des autres provisions techniques																		
Brut - assurance directe	RO410	1 138	-11		6 886	239		-1 035	-652			0	-75					6 490
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	RO420																	
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	RO430																	
Part des réassureurs	RO440												61					61
Net	RO500	1 138	-11		6 886	239		-1 035	-652			0	-137					6 429
Dépenses engagées	RO550	71 825	51 473		108 180	190 340		146 600	30 189		52 476	44 358	327					695 768
Autres dépenses	R1200																	1 378
Total des dépenses	R1300																	697 146

S.05.01.02 - 02 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

	Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total
	Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéficiaires	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance	Réassurance maladie	Réassurance vie	
	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0300
Primes émises									
Brut	R1410	5 570	129 749		18 750			1 600	155 669
Part des réassureurs	R1420	3 080	18		5 641				8 740
Net	R1500	2 490	129 731		13 108			1 600	146 929
Primes acquises									
Brut	R1510	5 242	129 749		18 750			1 600	155 341
Part des réassureurs	R1520	3 124	18		5 641				8 783
Net	R1600	2 118	129 731		13 108			1 600	146 557
Charge des sinistres									
Brut	R1610	5 095	52 659		7 646			2 694	68 094
Part des réassureurs	R1620	4 482			2 768				7 250
Net	R1700	613	52 659		4 878			2 694	60 844
Variation des autres provisions techniques									
Brut	R1710	-468	74 262	0	-2 029			-700	71 066
Part des réassureurs	R1720	-1 578			-805				-2 384
Net	R1800	1 111	74 262	0	-1 223			-700	73 449
Dépenses engagées	R1900	2 608	5 077	0	8 390			90	16 165
Autres dépenses	R2500								34
Total des dépenses	R2600								16 199

S.23.01.22 - 01 Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	0	0		0	
Capital en actions ordinaires appelé non versé non disponible au niveau du groupe	R0020	0	0		0	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0	0		0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	211 060	211 060		0	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0		0	0	0
Comptes mutualistes subordonnés non disponibles au niveau du groupe	R0060	0		0	0	0
Fonds excédentaires	R0070	0	0			
Fonds excédentaires non disponibles au niveau du groupe	R0080	0	0			
Actions de préférence	R0090	0		0	0	0
Actions de préférence non disponibles au niveau du groupe	R0100	0		0	0	0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0		0	0	0
Comptes de primes d'émission liés aux actions de préférence, non disponibles au niveau du groupe	R0120	0		0	0	0
Réserve de réconciliation	R0130	1 953 343	1 953 343			
Passifs subordonnés	R0140	10 000		10 000	0	0
Passifs subordonnés non disponibles au niveau du groupe	R0150	0		0	0	0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets non disponibles au niveau du groupe	R0170	0				0
Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0	0	0	0	0
Fonds propres non disponibles relatifs à d'autres éléments de fonds propres approuvés par une autorité de contrôle	R0190	0	0	0	0	0
Intérêts minoritaires (non déclarés dans le cadre d'un autre élément de fonds propres)	R0200	0	0	0	0	0
Intérêts minoritaires non disponibles au niveau du groupe	R0210	17 455	17 455	0	0	0
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	0				
Déductions						
Déductions pour participations dans d'autres entreprises financières, y compris des entreprises non réglementées exerçant des activités financières	R0230	0	0	0	0	0
dont déduites conformément à l'article 228 de la directive 2009/138/CE	R0240	0	0	0	0	0
Déductions pour les participations lorsque les informations sont indisponibles (article 229)	R0250	0	0	0	0	0
Déduction pour les participations incluses par déduction et agrégation lorsqu'une combinaison de méthodes est utilisée	R0260	0	0	0	0	0
Total des éléments de fonds propres non disponibles	R0270	17 455	17 455	0	0	0
Total déductions	R0280	17 455	17 455	0	0	0
Total fonds propres de base après déductions	R0290	2 156 947	2 146 947	10 000	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0			0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0			0	
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320	0			0	0
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0			0	0
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0			0	
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0			0	0
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0			0	
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, premier alinéa, de la directive 2009/138/CE	R0370	0			0	0
Fonds propres auxiliaires non disponibles au niveau du groupe	R0380	0			0	0
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0			0	0
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0			0	0
Fonds propres d'autres secteurs financiers						
Établissements de crédit, entreprises d'investissement, établissements financiers, gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs	R0410	0	0	0	0	
Institution de retraite professionnelle	R0420	0	0	0	0	0
Entités non réglementées exerçant des activités financières	R0430	0	0	0	0	
Total fonds propres d'autres secteurs financiers	R0440	0	0	0	0	0
Fonds propres en cas de recours à la méthode de déduction et d'agrégation, soit exclusivement, soit combinée à la première méthode.						
Fonds propres agrégés en cas d'utilisation de la déduction et agrégation ou d'une combinaison des méthodes	R0450	0	0	0	0	0
Fonds propres agrégés en cas d'utilisation de la déduction et agrégation ou d'une combinaison des méthodes nets des transactions intra-groupe	R0460	0	0	0	0	0
Total des fonds propres disponibles servant à couvrir le capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée (à l'exclusion des fonds propres des autres secteurs financiers et des entreprises incluses par déduction et agrégation)	R0520	2 156 947	2 146 947	10 000	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée	R0530	2 156 947	2 146 947	10 000	0	
Total des fonds propres éligibles servant à couvrir le capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée (à l'exclusion des fonds propres des autres secteurs financiers et des entreprises incluses par déduction et agrégation)	R0560	2 156 947	2 146 947	10 000	0	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée	R0570	2 156 947	2 146 947	10 000	0	
Minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée	R0610	363 510				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée	R0650	593%				
Total des fonds propres éligibles servant à couvrir le capital de solvabilité requis du groupe (y compris fonds propres des autres secteurs financiers et entreprises incluses par déduction et agrégation)	R0660	2 156 947	2 146 947	10 000	0	0
Capital de solvabilité requis du groupe	R0680	1 061 027				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis du groupe (y compris autres secteurs financiers et entreprises incluses par déduction et agrégation)	R0690	203%				

S.23.01.22 - 02 Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actifs sur passif	R0700	2 164 402
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	211 060
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0
Autres fonds propres non disponibles	R0750	
Réserve de réconciliation	R0760	1 953 343
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	4 939
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	72 886
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	77 826

S.25.01.22 Capital de solvabilité requis - pour les groupes qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	771 775		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	31 630		
Risque de souscription en vie	R0030	33 379		9 - aucun
Risque de souscription en santé	R0040	132 831		9 - aucun
Risque de souscription en non-vie	R0050	599 686		9 - aucun
Diversification	R0060	-426 241		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	3 395		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	1 146 457		

Calcul du capital de solvabilité requis

		C0100
Risque opérationnel	R0130	70 379
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-63 833
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-101 943
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	1 051 059
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	1 061 027
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0
Minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée	R0470	363 510
Informations sur les autres entités		
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance)	R0500	0
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance) - établissements de crédit, sociétés d'investissement et établissements financiers, gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, sociétés de gestion d'OPCVM	R0510	0
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance) - Institutions de retraite professionnelle	R0520	0
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance) - capital requis pour les entités non réglementées exerçant des activités financières	R0530	0
Capital requis pour les exigences relatives aux participations ne donnant pas le	R0540	9 968
Capital requis pour entreprises résiduelles	R0550	0
SCR global		
SCR pour les entreprises incluses par déduction et agrégation	R0560	0
Capital de solvabilité requis	R0570	1 061 027

5.32.01.22 Entreprises dans le périmètre du groupe

Pays	Code d'identification de l'entreprise	Nom Juridique de l'entreprise	Type d'entreprise	Forme Juridique	Catégorie (mutuelle/non mutuelle)	Autorité de contrôle	Critères d'influence						Inclusion dans le contrôle de groupe		Calcul de solvabilité du groupe
							% de part de capital	% utilisé pour l'établissement des comptes consolidés	% des droits de vote	Autres critères	Degré d'influence	Part proportionnelle utilisée pour le calcul de la solvabilité du	OUI/NON	Date de la décision si l'article 214 s'applique	Méthode utilisée et, en cas d'utilisation de la première méthode, traitement de l'entreprise
C0010	C0020	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0180	C0190	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260
FRANCE	5329058820017	SCI LANCEREAUX	99 - Autre	société de droit commun	2 - Non mutuelle		99,98	100,00	99,98		1 - Dominante		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode: consolidation intégrale
FRANCE	5298365790019	MATMUT MUTUALITE LIVRE 3	99 - Autre	mutuelle régie par le code de la mutualité	1 - Mutuelle		100,00	100,00	100,00		1 - Dominante		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode: consolidation intégrale
FRANCE	969500389E3GEX8JDE26	I.M.ASSISTANCE SA	99 - Autre	Société anonyme	2 - Non mutuelle		27,80	27,80	27,80		2 - Significative		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		3 - Première méthode: méthode de la mise en équivalence corrigée
FRANCE	96950071F53BQ75BP046	INTER MUTUELLES SOLUTIONS	99 - Autre	Société anonyme	2 - Non mutuelle		60,00	100,00	60,00		1 - Dominante		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode: consolidation intégrale
FRANCE	43404401200012	MATMUT DEVELOPPEMENT	99 - Autre	Société anonyme	2 - Non mutuelle		100,00	100,00	100,00		1 - Dominante		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		3 - Première méthode: méthode de la mise en équivalence corrigée
FRANCE	49920325500017	MATMUT IMMOBILIER SA	99 - Autre	Société anonyme	2 - Non mutuelle		100,00	100,00	100,00		1 - Dominante		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode: consolidation intégrale
FRANCE	50042562400011	MATMUT LOCATION VEHICULES	99 - Autre	Société anonyme	2 - Non mutuelle		100,00	100,00	100,00		1 - Dominante		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode: consolidation intégrale
FRANCE	82137699300019	MPE	99 - Autre	société de droit commun	2 - Non mutuelle		99,13	100,00	99,13		1 - Dominante		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode: consolidation intégrale
FRANCE	41256305800020	OFI HOLDING	99 - Autre	Société anonyme	2 - Non mutuelle		25,76	25,76	25,76		2 - Significative		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		3 - Première méthode: méthode de la mise en équivalence corrigée
FRANCE	9695004LR4YVO3ERV873	SGAM Groupe Matmut	99 - Autre	Société d'assurance mutuelle	1 - Mutuelle		100,00	100,00	100,00		1 - Dominante		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode: consolidation intégrale
FRANCE	969500012418PVK8HU75	CARDIF IARD	2 - Entreprise d'assurance non-vie	Société anonyme	2 - Non mutuelle	Autorité de Contrôle Prudenciel et Résolution	34,00	34,00	34,00		2 - Significative		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		3 - Première méthode: méthode de la mise en équivalence corrigée
FRANCE	969500NFM7WXX2EYK68	AMF	2 - Entreprise d'assurance non-vie	Société d'assurance mutuelle	1 - Mutuelle	Autorité de Contrôle Prudenciel et Résolution	100,00	100,00	100,00		1 - Dominante		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode: consolidation intégrale
FRANCE	969500TGV20DWSIW1W82	MATMUT	2 - Entreprise d'assurance non-vie	Société d'assurance mutuelle	1 - Mutuelle	Autorité de Contrôle Prudenciel et Résolution	100,00	100,00	100,00		1 - Dominante		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode: consolidation intégrale
FRANCE	969500W3O12GCVMW258	MATMUT PROTECTION JURIDIQUE	2 - Entreprise d'assurance non-vie	Société anonyme	2 - Non mutuelle	Autorité de Contrôle Prudenciel et Résolution	97,50	100,00	97,50		1 - Dominante		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode: consolidation intégrale
FRANCE	969500VW2GY87F3FM178	Matmut Mutualité	2 - Entreprise d'assurance non-vie	mutuelle régie par le code de la mutualité	1 - Mutuelle	Autorité de Contrôle Prudenciel et Résolution	100,00	100,00	100,00		1 - Dominante		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode: consolidation intégrale
FRANCE	969500DVR0WSFZIQFW75	MATMUT VIE	1 - Entreprise d'assurance vie	Société anonyme	2 - Non mutuelle	Autorité de Contrôle Prudenciel et Résolution	99,97	100,00	99,97		1 - Dominante		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode: consolidation intégrale
FRANCE	969500G5UU1OBSWV2M68	AMF ASSURANCES	2 - Entreprise d'assurance non-vie	Société anonyme	2 - Non mutuelle	Autorité de Contrôle Prudenciel et Résolution	100,00	100,00	100,00		1 - Dominante		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode: consolidation intégrale
FRANCE	969500W0AJLW5FGSIB15	INTER MUTUELLES ENTREPRISES	2 - Entreprise d'assurance non-vie	Société anonyme	2 - Non mutuelle	Autorité de Contrôle Prudenciel et Résolution	60,00	100,00	60,00		1 - Dominante		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode: consolidation intégrale
FRANCE	9695008HVK UQLCSNF172	Ociane Groupe Matmut	4 - Entreprise multibranches	mutuelle régie par le code de la mutualité	1 - Mutuelle	Autorité de Contrôle Prudenciel et Résolution	100,00	100,00	100,00		1 - Dominante		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode: consolidation intégrale
FRANCE	969500N488V9MPPSP5182	MUTLOG	1 - Entreprise d'assurance vie	mutuelle régie par le code de la mutualité	1 - Mutuelle	Autorité de Contrôle Prudenciel et Résolution	100,00	100,00	100,00		1 - Dominante		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode: consolidation intégrale
FRANCE	969500SOV6U08S8A1F91	MUTLOG GARANTIES	2 - Entreprise d'assurance non-vie	mutuelle régie par le code de la mutualité	1 - Mutuelle	Autorité de Contrôle Prudenciel et Résolution	100,00	100,00	100,00		1 - Dominante		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode: consolidation intégrale

MATMUT SAM
S.02.01.02 Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	3 944
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	356 537
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	2 895 540
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	176 034
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	591 238
Actions	R0100	69 861
Actions - cotées	R0110	0
Actions - non cotées	R0120	69 861
Obligations	R0130	1 413 717
Obligations d'État	R0140	143 566
Obligations d'entreprise	R0150	934 388
Titres structurés	R0160	335 763
Titres garantis	R0170	
Organismes de placement collectif	R0180	641 800
Produits dérivés	R0190	63
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	2 751
Autres investissements	R0210	75
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	6
Avances sur police	R0240	
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	6
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	119 931
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	119 931
Non-vie hors santé	R0290	119 925
Santé similaire à la non-vie	R0300	7
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	
Santé similaire à la vie	R0320	
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	
Vie UC et indexés	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	711
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	60 701
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	18 360
Autres créances (hors assurance)	R0380	161 593
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	153 261
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	
Total de l'actif	R0500	3 770 585

Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	1 714 304
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	1 618 043
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	1 488 170
Marge de risque	R0550	129 873
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	96 261
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	83 046
Marge de risque	R0590	13 215
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	224 840
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	
Marge de risque	R0640	
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	224 840
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	222 219
Marge de risque	R0680	2 621
Provisions techniques UC et indexés	R0690	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	
Marge de risque	R0720	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	1 030
Provisions pour retraite	R0760	39 355
Dépôts des réassureurs	R0770	5 116
Passifs d'impôts différés	R0780	72 375
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	31 554
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	883
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	0
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	137
Autres dettes (hors assurance)	R0840	145 894
Passifs subordonnés	R0850	
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	
Total du passif	R0900	2 235 487
Excédent d'actif sur passif	R1000	1 535 097

S.05.01.02 - 01 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)											Ligne d'activité pour: réassurance non proportionnelle acceptée					
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport	Biens	Total
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0200
Primes émises																		
Brut - assurance directe	R0110	6 522	151 589		297 614	469 966		294 752	63 512		61 965	97 004	31					1 442 955
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0120		2 254					486										2 740
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130																	
Part des réassureurs	R0140	37	444		2 596	6 310		30 898	452									40 736
Net	R0200	6 485	153 399		295 018	463 656		264 340	63 061		61 965	97 004	31					1 404 959
Primes acquises																		
Brut - assurance directe	R0210	6 503	151 863		297 658	469 874		295 525	64 141		61 607	96 819	8					1 443 999
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0220		2 254					486										2 740
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230																	
Part des réassureurs	R0240	37	444		2 596	6 310		30 898	452									40 736
Net	R0300	6 466	153 673		295 062	463 564		265 113	63 690		61 607	96 819	8					1 406 003
Charge des sinistres																		
Brut - assurance directe	R0310	510	30 307		293 264	380 458		226 891	29 724		20 306	47 435						1 028 895
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0320		690		0			1	-60									631
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330																0	0
Part des réassureurs	R0340		0		611	6 946		52 423	48								0	60 028
Net	R0400	510	30 998		292 653	373 512		174 469	29 616		20 306	47 435					0	969 499
Variation des autres provisions techniques																		
Brut - assurance directe	R0410		-11		6 594	104		-672	-361									5 653
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0420																	
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430																	
Part des réassureurs	R0440																	
Net	R0500		-11		6 594	104		-672	-361									5 653
Dépenses engagées	R0550	2 798	44 599	0	98 776	169 297	0	113 782	21 122	0	27 401	39 773	4	0	0	0	0	517 551
Autres dépenses	R1200																	
Total des dépenses	R1300																	517 551

S.05.01.02 - 02 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfécies	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance	Réassurance maladie	Réassurance vie	
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0300
Primes émises										
Brut	R1410									
Part des réassureurs	R1420									
Net	R1500									
Primes acquises										
Brut	R1510									
Part des réassureurs	R1520									
Net	R1600									
Charge des sinistres										
Brut	R1610									
Part des réassureurs	R1620									
Net	R1700									
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710									
Part des réassureurs	R1720									
Net	R1800									
Dépenses engagées	R1900									
Autres dépenses	R2500									
Total des dépenses	R2600									

S.12.01.02 Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance Indexée et en unités de compte				Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	Assurance santé (assurance directe)		Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)	
		Assurance avec participation aux bénéfices	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties		Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties					Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties				
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010																
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020																
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																	
Meilleure estimation																	
Meilleure estimation brute	R0030								222 219		222 219						
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080																
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie	R0090								222 219		222 219						
Marge de risque	R0100								2 621		2 621						
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110																
Meilleure estimation	R0120																
Marge de risque	R0130																
Provisions techniques - Total	R0200								224 840		224 840						



S.17.01.02 Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée								Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée			Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie		
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance Incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle		Réassurance dommages non proportionnelle	
		CO020	CO030	CO040	CO050	CO060	CO070	CO080	CO090	CO100	CO110	CO120	CO130	CO140	CO150	CO160		CO170	CO180
Provisions techniques calculées comme un tout	RO010																		
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	RO050																		
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																			
Meilleure estimation																			
Provisions pour primes																			
Brut - total	RO060	-673	-1 156		34 807	56 859		13 528	2 031		-15 771	940	17						90 581
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	RO140					58		759											816
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	RO150	-673	-1 156		34 807	56 802		12 769	2 031		-15 771	940	17						89 764
Provisions pour sinistres																			
Brut - total	RO160	2 731	82 145		903 558	58 327		209 017	179 859		39 568	5 386						45	1 480 636
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	RO240		7		22 687	4 948		63 436	27 992									45	119 115
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	RO250	2 731	82 138		880 871	53 379		145 581	151 867		39 568	5 386						0	1 361 521
Total meilleure estimation - brut	RO260	2 058	80 989		938 365	115 186		222 544	181 890		23 797	6 325	17					45	1 571 217
Total meilleure estimation - net	RO270	2 058	80 982		915 679	110 181		158 349	153 898		23 797	6 325	17					0	1 451 285
Marge de risque	RO280	273	12 942		55 028	26 309		24 974	12 361		5 183	6 016	1					1	143 087
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																			
Provisions techniques calculées comme un tout	RO290																		
Meilleure estimation	RO300																		
Marge de risque	RO310																		
Provisions techniques - Total																			
Provisions techniques - Total	RO320	2 331	93 930		993 394	141 495		247 518	194 251		28 980	12 342	18					46	1 714 304
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie - total	RO330		7		22 687	5 005		64 195	27 992									45	119 931
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	RO340	2 331	93 924		970 707	136 490		183 323	166 259		28 980	12 342	18					1	1 594 373

S.19.01.21 - 01 Sinistres en non-vie

Accident

Année d'accident / année de souscription	Z0020	1
--	-------	---

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

Année		Année de développement										Pour l'année en cours	Somme des années (cumulés)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9			10 & +	
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100			C0110	
Précédentes	R0100														25 998
2009	R0160	603 588	212 831	43 808	28 240	16 671	11 432	13 581	7 637	7 471		4 631			
2010	R0170	602 598	223 081	46 657	29 875	19 847	12 286	12 173	7 476	7 137					
2011	R0180	547 950	209 535	43 182	30 143	23 627	18 907	14 902	13 985						
2012	R0190	552 067	201 477	47 317	23 166	19 095	16 934	9 952							
2013	R0200	541 358	215 308	45 874	19 820	17 690	22 951								
2014	R0210	558 411	222 709	46 426	23 855	20 292									
2015	R0220	527 153	187 463	42 468	21 596										
2016	R0230	550 807	201 383	54 244											
2017	R0240	539 681	199 791												
2018	R0250	582 846													
Total	R0260														963 423

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées
(valeur absolue)

Année		Année de développement										Fin d'année (données actualisées)			
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9		10 & +		
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290		C0300		
Précédentes	R0100														186 080
2009	R0160								63 164	58 403	56 750				
2010	R0170							64 393	56 413	48 913					
2011	R0180						72 616	59 723	49 078						
2012	R0190					93 493	77 457	69 482							
2013	R0200				109 232	78 541	59 580								
2014	R0210			126 088	101 748	83 386									
2015	R0220		199 292	137 620	113 480										
2016	R0230	420 056	226 266	186 481											
2017	R0240	412 510	227 202												
2018	R0250	437 252													
Total	R0260														1 480 636

S.23.01.01 - 01 Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	0	0		0	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0	0		0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	200 000	200 000		0	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0		0	0	0
Fonds excédentaires	R0070	0	0			
Actions de préférence	R0090	0		0	0	0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0		0	0	0
Réserve de réconciliation	R0130	1 335 097	1 335 097			
Passifs subordonnés	R0140	0		0	0	0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				0
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0	0	0	0	0
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	1 535 097	1 535 097	0	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	1 535 097	1 535 097	0	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	1 535 097	1 535 097	0	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	1 535 097	1 535 097	0		0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	1 535 097	1 535 097	0		
Capital de solvabilité requis	R0580	861 985				
Minimum de capital requis	R0600	252 348				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	178%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	608%				

S.23.01.01 - 02 Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	1 535 097
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	200 000
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0
Réserve de réconciliation	R0760	1 335 097
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	0
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	48 646
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	48 646

S.25.01.21 Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	572 081		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	17 093		
Risque de souscription en vie	R0030	14 243		9 - aucun
Risque de souscription en santé	R0040	71 356		9 - aucun
Risque de souscription en non-vie	R0050	511 234		9 - aucun
Diversification	R0060	-302 938		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	3 155		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	886 223		

Calcul du capital de solvabilité requis

		C0100
Risque opérationnel	R0130	48 136
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-72 375
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	861 985
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	861 985
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

S.28.01.01 - 01 Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010		
Résultat MCRNL	R0010	247 682		
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	
		C0020	C0030	
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	2 058	6 485	
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	80 982	153 399	
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0	0	
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	915 679	295 018	
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	110 181	463 656	
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	0	0	
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	158 349	264 340	
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	153 898	63 061	
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	0	0	
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	23 797	61 965	
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	6 325	97 004	
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	17	31	
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0	0	
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0	0	
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0	0	
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0	0	

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040		
Résultat MCRL	R0200	4 667		
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	
		C0050	C0060	
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210	0		
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220	0		
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	0		
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	222 219		
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250			0

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	252 348
Capital de solvabilité requis	R0310	861 985
Plafond du MCR	R0320	387 893
Plancher du MCR	R0330	215 496
MCR combiné	R0340	252 348
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
Minimum de capital requis	R0400	252 348

INTER MUTUELLES ENTREPRISES – IME -
S.02.01.02 Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	133 244
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	6 861
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	1 490
Actions	R0100	0
Actions - cotées	R0110	
Actions - non cotées	R0120	0
Obligations	R0130	108 353
Obligations d'État	R0140	9 659
Obligations d'entreprise	R0150	71 524
Titres structurés	R0160	27 170
Titres garantis	R0170	
Organismes de placement collectif	R0180	16 537
Produits dérivés	R0190	
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	2
Autres investissements	R0210	
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	
Avances sur police	R0240	
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	17 417
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	17 417
Non-vie hors santé	R0290	17 417
Santé similaire à la non-vie	R0300	
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	
Santé similaire à la vie	R0320	
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	
Vie UC et indexés	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	1 145
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	896
Autres créances (hors assurance)	R0380	2 398
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	3 341
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	
Total de l'actif	R0500	158 442

Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	57 854
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	57 717
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	53 302
Marge de risque	R0550	4 415
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	138
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	121
Marge de risque	R0590	17
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	9 428
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	
Marge de risque	R0640	
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	9 428
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	9 364
Marge de risque	R0680	64
Provisions techniques UC et indexés	R0690	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	
Marge de risque	R0720	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	
Provisions pour retraite	R0760	1 001
Dépôts des réassureurs	R0770	424
Passifs d'impôts différés	R0780	2 572
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	532
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	3 282
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	991
Autres dettes (hors assurance)	R0840	7 714
Passifs subordonnés	R0850	
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	216
Total du passif	R0900	84 013
Excédent d'actif sur passif	R1000	74 429

S.05.01.02 - 01 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)											Ligne d'activité pour: réassurance non proportionnelle acceptée				Total	
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport	Biens	Total
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0200
Primes émises																		
Brut -assurance directe	R0110	77	309					51 356	11 941			138						63 821
Brut -Réassurance proportionnelle acceptée	R0120																	
Brut -Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130																	
Part des réassureurs	R0140	0	2					10 520	620									11 143
Net	R0200	77	307					40 835	11 321			138						52 678
Primes acquises																		
Brut -assurance directe	R0210	77	307					51 040	11 898			138						63 459
Brut -Réassurance proportionnelle acceptée	R0220																	
Brut -Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230																	
Part des réassureurs	R0240	0	2					10 520	620									11 143
Net	R0300	76	305					40 520	11 277			138						52 316
Charge des sinistres																		
Brut -assurance directe	R0310		-19					19 687	3 060			25						22 753
Brut -Réassurance proportionnelle acceptée	R0320																	
Brut -Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330																	
Part des réassureurs	R0340							1 299	729									2 028
Net	R0400		-19					18 387	2 331			25						20 725
Variation des autres provisions techniques																		
Brut -assurance directe	R0410							-305	-287			0						-592
Brut -Réassurance proportionnelle acceptée	R0420																	
Brut -Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430																	
Part des réassureurs	R0440																	
Net	R0500							-305	-287			0						-592
Dépenses engagées	R0550	26	107	0	0	0	0	20 437	4 623	0	0	56	0	0	0	0	0	25 250
Autres dépenses	R1200																	
Total des dépenses	R1300																	25 250

S.05.01.02 - 02 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie					Engagements de réassurance vie		Total	
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liés aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liés aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance	Réassurance maladie		Réassurance vie
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0300
Primes émises										
Brut	R1410									
Part des réassureurs	R1420									
Net	R1500									
Primes acquises										
Brut	R1510									
Part des réassureurs	R1520									
Net	R1600									
Charge des sinistres										
Brut	R1610									
Part des réassureurs	R1620									
Net	R1700									
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710									
Part des réassureurs	R1720									
Net	R1800									
Dépenses engagées	R1900									
Autres dépenses	R2500									
Total des dépenses	R2600									

S.12.01.02 Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance indexée et en unités de compte				Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	Assurance santé (assurance directe)			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
		Assurance avec participation aux bénéficiaires	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties		Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties					Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties				
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010																
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020																
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																	
Meilleure estimation																	
Meilleure estimation brute	R0030								9 364		9 364						
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080																
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie	R0090								9 364		9 364						
Marge de risque	R0100								64		64						
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110																
Meilleure estimation	R0120																
Marge de risque	R0130																
Provisions techniques - Total	R0200								9 428		9 428						

S.17.01.02 Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée									Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée			Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie	
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	Réassurance dommages non proportionnelle		
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0170		C0180
Provisions techniques calculées comme un tout		R0010																	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout		R0050																	
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																			
Meilleure estimation																			
Provisions pour primes																			
Brut - total		R0060	-1	-6				-653	-175			-116							-951
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie		R0140						24											24
Meilleure estimation nette des provisions pour primes		R0150	-1	-6				-678	-175			-116							-975
Provisions pour sinistres																			
Brut - total		R0160		128				28486	25759			1							54373
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie		R0240						6375	11018										17393
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres		R0250		128				22111	14741			1							36980
Total meilleure estimation - brut		R0260	-1	122				27833	25584			-115							53422
Total meilleure estimation - net		R0270	-1	122				21433	14566			-115							36005
Marge de risque		R0280	2	15				3063	1346			5							4432
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																			
Provisions techniques calculées comme un tout		R0290																	
Meilleure estimation		R0300																	
Marge de risque		R0310																	
Provisions techniques - Total																			
Provisions techniques - Total		R0320	0	137				30896	26930			-110							57854
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie - total		R0330						6400	11018										17417
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite		R0340	0	137				24497	15913			-110							40437

S.19.01.21 - 01 Sinistres en non-vie

Accident

Année d'accident / année de souscription	Z0020	1
--	-------	---

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

Année		Année de développement										Pour l'année en cours	Somme des années (cumulés)			
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9			10 & +		
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100			C0110		
Précédentes	R0100													729		
2009	R0160	13 162	8 732	1 499	817	1 276	33	181	210	124	215					
2010	R0170	11 874	10 717	2 689	872	483	191	85	-21	12						
2011	R0180	9 582	9 292	1 508	549	125	0	89	18							
2012	R0190	10 821	11 391	2 581	1 238	873	256	262								
2013	R0200	10 506	10 051	2 611	887	664	923									
2014	R0210	13 502	15 888	2 141	1 645	257										
2015	R0220	12 486	9 824	1 347	597											
2016	R0230	12 199	10 613	1 529												
2017	R0240	8 906	8 973													
2018	R0250	8 254														
Total	R0260														21 769	236 266

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées

(valeur absolue)

Année		Année de développement										Fin d'année (données)			
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9		10 & +		
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290		C0300		
Précédentes	R0100													11 597	
2009	R0160								1 400	1 177	763				
2010	R0170							265	90	228					
2011	R0180								667	244	229				
2012	R0190														
2013	R0200														
2014	R0210														
2015	R0220														
2016	R0230														
2017	R0240														
2018	R0250														
Total	R0260														54 373

S.23.01.01 - 01 Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	22 763	22 763		0	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0	0		0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	0	0		0	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0		0	0	0
Fonds excédentaires	R0070	0	0			
Actions de préférence	R0090	0		0	0	0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0		0	0	0
Réserve de réconciliation	R0130	51 666	51 666			
Passifs subordonnés	R0140	0		0	0	0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				0
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0	0	0	0	0
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	74 429	74 429	0	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et callables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callables sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	74 429	74 429	0	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	74 429	74 429	0	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	74 429	74 429	0		0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	74 429	74 429	0		
Capital de solvabilité requis	R0580	36 463				
Minimum de capital requis	R0600	9 116				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	204%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	816%				

S.23.01.01 - 02 Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	74 429
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	0
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	22 763
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0
Réserve de réconciliation	R0760	51 666
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	1 391
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	1 391

S.25.01.21 Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	15 865		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	2 308		
Risque de souscription en vie	R0030	477		9 - aucun
Risque de souscription en santé	R0040	120		9 - aucun
Risque de souscription en non-vie	R0050	28 405		9 - aucun
Diversification	R0060	-10 044		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	37 131		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	1 904
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-2 572
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	36 463
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	36 463
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

S.28.01.01 - 01 Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement
Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010
Résultat MCRNL	R0010	8 118

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	0	77
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	122	307
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	0	0
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	0	0
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	0	0
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	21 433	40 835
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	14 566	11 321
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	0	0
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	0	0
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	0	138
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	0	0
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0	0
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0	0
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0	0
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0	0

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040
Résultat MCRL	R0200	197

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210	0	
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220	0	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	0	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	9 364	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		0

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	8 315
Capital de solvabilité requis	R0310	36 463
Plafond du MCR	R0320	16 409
Plancher du MCR	R0330	9 116
MCR combiné	R0340	9 116
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
Minimum de capital requis	R0400	9 116

MATMUT PROTECTION JURIDIQUE – MPJ -

S.02.01.02 Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	1 330
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	79 733
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	2 127
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	651
Actions	R0100	3
Actions - cotées	R0110	0
Actions - non cotées	R0120	3
Obligations	R0130	64 736
Obligations d'État	R0140	6 970
Obligations d'entreprise	R0150	51 017
Titres structurés	R0160	6 749
Titres garantis	R0170	
Organismes de placement collectif	R0180	12 214
Produits dérivés	R0190	
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	2
Autres investissements	R0210	
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	
Avances sur police	R0240	
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	
Non-vie hors santé	R0290	
Santé similaire à la non-vie	R0300	
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	
Santé similaire à la vie	R0320	
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	
Vie UC et indexés	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	384
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	
Autres créances (hors assurance)	R0380	3 764
Actions propres a auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	2 899
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	
Total de l'actif	R0500	88 111

Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	35 791
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	35 791
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	31 883
Marge de risque	R0550	3 908
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	
Marge de risque	R0590	
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	
Marge de risque	R0640	
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	
Marge de risque	R0680	
Provisions techniques UC et indexés	R0690	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	
Marge de risque	R0720	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	167
Provisions pour retraite	R0760	1 070
Dépôts des réassureurs	R0770	
Passifs d'impôts différés	R0780	3 671
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	1 020
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	80
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	0
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	
Autres dettes (hors assurance)	R0840	5 589
Passifs subordonnés	R0850	7 500
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	7 500
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	
Total du passif	R0900	54 888
Excédent d'actif sur passif	R1000	33 223

S.05.01.02 - 01 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)											Ligne d'activité pour: réassurance non proportionnelle acceptée					
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport	Biens	Total
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0200
Primes émises																		
Brut - assurance directe	R0110										44 140							44 140
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0120																	
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130																	
Part des réassureurs	R0140																	
Net	R0200										44 140							44 140
Primes acquises																		
Brut - assurance directe	R0210										44 085							44 085
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0220																	
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230																	
Part des réassureurs	R0240																	
Net	R0300										44 085							44 085
Charge des sinistres																		
Brut - assurance directe	R0310										17 397							17 397
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0320																	
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330																	
Part des réassureurs	R0340																	
Net	R0400										17 397							17 397
Variation des autres provisions techniques																		
Brut - assurance directe	R0410																	
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0420																	
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430																	
Part des réassureurs	R0440																	
Net	R0500																	
Dépenses engagées	R0550	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 974	0	0	0	0	0	0	24 974
Autres dépenses	R1200																	
Total des dépenses	R1300																	24 974

S.05.01.02 - 02 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie					Engagements de réassurance vie		Total	
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance	Réassurance maladie		Réassurance vie
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0300
Primes émises										
Brut	R1410									
Part des réassureurs	R1420									
Net	R1500									
Primes acquises										
Brut	R1510									
Part des réassureurs	R1520									
Net	R1600									
Charge des sinistres										
Brut	R1610									
Part des réassureurs	R1620									
Net	R1700									
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710									
Part des réassureurs	R1720									
Net	R1800									
Dépenses engagées	R1900									
Autres dépenses	R2500									
Total des dépenses	R2600									

S.17.01.02 Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée								Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée			Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie	
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle		Réassurance dommages non proportionnelle
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160		C0170
Provisions techniques calculées comme un tout	RO010																	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	RO050																	
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																		
Meilleure estimation																		
<i>Provisions pour primes</i>																		
Brut-total	RO060										-7 481							-7 481
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	RO140																	
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	RO150										-7 481							-7 481
<i>Provisions pour sinistres</i>																		
Brut-total	RO160										39 364							39 364
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	RO240																	
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	RO250										39 364							39 364
Total meilleure estimation - brut	RO260										31 883							31 883
Total meilleure estimation - net	RO270										31 883							31 883
Marge de risque	RO280										3 908							3 908
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																		
Provisions techniques calculées comme un tout	RO290																	
Meilleure estimation	RO300																	
Marge de risque	RO310																	
Provisions techniques - Total																		
Provisions techniques - Total	RO320										35 791							35 791
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie -total	RO330																	
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	RO340										35 791							35 791

S.19.01.21 - 01 Sinistres en non-vie

Accident

Année d'accident / année de souscription	2020	1
--	------	---

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

Année		Année de développement										Pour l'année en cours	Somme des années			
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9			10 & +		
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100			C0110		
Précédentes	R0100													33		
2009	R0160	3 878	4 856	2 503	1 535	764	384	126	143	61	-100					
2010	R0170	3 994	5 267	2 960	1 591	776	345	132	21	42						
2011	R0180	3 947	5 237	2 789	1 574	880	423	184	-3							
2012	R0190	4 130	5 721	3 224	1 769	934	420	81								
2013	R0200	4 422	5 926	3 136	1 596	905	342									
2014	R0210	4 302	5 650	3 080	1 667	905										
2015	R0220	4 480	5 803	3 067	1 640											
2016	R0230	3 681	5 150	2 564												
2017	R0240	4 005	4 947													
2018	R0250	3 733														
Total	R0260														14 183	131 620

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées
(valeur absolue)

Année		Année de développement										Fin d'année (données)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9		10 & +	
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290		C0300	
Précédentes	R0100													722
2009	R0160								174	223	574			
2010	R0170							357	354	660				
2011	R0180								666	662	745			
2012	R0190					1 381	1 053	1 009						
2013	R0200				2 450	1 537	1 342							
2014	R0210			4 593	2 783	1 957								
2015	R0220		8 427	5 100	3 221									
2016	R0230	14 061	8 138	4 481										
2017	R0240	16 170	8 538											
2018	R0250	16 361												
Total	R0260													39 364



S.23.01.01 - 01 Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	7 500	7 500		0	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0	0		0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	0	0		0	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0		0	0	0
Fonds excédentaires	R0070	0	0			
Actions de préférence	R0090	0		0	0	0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0		0	0	0
Réserve de réconciliation	R0130	25 723	25 723			
Passifs subordonnés	R0140	7 500		0	7 500	0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				0
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0	0	0	0	0
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	40 723	33 223	0	7 500	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	40 723	33 223	0	7 500	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	40 723	33 223	0	7 500	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	40 723	33 223	0	7 500	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	34 526	33 223	0	1 303	
Capital de solvabilité requis	R0580	24 914				
Minimum de capital requis	R0600	6 516				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	163%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	530%				

S.23.01.01 - 02 Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	33 223
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	7 500
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0
Réserve de réconciliation	R0760	25 723
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	9 518
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	9 518

S.25.01.21 Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	8 449		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	259		
Risque de souscription en vie	R0030	0		9 - aucun
Risque de souscription en santé	R0040	0		9 - aucun
Risque de souscription en non-vie	R0050	23 754		9 - aucun
Diversification	R0060	-5 199		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	27 263		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	1 323
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-3 671
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	24 914
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	24 914
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

S.28.01.01 - 01 Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010
Résultat MCRNL	R0010	6 516

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	0	0
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	0	0
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	0	0
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	0	0
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	0	0
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	0	0
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	0	0
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	0	0
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	31 883	44 140
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	0	0
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	0	0
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0	0
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0	0
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0	0
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0	0

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040
Résultat MCRL	R0200	0

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210	0	
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220	0	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	0	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	0	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		0

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	6 516
Capital de solvabilité requis	R0310	24 914
Plafond du MCR	R0320	11 212
Plancher du MCR	R0330	6 229
MCR combiné	R0340	6 516
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
Minimum de capital requis	R0400	6 516

Matmut Vie

S.02.01.02 Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	2
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	6 103
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	1 237 974
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	23 256
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	7 519
Actions	R0100	0
Actions - cotées	R0110	0
Actions - non cotées	R0120	0
Obligations	R0130	950 954
Obligations d'État	R0140	198 420
Obligations d'entreprise	R0150	568 795
Titres structurés	R0160	183 739
Titres garantis	R0170	
Organismes de placement collectif	R0180	256 181
Produits dérivés	R0190	63
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	2
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	1
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	421
Avances sur police	R0240	421
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	
Non-vie hors santé	R0290	
Santé similaire à la non-vie	R0300	
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	
Santé similaire à la vie	R0320	
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	
Vie UC et indexés	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	5 057
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0
Autres créances (hors assurance)	R0380	8 576
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	4 299
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	
Total de l'actif	R0500	1 262 433

Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	
Marge de risque	R0550	
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	
Marge de risque	R0590	
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	1 152 820
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	168
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	-53
Marge de risque	R0640	221
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	1 152 652
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	1 136 996
Marge de risque	R0680	15 656
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	
Marge de risque	R0720	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	
Provisions pour retraite	R0760	30
Dépôts des réassureurs	R0770	
Passifs d'impôts différés	R0780	5 239
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	58
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	2 571
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	5
Autres dettes (hors assurance)	R0840	987
Passifs subordonnés	R0850	
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	
Total du passif	R0900	1 161 711
Excédent d'actif sur passif	R1000	100 722

S.05.01.02 - 01 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)											Ligne d'activité pour: réassurance non proportionnelle acceptée				Total	
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport		Biens
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0200
Primes émises																		
Brut - assurance directe	R0110																	
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0120																	
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130																	
Part des réassureurs	R0140																	
Net	R0200																	
Primes acquises																		
Brut - assurance directe	R0210																	
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0220																	
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230																	
Part des réassureurs	R0240																	
Net	R0300																	
Charge des sinistres																		
Brut - assurance directe	R0310																	
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0320																	
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330																	
Part des réassureurs	R0340																	
Net	R0400																	
Variation des autres provisions techniques																		
Brut - assurance directe	R0410																	
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0420																	
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430																	
Part des réassureurs	R0440																	
Net	R0500																	
Dépenses engagées	R0550																	
Autres dépenses	R1200																	
Total des dépenses	R1300																	

S.05.01.02 - 02 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéficiaires	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance	Réassurance maladie	Réassurance vie	
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0300
Primes émises										
Brut	R1410		129 749		6 350				1 600	137 699
Part des réassureurs	R1420		18		11					29
Net	R1500		129 731		6 339				1 600	137 670
Primes acquises										
Brut	R1510		129 749		6 350				1 600	137 699
Part des réassureurs	R1520		18		11					29
Net	R1600		129 731		6 339				1 600	137 670
Charge des sinistres										
Brut	R1610	58	52 659		1 198				2 694	56 609
Part des réassureurs	R1620									
Net	R1700	58	52 659		1 198				2 694	56 609
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710		74 262	0	30				-700	73 592
Part des réassureurs	R1720									
Net	R1800		74 262	0	30				-700	73 592
Dépenses engagées	R1900	0	5 077	0	2 424	0	0	0	90	7 591
Autres dépenses	R2500									
Total des dépenses	R2600									7 591

S.12.01.02 Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance indexée et en unités de compte		Autres assurances vie		Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	Assurance santé (assurance directe)		Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)				
		Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties				Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties							
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010																
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020																
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																	
Meilleure estimation																	
Meilleure estimation brute	R0030	1 117 141						51		19 804	1 136 996		-53				-53
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080																
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie	R0090	1 117 141						51		19 804	1 136 996		-53				-53
Marge de risque	R0100	13 215				2 312				129	15 656	221					221
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110																
Meilleure estimation	R0120																
Marge de risque	R0130																
Provisions techniques - Total	R0200	1 130 356				2 363				19 933	1 152 652	168					168

S.23.01.01 - 01 Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	26 100	26 100		0	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	13 169	13 169		0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	0	0		0	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0		0	0	0
Fonds excédentaires	R0070	0	0			
Actions de préférence	R0090	0		0	0	0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0		0	0	0
Réserve de réconciliation	R0130	61 453	61 453			
Passifs subordonnés	R0140	0		0	0	0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				0
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0	0	0	0	0
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	100 722	100 722	0	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	100 722	100 722	0	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	100 722	100 722	0	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	100 722	100 722	0		0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	100 722	100 722	0		
Capital de solvabilité requis	R0580	61 779				
Minimum de capital requis	R0600	27 801				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	163%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	362%				

S.23.01.01 - 02 Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	100 722
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	39 269
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0
Réserve de réconciliation	R0760	61 453
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	4 386
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	4 386

S.25.01.21 Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	132 144		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	484		
Risque de souscription en vie	R0030	18 696		9 - aucun
Risque de souscription en santé	R0040	405		9 - aucun
Risque de souscription en non-vie	R0050	0		9 - aucun
Diversification	R0060	-13 474		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	138 255		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	7 510
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-78 746
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-5 239
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	61 779
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	61 779
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des NSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

S.28.01.01 - 01 Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010
Résultat MCRNL	R0010	0

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020		
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030		
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040		
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050		
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060		
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070		
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080		
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090		
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100		
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110		
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120		
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130		
Réassurance santé non proportionnelle	R0140		
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150		
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160		
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170		

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040
Résultat MCRL	R0200	31 296

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210	1 003 092	
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220	133 853	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	0	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	0	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		1 631 683

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	31 296
Capital de solvabilité requis	R0310	61 779
Plafond du MCR	R0320	27 801
Plancher du MCR	R0330	15 445
MCR combiné	R0340	27 801
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
Minimum de capital requis	R0400	27 801

AMF Assurances

S.02.01.02 Bilan

		Valeur Solvabilité II
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	123
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	248 303
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	10 322
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	1 508
Actions	R0100	567
Actions - cotées	R0110	0
Actions - non cotées	R0120	567
Obligations	R0130	208 464
Obligations d'État	R0140	20 719
Obligations d'entreprise	R0150	148 503
Titres structurés	R0160	39 243
Titres garantis	R0170	
Organismes de placement collectif	R0180	27 442
Produits dérivés	R0190	
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	
Autres investissements	R0210	
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	
Avances sur police	R0240	
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	16 752
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	16 752
Non-vie hors santé	R0290	16 752
Santé similaire à la non-vie	R0300	
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	
Santé similaire à la vie	R0320	
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	
Vie UC et indexés	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	30
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	1 981
Autres créances (hors assurance)	R0380	5 023
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	6 629
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	
Total de l'actif	R0500	278 842

Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	149 991
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	141 642
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	129 760
Marge de risque	R0550	11 882
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	8 349
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	6 858
Marge de risque	R0590	1 491
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	4 173
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	
Marge de risque	R0640	
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	4 173
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	4 117
Marge de risque	R0680	56
Provisions techniques UC et indexés	R0690	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	
Marge de risque	R0720	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	
Provisions pour retraite	R0760	9
Dépôts des réassureurs	R0770	901
Passifs d'impôts différés	R0780	7 696
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	367
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	1 138
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	13
Autres dettes (hors assurance)	R0840	3 322
Passifs subordonnés	R0850	10 000
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	10 000
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	
Total du passif	R0900	177 612
Excédent d'actif sur passif	R1000	101 230

S.05.01.02 - 01 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)											Ligne d'activité pour: réassurance non proportionnelle acceptée				Total		
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport		Biens	
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0200	
Primes émises																			
Brut -assurance directe	R0110	828	20 188		35 116	63 477		36 666	6 913			9 990	4						173 182
Brut -Réassurance proportionnelle acceptée	R0120																		
Brut -Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130																		
Part des réassureurs	R0140	5	59		1 837	843		3 786	228										6 759
Net	R0200	823	20 129		33 279	62 634		32 880	6 685			9 990	4						166 423
Primes acquises																			
Brut -assurance directe	R0210	829	20 288		35 253	63 660		36 787	6 941			9 975	1						173 735
Brut -Réassurance proportionnelle acceptée	R0220																		
Brut -Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230																		
Part des réassureurs	R0240	5	59		1 837	843		3 786	228										6 759
Net	R0300	824	20 230		33 416	62 817		33 002	6 713			9 975	1						166 976
Charge des sinistres																			
Brut -assurance directe	R0310	262	4 699		41 748	49 034		25 690	2 043			4 847							128 322
Brut -Réassurance proportionnelle acceptée	R0320								0										0
Brut -Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330																		
Part des réassureurs	R0340				1 593	1 588		7 993	-151										11 023
Net	R0400	262	4 699		40 155	47 446		17 696	2 194			4 847							117 299
Variation des autres provisions techniques																			
Brut -assurance directe	R0410				292	135		-58	-3										367
Brut -Réassurance proportionnelle acceptée	R0420																		
Brut -Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430																		
Part des réassureurs	R0440																		
Net	R0500				292	135		-58	-3										367
Dépenses engagées	R0550	307	4 782	0	9 404	21 042	0	12 381	1 883	0	0	3 757	0	0	0	0	0	0	53 556
Autres dépenses	R1200																		
Total des dépenses	R1300																		53 556

S.05.01.02 - 02 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie					Engagements de réassurance vie		Total	
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéficiaires	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie		Réassurance vie
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0300
Primes émises										
Brut	R1410									
Part des réassureurs	R1420									
Net	R1500									
Primes acquises										
Brut	R1510									
Part des réassureurs	R1520									
Net	R1600									
Charge des sinistres										
Brut	R1610									
Part des réassureurs	R1620									
Net	R1700									
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710									
Part des réassureurs	R1720									
Net	R1800									
Dépenses engagées	R1900									
Autres dépenses	R2500									
Total des dépenses	R2600									

S.12.01.02 Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance indexée et en unités de compte				Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	Assurance santé (assurance directe)		Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)	
		Assurance avec participation aux bénéfices	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties		Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties					Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties				
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010																
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020																
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																	
Meilleure estimation																	
Meilleure estimation brute	R0030								4 117		4 117						
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080																
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0090								4 117		4 117						
Marge de risque	R0100								56		56						
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110																
Meilleure estimation	R0120																
Marge de risque	R0130																
Provisions techniques - Total	R0200								4 173		4 173						

S.17.01.02 Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée							Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée			Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie			
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle		Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	Réassurance dommages non proportionnelle	
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0170	C0180	
Provisions techniques calculées comme un tout		R0010																	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout		R0050																	
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																			
Meilleure estimation																			
<i>Provisions pour primes</i>																			
Brut - total		R0060	-252	-2 258	3 256	5 984		-2 619	-536			-104	2						3 274
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie		R0140				3		64											67
Meilleure estimation nette des provisions pour primes		R0150	-252	-2 258	3 256	5 980		-2 883	-536			-104	2						3 207
<i>Provisions pour sinistres</i>																			
Brut - total		R0160	315	9 053	85 965	6 874		23 074	7 719			343							133 344
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie		R0240			6 526	1 203		8 950	6										16 685
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres		R0250	315	9 053	79 440	5 671		14 124	7 713			343							116 660
Total meilleure estimation - brut		R0260	63	6 796	89 222	12 858		20 255	7 184			239	2						136 618
Total meilleure estimation - net		R0270	63	6 796	82 696	11 651		11 242	7 177			239	2						119 867
Marge de risque		R0280	31	1 460	4 778	3 163		2 686	709			547	0						13 373
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																			
Provisions techniques calculées comme un tout		R0290																	
Meilleure estimation		R0300																	
Marge de risque		R0310																	
Provisions techniques - Total																			
Provisions techniques - Total		R0320	94	8 255	94 000	16 020		22 941	7 892			786	2						149 991
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie - total		R0330			6 526	1 206		9 014	6										16 752
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie		R0340	94	8 255	87 474	14 814		13 928	7 886			786	2						133 239

S.19.01.21 - 01 Sinistres en non-vie

Accident

Année d'accident / année de souscription	Z0020	1
--	-------	---

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

Année		Année de développement										Pour l'année en cours C0170	Somme des années C0180			
		0 C0010	1 C0020	2 C0030	3 C0040	4 C0050	5 C0060	6 C0070	7 C0080	8 C0090	9 C0100			10 & + C0110		
Précédentes	RO100													1460		
2009	RO160	35 754	14 334	2 938	1 245	971	836	228	702	264	401					
2010	RO170	37 857	12 591	2 732	1 518	1 169	503	1 254	577	877						
2011	RO180	34 064	11 849	2 040	1 483	981	790	597	657							
2012	RO190	34 903	11 398	1 739	1 253	989	2 170	1 059								
2013	RO200	34 687	13 733	2 738	1 209	983	1 840									
2014	RO210	36 013	15 543	2 589	767	835										
2015	RO220	42 797	14 861	2 571	1 179											
2016	RO230	60 141	21 245	4 877												
2017	RO240	67 029	22 395													
2018	RO250	71 453														
Total	RO260														107 035	643 670

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisés

(valeur absolue)

Année		Année de développement										Fin d'année (données) C0360			
		0 C0200	1 C0210	2 C0220	3 C0230	4 C0240	5 C0250	6 C0260	7 C0270	8 C0280	9 C0290		10 & + C0300		
Précédentes	RO100													3 938	
2009	RO160								1 630	1 770	1 153				
2010	RO170							8 725	8 926	8 116					
2011	RO180						1 869	1 233	903						
2012	RO190					4 138	2 515	1 616							
2013	RO200				4 111	2 998	1 157								
2014	RO210			7 266	6 522	5 825									
2015	RO220		11 188	5 573	5 147										
2016	RO230	46 554	24 467	19 641											
2017	RO240	56 478	39 279												
2018	RO250	50 477													
Total	RO260														133 344

S.23.01.01 - 01 Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	69 417	69 417		0	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0	0		0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	0	0		0	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0		0	0	0
Fonds excédentaires	R0070	0	0			
Actions de préférence	R0090	0		0	0	0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0		0	0	0
Réserve de réconciliation	R0130	31 813	31 813			
Passifs subordonnés	R0140	10 000		10 000	0	0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				0
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0	0	0	0	0
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	0				
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	111 230	101 230	10 000	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	111 230	101 230	10 000	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	111 230	101 230	10 000	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	111 230	101 230	10 000	0	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	111 230	101 230	10 000	0	
Capital de solvabilité requis	R0580	67 122				
Minimum de capital requis	R0600	24 490				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	166%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	454%				

S.23.01.01 - 02 Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actifs sur passif	R0700	101 230
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	69 417
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0
Réserve de réconciliation	R0760	31 813
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	8 968
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	8 968

S.25.01.21 Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	30 951		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	1 316		
Risque de souscription en vie	R0030	343		9 - aucun
Risque de souscription en santé	R0040	8 931		9 - aucun
Risque de souscription en non-vie	R0050	52 468		9 - aucun
Diversification	R0060	-24 403		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	69 606		

Calcul du capital de solvabilité requis

		C0100
Risque opérationnel	R0130	5 212
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-7 696
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	67 122
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	67 122
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

S.28.01.01 - 01 Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010			
Résultat MCRNL	R0010	24 404			
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)		
		C0020	C0030		
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	63	823		
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	6 796	20 129		
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0	0		
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	82 696	33 279		
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	11 651	62 634		
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	0	0		
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	11 242	32 880		
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	7 177	6 685		
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	0	0		
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	0	0		
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	239	9 990		
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	2	4		
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0	0		
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0	0		
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0	0		
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0	0		

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040			
Résultat MCRL	R0200	86			
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de		
		C0050	C0060		
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210	0			
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220	0			
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	0			
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	4 117			
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250			0	

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	24 490
Capital de solvabilité requis	R0310	67 122
Plafond du MCR	R0320	30 205
Plancher du MCR	R0330	16 780
MCR combiné	R0340	24 490
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
Minimum de capital requis	R0400	24 490

Matmut Mutualité

S.02.01.02 Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	97 068
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	3 169
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	4 710
Actions	R0100	62 919
Actions - cotées	R0110	0
Actions - non cotées	R0120	62 919
Obligations	R0130	20 521
Obligations d'État	R0140	2 880
Obligations d'entreprise	R0150	12 248
Titres structurés	R0160	5 393
Titres garantis	R0170	
Organismes de placement collectif	R0180	5 634
Produits dérivés	R0190	
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	0
Autres investissements	R0210	114
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	2 276
Avances sur police	R0240	
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	2 276
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	
Non-vie hors santé	R0290	
Santé similaire à la non-vie	R0300	
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	
Santé similaire à la vie	R0320	
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	
Vie UC et indexés	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	
Autres créances (hors assurance)	R0380	3 035
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	6 623
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	
Total de l'actif	R0500	109 002

Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	203
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	
Marge de risque	R0550	
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	203
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	-222
Marge de risque	R0590	425
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	
Marge de risque	R0640	
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	
Marge de risque	R0680	
Provisions techniques UC et indexés	R0690	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	
Marge de risque	R0720	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	
Provisions pour retraite	R0760	152
Dépôts des réassureurs	R0770	
Passifs d'impôts différés	R0780	13 896
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	
Autres dettes (hors assurance)	R0840	912
Passifs subordonnés	R0850	
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	
Total du passif	R0900	15 164
Excédent d'actif sur passif	R1000	93 838

S.05.01.02 - 01 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)											Ligne d'activité pour: réassurance non proportionnelle acceptée				Total	
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport	Biens	Total
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0200
Primes émises																		
Brut - assurance directe	R0110		10 195															10 195
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0120																	
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130																	
Part des réassureurs	R0140		44															44
Net	R0200		10 151															10 151
Primes acquises																		
Brut - assurance directe	R0210		10 216															10 216
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0220																	
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230																	
Part des réassureurs	R0240																	
Net	R0300		10 216															10 216
Charge des sinistres																		
Brut - assurance directe	R0310	-5	1 761															1 756
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0320																	
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330																	
Part des réassureurs	R0340																	
Net	R0400	-5	1 761															1 756
Variation des autres provisions techniques																		
Brut - assurance directe	R0410																	
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0420																	
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430																	
Part des réassureurs	R0440																	
Net	R0500																	
Dépenses engagées	R0550	10	1 985	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 995
Autres dépenses	R1200																	736
Total des dépenses	R1300																	2 731

S.05.01.02 - 02 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total
Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance	Réassurance maladie	Réassurance vie	
C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0300
Primes émises								
Brut	R1410							
Part des réassureurs	R1420							
Net	R1500							
Primes acquises								
Brut	R1510							
Part des réassureurs	R1520							
Net	R1600							
Charge des sinistres								
Brut	R1610							
Part des réassureurs	R1620							
Net	R1700							
Variation des autres provisions techniques								
Brut	R1710							
Part des réassureurs	R1720							
Net	R1800							
Dépenses engagées	R1900							
Autres dépenses	R2500							
Total des dépenses	R2600							

S.17.01.02 Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée								Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée			Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie	
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle		Réassurance dommages non proportionnelle
		CO020	CO030	CO040	CO050	CO060	CO070	CO080	CO090	CO100	CO110	CO120	CO130	CO140	CO150	CO160		CO170
Provisions techniques calculées comme un tout	RO010																	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	RO050																	
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																		
Meilleure estimation																		
Provisions pour primes																		
Brut - total	RO060		-3 581															-3 581
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	RO140																	
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	RO150		-3 581															-3 581
Provisions pour sinistres																		
Brut - total	RO160	84	3 274															3 358
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	RO240																	
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	RO250	84	3 274															3 358
Total meilleure estimation - brut	RO260	84	-306															-222
Total meilleure estimation - net	RO270	84	-306															-222
Marge de risque	RO280	1	424															425
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																		
Provisions techniques calculées comme un tout	RO290																	
Meilleure estimation	RO300																	
Marge de risque	RO310																	
Provisions techniques - Total																		
Provisions techniques - Total	RO320	85	118															203
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie - total	RO330																	
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie	RO340	85	118															203

S.19.01.21 - 01 Sinistres en non-vie

Accident

Année d'accident / année de souscription	Z0020	1
--	-------	---

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

Année		Année de développement										Pour l'année en cours	Somme des années	
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9			10 & +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0170	C0180
Précédentes	R0100											113		113
2009	R0160	4 172	4 743	2 021	787	192	117	123	3	19	1		1	12 177
2010	R0170	6 478	5 946	1 922	653	278	86	47	-2	42			42	15 450
2011	R0180	4 606	5 327	1 605	642	269	121	52	-7				-7	12 614
2012	R0190	296	430	220	391	83	41	0					0	1 461
2013	R0200	133	594	329	245	42							0	1 343
2014	R0210	282	538	565	163	123							123	1 670
2015	R0220	45	474	373	244								244	1 136
2016	R0230	447	692	413									413	1 552
2017	R0240	407	414										414	821
2018	R0250	488											488	488
Total	R0260												1 830	48 824

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées

(valeur absolue)

Année		Année de développement										Fin d'année (données)	
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9		10 & +
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300	C0360
Précédentes	R0100												50
2009	R0160								143	52	33		33
2010	R0170							240	87	27		27	
2011	R0180						345	125	85			85	
2012	R0190					146	131	125				125	
2013	R0200				227	129	1					1	
2014	R0210			507	230	210						210	
2015	R0220		659	328	169							170	
2016	R0230	1 599	802	501								502	
2017	R0240	1 062	678									680	
2018	R0250	1 472										1 476	
Total	R0260												3 358

S.23.01.01 - 01 Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010					
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	1 000	1 000			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	92 838	92 838			
Passifs subordonnés	R0140	0				
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	93 838	93 838			
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	93 838	93 838			
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	93 838	93 838	0	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	93 838	93 838	0	0	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	93 838	93 838	0	0	
Capital de solvabilité requis	R0580	23 497				
Minimum de capital requis	R0600	5 874				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	399%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	1597%				

S.23.01.01 - 02 Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	93 838
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	1 000
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	92 838
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	3 842
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	3 842

S.25.01.21 Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	32 620		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	729		
Risque de souscription en vie	R0030	0		9 - aucun
Risque de souscription en santé	R0040	4 573		9 - aucun
Risque de souscription en non-vie	R0050	0		9 - aucun
Diversification	R0060	-3 663		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	34 258		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	306
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-11 068
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	23 497
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	23 497
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

S.28.01.01 - 01 Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010			
Résultat MCRNL	R0010	867			
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)		
		C0020	C0030		
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	84	0		
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	0	10 151		
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0	0		
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	0	0		
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	0	0		
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	0	0		
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	0	0		
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	0	0		
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	0	0		
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	0	0		
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	0	0		
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	0	0		
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0	0		
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0	0		
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0	0		
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0	0		

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040			
Résultat MCRL	R0200	0			
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)		
		C0050	C0060		
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210	0			
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220	0			
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	0			
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	0			
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250			0	

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	867
Capital de solvabilité requis	R0310	23 497
Plafond du MCR	R0320	10 574
Plancher du MCR	R0330	5 874
MCR combiné	R0340	5 874
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
Minimum de capital requis	R0400	5 874

Mutuelle Ociane Matmut

S.02.01.02 Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	300
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	24 533
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	336 216
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	10
Détenctions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	
Actions	R0100	68 015
Actions - cotées	R0110	0
Actions - non cotées	R0120	68 015
Obligations	R0130	188 664
Obligations d'État	R0140	11 970
Obligations d'entreprise	R0150	138 813
Titres structurés	R0160	37 881
Titres garantis	R0170	
Organismes de placement collectif	R0180	9 336
Produits dérivés	R0190	
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	69 280
Autres investissements	R0210	911
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	1 073
Avances sur police	R0240	
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	1 073
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	560
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	560
Non-vie hors santé	R0290	
Santé similaire à la non-vie	R0300	560
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	
Santé similaire à la vie	R0320	
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	
Vie UC et indexés	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	151
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	13 185
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	385
Autres créances (hors assurance)	R0380	10 996
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	85 558
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	
Total de l'actif	R0500	472 958

Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	40 918
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	
Marge de risque	R0550	
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	40 918
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	32 743
Marge de risque	R0590	8 175
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	
Marge de risque	R0640	
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	
Marge de risque	R0680	
Provisions techniques UC et indexés	R0690	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	
Marge de risque	R0720	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	658
Provisions pour retraite	R0760	5 509
Dépôts des réassureurs	R0770	
Passifs d'impôts différés	R0780	12 586
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	255
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	4 910
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	22
Autres dettes (hors assurance)	R0840	31 670
Passifs subordonnés	R0850	
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	
Total du passif	R0900	96 527
Excédent d'actif sur passif	R1000	376 431

S.05.01.02 - 01 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)											Ligne d'activité pour: réassurance non proportionnelle acceptée				Total		
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport		Biens	
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150		C0160	C0200
Primes émises																			
Brut -assurance directe	R0110	332 901																	332 901
Brut -Réassurance proportionnelle acceptée	R0120																		
Brut -Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130																		
Part des réassureurs	R0140	3 570																	3 570
Net	R0200	329 331																	329 331
Primes acquises																			
Brut -assurance directe	R0210	332 902																	332 902
Brut -Réassurance proportionnelle acceptée	R0220																		
Brut -Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230																		
Part des réassureurs	R0240	3 570																	3 570
Net	R0300	329 331																	329 331
Charge des sinistres																			
Brut -assurance directe	R0310	258 340																	258 340
Brut -Réassurance proportionnelle acceptée	R0320																		
Brut -Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330																		
Part des réassureurs	R0340	3 304																	3 304
Net	R0400	255 036																	255 036
Variation des autres provisions techniques																			
Brut -assurance directe	R0410	1 138																	1 138
Brut -Réassurance proportionnelle acceptée	R0420																		
Brut -Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430																		
Part des réassureurs	R0440																		
Net	R0500	1 138																	1 138
Dépenses engagées	R0550	68 685	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 685
Autres dépenses	R1200																		
Total des dépenses	R1300																		68 685

S.05.01.02 - 02 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie					Engagements de réassurance vie		Total	
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéficiaires	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance	Réassurance maladie		Réassurance vie
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0300
Primes émises										
Brut	R1410				1 237					1 237
Part des réassureurs	R1420				4					4
Net	R1500				1 233					1 233
Primes acquises										
Brut	R1510				1 237					1 237
Part des réassureurs	R1520				4					4
Net	R1600				1 233					1 233
Charge des sinistres										
Brut	R1610				1 044					1 044
Part des réassureurs	R1620				3					3
Net	R1700				1 041					1 041
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710				144					144
Part des réassureurs	R1720									
Net	R1800				144					144
Dépenses engagées	R1900	0	0	0	1 546	0	0	0	0	1 546
Autres dépenses	R2500									
Total des dépenses	R2600									1 546

5.17.01.02 Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée								Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée			Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie	
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle		Réassurance dommages non proportionnelle
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0170	C0180
Provisions techniques calculées comme un tout	RO010																	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	RO050																	
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																		
Meilleure estimation																		
<i>Provisions pour primes</i>																		
Brut - total	RO060	3 785																3 785
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	RO140	217																217
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	RO150	3 568																3 568
Provisions pour sinistres																		
Brut - total	RO160	28 958																28 958
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	RO240	344																344
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	RO250	28 614																28 614
Total meilleure estimation - brut	RO260	32 743																32 743
Total meilleure estimation - net	RO270	32 182																32 182
Marge de risque	RO280	8 175																8 175
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																		
Provisions techniques calculées comme un tout	RO290																	
Meilleure estimation	RO300																	
Marge de risque	RO310																	
Provisions techniques - Total																		
Provisions techniques - Total	RO320	40 918																40 918
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie - total	RO330	560																560
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie	RO340	40 357																40 357

S.19.01.21 - 01 Sinistres en non-vie

Accident

Année d'accident / année de souscription	Z0020	1
--	-------	---

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

Année		Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	RO100											0
2009	RO160							0	0	0		
2010	RO170						0	0	0			
2011	RO180					0	0	1	-4			
2012	RO190				0	0	-17	1				
2013	RO200		17 095	179	0	2	2					
2014	RO210	199 701	19 023	220	24	7						
2015	RO220	204 507	17 942	363	-127							
2016	RO230	212 701	17 083	729								
2017	RO240	218 615	19 846									
2018	RO250	237 037										

	Pour l'année en cours	Somme des années
	C0170	C0180
RO100	0	0
RO160	0	0
RO170	0	1
RO180	-4	-3
RO190	1	-16
RO200	2	17 278
RO210	7	218 974
RO220	-127	222 685
RO230	729	230 512
RO240	19 846	238 461
RO250	237 037	237 037
Total	257 490	1 164 929

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées
(valeur absolue)

Année		Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	RO100											
2009	RO160											
2010	RO170											
2011	RO180											
2012	RO190											
2013	RO200											
2014	RO210			41								
2015	RO220		480	70								
2016	RO230	23 041	832	81								
2017	RO240	26 742	1 234									
2018	RO250	27 498										

	Fin d'année (données)
	C0360
RO100	
RO160	
RO170	
RO180	
RO190	
RO200	
RO210	
RO220	
RO230	81
RO240	1 241
RO250	27 636
Total	28 958

S.23.01.01 - 01 Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	0	0		0	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0	0		0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	1 010	1 010		0	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0		0	0	0
Fonds excédentaires	R0070	0	0			
Actions de préférence	R0090	0		0	0	0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0		0	0	0
Réserve de réconciliation	R0130	375 421	375 421			
Passifs subordonnés	R0140	0		0	0	0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				0
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0	0	0	0	0
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	376 431	376 431	0	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	376 431	376 431	0	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	376 431	376 431	0	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	376 431	376 431	0		0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	376 431	376 431	0		
Capital de solvabilité requis	R0580	95 089				
Minimum de capital requis	R0600	23 772				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	396%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	1583%				

S.23.01.01 - 02 Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	376 431
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	1 010
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0
Réserve de réconciliation	R0760	375 421
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	495
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	495

S.25.01.21 Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	53 290		
Risque de défaut de la contre partie	R0020	8 292		
Risque de souscription en vie	R0030	0		9 - aucun
Risque de souscription en santé	R0040	65 823		9 - aucun
Risque de souscription en non-vie	R0050	0		9 - aucun
Diversification	R0060	-29 994		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	240		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	97 651		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	10 024
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-12 586
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	95 089
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	95 089
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

5.28.02.01 Minimum de capital requis (Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie)

	R0010	Activités en non-vie	Activités en vie
		Résultat MCR(NL,NL)	Résultat MCR(NL,NL)
		C0010	C0020
Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie		17 049	0

		Activités en non-vie		Activités en vie	
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0030	C0040	C0050	C0060
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	32 182	330 564	0	0
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	0	0	0	0
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0	0	0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	0	0	0	0
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	0	0	0	0
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	0	0	0	0
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	0	0	0	0
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	0	0	0	0
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	0	0	0	0
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	0	0	0	0
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	0	0	0	0
Assurance pertes pécuniaires divers et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	0	0	0	0
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0	0	0	0
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0	0	0	0
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0	0	0	0
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0	0	0	0

	R0200	Activités en non-vie	Activités en vie
		Résultat MCR(L,NL)	Résultat MCR(L,L)
		C0070	C0080
Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie			

		Activités en non-vie		Activités en vie	
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/des véhicules de titrisation)
		C0090	C0100	C0110	C0120
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210				
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220				
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230				
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240				
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250				

Calcul du MCR global

		C0130
MCR linéaire	R0300	17 049
Capital de solvabilité requis	R0310	95 089
Plafond du MCR	R0320	42 790
Plancher du MCR	R0330	23 772
MCR combiné	R0340	23 772
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	6 200
		C0130
Minimum de capital requis	R0400	23 772

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en

		Activités en non-vie	Activités en vie
		C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500	17 049	0
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul)	R0510	95 089	0
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520	42 790	0
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530	23 772	0
Montant notionnel du MCR combiné	R0540	23 772	0
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550	2 500	3 700
Montant notionnel du MCR	R0560	23 772	3 700

AMF SAM
S.02.01.02 Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	871
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	3 265
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	46 961
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	4 039
Détenctions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	9 712
Actions	R0100	0
Actions - cotées	R0110	0
Actions - non cotées	R0120	0
Obligations	R0130	21 842
Obligations d'État	R0140	0
Obligations d'entreprise	R0150	21 842
Titres structurés	R0160	0
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	11 348
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	19
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	941
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	941
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	-12
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	-12
Non-vie hors santé	R0290	-12
Santé similaire à la non-vie	R0300	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	0
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	0
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	60
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0
Autres créances (hors assurance)	R0380	150
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	1 465
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	60
Total de l'actif	R0500	53 761

Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	10 793
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	10 793
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	9 384
Marge de risque	R0550	1 409
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	0
Marge de risque	R0590	0
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	0
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	0
Marge de risque	R0640	0
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	0
Marge de risque	R0680	0
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	0
Marge de risque	R0720	0
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	0
Provisions pour retraite	R0760	694
Dépôts des réassureurs	R0770	0
Passifs d'impôts différés	R0780	0
Produits dérivés	R0790	1 122
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	0
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	76
Autres dettes (hors assurance)	R0840	11
Passifs subordonnés	R0850	646
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	115
Total du passif	R0900	40 303
Excédent d'actif sur passif	R1000	13 458

S.05.01.02 - 01 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)											Ligne d'activité pour: réassurance non proportionnelle acceptée				Total	
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport		Biens
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150		C0160
Primes émises																		
Brut - assurance directe	R0110							3 009		140	1 923						5 072	
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0120							0		0	0						0	
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130																0	
Part des réassureurs	R0140							50		0	0						50	
Net	R0200							2 959		140	1 923						5 022	
Primes acquises																		
Brut - assurance directe	R0210							3 000		141	1 928						5 069	
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0220							0		0	0						0	
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230																0	
Part des réassureurs	R0240							50		0	0						50	
Net	R0300							2 950		141	1 928						5 019	
Charge des sinistres																		
Brut - assurance directe	R0310							1 144		26	1 031						2 201	
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0320							0		0	0						0	
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330																0	
Part des réassureurs	R0340							0		0	0						0	
Net	R0400							1 144		26	1 031						2 201	
Variation des autres provisions techniques																		
Brut - assurance directe	R0410							0		0	0						0	
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0420							0		0	0						0	
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430																0	
Part des réassureurs	R0440							0		0	0						0	
Net	R0500							0		0	0						0	
Dépenses engagées	R0550							2 561		101	772						3 434	
Autres dépenses	R1200																642	
Total des dépenses	R1300																4 076	

S.05.01.02 - 02 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie					Engagements de réassurance vie		Total	
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance	Réassurance maladie		Réassurance vie
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0300
Primes émises										
Brut	R1410									
Part des réassureurs	R1420									
Net	R1500									
Primes acquises										
Brut	R1510									
Part des réassureurs	R1520									
Net	R1600									
Charge des sinistres										
Brut	R1610									
Part des réassureurs	R1620									
Net	R1700									
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710									
Part des réassureurs	R1720									
Net	R1800									
Dépenses engagées	R1900									
Autres dépenses	R2500									
Total des dépenses	R2600									

S.17.01.02 Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée								Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée			Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie	
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle		Réassurance dommages non proportionnelle
		CO020	CO030	CO040	CO050	CO060	CO070	CO080	CO090	CO100	CO110	CO120	CO130	CO140	CO150	CO160	CO170	CO180
Provisions techniques calculées comme un tout	RO010				0						0	0						0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	RO050				0						0	0						0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																		
Meilleure estimation																		
<i>Provisions pour primes</i>																		
Brut - total	RO060				1 195						16	222						1 433
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	RO140				-12						0	0						-12
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	RO150				1 207						16	222						1 445
<i>Provisions pour sinistres</i>																		
Brut - total	RO160				7 558						44	348						7 951
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	RO240				0						0	0						0
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	RO250				7 558						44	348						7 951
Total meilleure estimation -brut	RO260				8 753						61	570						9 384
Total meilleure estimation -net	RO270				8 765						61	570						9 396
Marge de risque	RO280				1 315						9	86						1 409
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																		
Provisions techniques calculées comme un tout	RO290				0						0	0						0
Meilleure estimation	RO300				0						0	0						0
Marge de risque	RO310				0						0	0						0
Provisions techniques - Total																		
Provisions techniques - Total	RO320				10 068						70	656						10 793
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie -total	RO330				-12						0	0						-12
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	RO340				10 080						70	656						10 805

S.19.01.21 - 01 Sinistres en non-vie

Accident

Année d'accident / année de souscription	Z0020	1
--	-------	---

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

Année		Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	R0100											11
N-9	R0160	110	57	73	23	56	52	93	38	40	16	
N-8	R0170	149	118	149	39	44	78	101	124	15		
N-7	R0180	146	95	29	46	68	109	110	93			
N-6	R0190	389	192	30	44	85	133	74				
N-5	R0200	484	98	28	48	112	150					
N-4	R0210	381	134	33	37	102						
N-3	R0220	414	204	15	25							
N-2	R0230	575	284	33								
N-1	R0240	616	198									
N	R0250	807										

	Pour l'année en cours	Somme des années
	C0170	C0180
R0100	11	11
R0160	16	558
R0170	15	817
R0180	93	694
R0190	74	947
R0200	150	921
R0210	102	687
R0220	25	659
R0230	33	892
R0240	198	814
R0250	807	807
Total	1 523	7 806

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisés
(valeur absolue)

Année		Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	R0100											177
N-9	R0160					371	383	345	248	181	126	
N-8	R0170				518	480	437	397	200	156		
N-7	R0180			604	553	430	461	356	257			
N-6	R0190		698	622	693	685	616	440				
N-5	R0200	990	848	716	685	658	527					
N-4	R0210	1 394	934	936	1 005	904						
N-3	R0220	1 477	987	1 101	1 083							
N-2	R0230	1 665	1 226	1 191								
N-1	R0240	1 593	1 301									
N	R0250	1 874										

	Fin d'année (données)
	C0360
R0100	217
R0160	156
R0170	192
R0180	318
R0190	543
R0200	514
R0210	924
R0220	1 098
R0230	1 116
R0240	1 127
R0250	1 747
Total	7 951



S.23.01.01 - 01 Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	0	0		0	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0	0		0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	400	400		0	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0		0	0	0
Fonds excédentaires	R0070	0	0			
Actions de préférence	R0090	0		0	0	0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0		0	0	0
Réserve de réconciliation	R0130	39 903	39 903			
Passifs subordonnés	R0140	0		0	0	0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				0
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0	0	0	0	0
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	40 303	40 303	0	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	40 303	40 303	0	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	40 303	40 303	0	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	40 303	40 303	0	0	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	40 303	40 303	0	0	
Capital de solvabilité requis	R0580	10 433				
Minimum de capital requis	R0600	3 700				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	386%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	1089%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	40 303
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	400
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux	R0740	0
Réserve de réconciliation	R0760	39 903
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	

S.25.01.21 Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	7 418		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	113		
Risque de souscription en vie	R0030	0		9 - aucun
Risque de souscription en santé	R0040	0		9 - aucun
Risque de souscription en non-vie	R0050	5 600		9 - aucun
Diversification	R0060	-2 728		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	10 403		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	282
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-251
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	10 433
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	10 433
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

S.28.01.01 - 01 Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010		
Résultat MCRNL	R0010	1 576		
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	
		C0020	C0030	
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020			
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030			
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040			
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050			
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060			
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070			
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080			
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	8 765	2 959	
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	0	0	
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	61	140	
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	570	1 923	
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130			
Réassurance santé non proportionnelle	R0140			
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150			
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160			
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170			

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040		
Résultat MCRL	R0200			
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	
		C0050	C0060	
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210			
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220			
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230			
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240			
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250			

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	1 576
Capital de solvabilité requis	R0310	10 433
Plafond du MCR	R0320	4 695
Plancher du MCR	R0330	2 608
MCR combiné	R0340	2 608
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
Minimum de capital requis	R0400	3 700

S.02.01.02 Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	508
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	44 728
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	4 251
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0
Actions	R0100	4 706
Actions - cotées	R0110	4 193
Actions - non cotées	R0120	513
Obligations	R0130	12 580
Obligations d'État	R0140	1 031
Obligations d'entreprise	R0150	11 549
Titres structurés	R0160	0
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	12 847
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	10 344
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	70
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	70
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	-3 243
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	0
Non-vie hors santé	R0290	0
Santé similaire à la non-vie	R0300	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	-3 243
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	-3 243
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	3 373
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0
Autres créances (hors assurance)	R0380	133
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	4 292
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	7
Total de l'actif	R0500	49 868

Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	0
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	0
Marge de risque	R0550	0
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	0
Marge de risque	R0590	0
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	3 192
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	0
Marge de risque	R0640	0
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	3 192
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	78
Marge de risque	R0680	3 114
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	0
Marge de risque	R0720	0
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	0
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	274
Passifs d'impôts différés	R0780	652
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	3 230
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	1 182
Autres dettes (hors assurance)	R0840	1 433
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	57
Total du passif	R0900	10 019
Excédent d'actifs sur passif	R1000	39 849

S.05.01.02 - 01 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)											Ligne d'activité pour: réassurance non proportionnelle acceptée				Total	
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport		Biens
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0200
Primes émises																		
Brut -assurance directe	R0110																	
Brut -Réassurance proportionnelle acceptée	R0120																	
Brut -Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130																	
Part des réassureurs	R0140																	
Net	R0200																	
Primes acquises																		
Brut -assurance directe	R0210																	
Brut -Réassurance proportionnelle acceptée	R0220																	
Brut -Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230																	
Part des réassureurs	R0240																	
Net	R0300																	
Charge des sinistres																		
Brut -assurance directe	R0310																	
Brut -Réassurance proportionnelle acceptée	R0320																	
Brut -Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330																	
Part des réassureurs	R0340																	
Net	R0400																	
Variation des autres provisions techniques																		
Brut -assurance directe	R0410																	
Brut -Réassurance proportionnelle acceptée	R0420																	
Brut -Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430																	
Part des réassureurs	R0440																	
Net	R0500																	
Dépenses engagées	R0550																	
Autres dépenses	R1200																	
Total des dépenses	R1300																	

S.05.01.02 - 02 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéficiaires	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance	Réassurance maladie	Réassurance vie	
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0300
Primes émises										
Brut	R1410	0	0	0	11 163	0	0	0	0	11 163
Part des réassureurs	R1420	0	0	0	5 627	0	0	0	0	5 627
Net	R1500	0	0	0	5 536	0	0	0	0	5 536
Primes acquises										
Brut	R1510	0	0	0	11 163	0	0	0	0	11 163
Part des réassureurs	R1520	0	0	0	5 627	0	0	0	0	5 627
Net	R1600	0	0	0	5 536	0	0	0	0	5 536
Charge des sinistres										
Brut	R1610	0	0	0	5 403	0	0	0	0	5 403
Part des réassureurs	R1620	0	0	0	2 765	0	0	0	0	2 765
Net	R1700	0	0	0	2 638	0	0	0	0	2 638
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710	0	0	0	-2 202	0	0	0	0	-2 202
Part des réassureurs	R1720	0	0	0	-805	0	0	0	0	-805
Net	R1800	0	0	0	-1 396	0	0	0	0	-1 396
Dépenses engagées	R1900	0	0	0	4 420	0	0	0	0	4 420
Autres dépenses	R2500									1
Total des dépenses	R2600									4 422

S.12.01.02 Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance Indexée et en unités de compte			Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	Assurance santé (assurance directe)			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)	
		Assurance avec participation aux bénéfices	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	Contrats sans options ni garanties				Contrats avec options ou garanties						
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010																
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020																
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																	
Meilleure estimation																	
Meilleure estimation brute	R0030						78				78						
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080						-3 243				-3 243						
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie	R0090						3 321				3 321						
Marge de risque	R0100					3 114					3 114						
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110																
Meilleure estimation	R0120																
Marge de risque	R0130																
Provisions techniques - Total	R0200					3 192					3 192						

S.22.01.21 - Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	3 192	0	0	-7	0
Fonds propres de base	R0020	39 849	0	0	-37	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	39 849	0	0	-37	0
Capital de solvabilité requis	R0090	8 054	0	0	39	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	39 849	0	0	-37	0
Minimum de capital requis	R0110	3 700	0	0	0	0

S.23.01.01 - 01 Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	0	0			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0	0			
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	6 500	6 500			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0				
Fonds excédentaires	R0070	0	0			
Actions de préférence	R0090	0				
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0				
Réserve de réconciliation	R0130	33 349	33 349			
Passifs subordonnés	R0140	0				
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0	0			
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	0				
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0	0			
Total fonds propres de base après déductions	R0290	39 849	39 849			
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0				
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0				
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320	0				
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0				
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0				
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0				
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0				
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0				
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0				
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0				
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	39 849	39 849			
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	39 849	39 849			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	39 849	39 849			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	39 849	39 849			
Capital de solvabilité requis	R0580	8 054				
Minimum de capital requis	R0600	3 700				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	495%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	1077%				

S.23.01.01 - 02 Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	39 849
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	0
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	0
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	6 500
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0
Réserve de réconciliation	R0760	33 349
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	0
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	0
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	0

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	5 482		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	1 745		
Risque de souscription en vie	R0030	3 990		
Risque de souscription en santé	R0040	0		
Risque de souscription en non-vie	R0050	0		
Diversification	R0060	-2 958		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	8 260		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	447
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-652
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	8 054
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	8 054
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

S.28.01.01 - 01 Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010	
Résultat MCRNL	R0010		
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020		
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030		
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040		
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050		
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060		
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070		
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080		
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090		
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100		
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110		
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120		
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130		
Réassurance santé non proportionnelle	R0140		
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150		
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160		
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170		

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040	
Résultat MCRL	R0200	2 321	
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210		
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220		
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230		
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	3 321	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		3 216 526

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	2 321
Capital de solvabilité requis	R0310	8 054
Plafond du MCR	R0320	3 624
Plancher du MCR	R0330	2 013
MCR combiné	R0340	2 321
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
Minimum de capital requis	R0400	3 700

Mutlog Garanties

S.02.01.02 Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	83
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	365
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	45 526
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	1 219
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0
Actions	R0100	4 725
Actions - cotées	R0110	4 211
Actions - non cotées	R0120	513
Obligations	R0130	12 855
Obligations d'État	R0140	1 139
Obligations d'entreprise	R0150	11 716
Titres structurés	R0160	0
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	16 349
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	10 378
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	8 244
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	-321
Non-vie hors santé	R0290	-321
Santé similaire à la non-vie	R0300	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	8 565
Santé similaire à la vie	R0320	8 565
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	0
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	1 073
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	2 167
Autres créances (hors assurance)	R0380	435
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	5 205
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0
Total de l'actif	R0500	63 099

Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	-106
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	-106
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	-156
Marge de risque	R0550	50
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	0
Marge de risque	R0590	0
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	14 626
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	14 626
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	11 058
Marge de risque	R0640	3 567
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	0
Marge de risque	R0680	0
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	0
Marge de risque	R0720	0
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	0
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	222
Passifs d'impôts différés	R0780	0
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	0
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	644
Autres dettes (hors assurance)	R0840	1 077
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	325
Total du passif	R0900	16 788
Excédent d'actif sur passif	R1000	46 311

S.05.01.02 - 01 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)													Ligne d'activité pour: réassurance non proportionnelle acceptée				Total
Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport	Biens		
C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0200	
Primes émises																	
Brut - assurance directe	RO110											567					567
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	RO120																0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	RO130																0
Part des réassureurs	RO140											335					335
Net	RO200											233					233
Primes acquises																	
Brut - assurance directe	RO210											601					601
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	RO220																0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	RO230																0
Part des réassureurs	RO240											347					347
Net	RO300											254					254
Charge des sinistres																	
Brut - assurance directe	RO310											175					175
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	RO320																0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	RO330																0
Part des réassureurs	RO340											131					131
Net	RO400											44					44
Variation des autres provisions techniques																	
Brut - assurance directe	RO410											-75					-75
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	RO420											0					0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	RO430																
Part des réassureurs	RO440											61					61
Net	RO500											-137					-137
Dépenses engagées	RO550											323					323
Autres dépenses	R1200																
Total des dépenses	R1300																

S.05.01.02 - 02 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie					Engagements de réassurance vie		Total	
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéficiaires	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liés aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance	Réassurance maladie		Réassurance vie
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0300
Primes émises										
Brut	R1410	5 570								5 570
Part des réassureurs	R1420	3 080								3 080
Net	R1500	2 490								2 490
Primes acquises										
Brut	R1510	5 242								5 242
Part des réassureurs	R1520	3 124								3 124
Net	R1600	2 118								2 118
Charge des sinistres										
Brut	R1610	5 037								5 037
Part des réassureurs	R1620	4 482								4 482
Net	R1700	555								555
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710	-468								-468
Part des réassureurs	R1720	-1 578								-1 578
Net	R1800	1 111								1 111
Dépenses engagées	R1900	2 608								2 608
Autres dépenses	R2500									32
Total des dépenses	R2600									2 640

S.12.01.02 Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance indexée et en unités de compte				Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats non-vie et liés aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	Assurance santé (assurance directe)			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liés aux engagements d'assurance santé	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
		Assurance avec participation aux bénéficiaires	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties		Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties					Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties				
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010																
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020																
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																	
Meilleure estimation																	
Meilleure estimation brute	R0030												11 058				11 058
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080												8 565				8 565
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie	R0090												2 493				2 493
Marge de risque	R0100											3 567					3 567
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110																
Meilleure estimation	R0120																
Marge de risque	R0130																
Provisions techniques - Total	R0200											14 626					14 626

S.17.01.02 Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée								Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée			Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie	
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle		Réassurance dommages non proportionnelle
		CO020	CO030	CO040	CO050	CO060	CO070	CO080	CO090	CO100	CO110	CO120	CO130	CO140	CO150	CO160	CO170	CO180
Provisions techniques calculées comme un tout	RO010																	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	RO050																	
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																		
Meilleure estimation																		
Provisions pour primes																		
Brut - total	RO060												-599					
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	RO140												-634					
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	RO150												36					
Provisions pour sinistres																		
Brut - total	RO160												443					
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	RO240												313					
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	RO250												129					
Total meilleure estimation - brut	RO260												-156					
Total meilleure estimation - net	RO270												165					
Marge de risque	RO280												50					
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																		
Provisions techniques calculées comme un tout	RO290																	
Meilleure estimation	RO300																	
Marge de risque	RO310																	
Provisions techniques - Total																		
Provisions techniques - Total	RO320												-106					
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie -total	RO330												-321					
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	RO340												215					

Année d'accident / année de	Z0020	1
-----------------------------	-------	---

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

Année		Année de développement										Pour l'année en cours C0170	Somme des années (cumulés) C0180	
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9			10 & +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100			C0110
Précédente	R0100													
N-9	R0160	105	645	469	166	166	30	22	2	10	4			
N-8	R0170	94	416	298	149	149	9	2	0	0				
N-7	R0180	91	365	234	114	114	1	0	0					
N-6	R0190	34	203	132	63	63	3	0						
N-5	R0200	24	140	107	36	36	1							
N-4	R0210	29	102	67	41	41								
N-3	R0220	22	115	71	23									
N-2	R0230	18	74	39										
N-1	R0240	5	33											
N	R0250	9												
Total	R0260											149	5 185	

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées
(valeur absolue)

Année		Année de développement										Fin d'année (données actualisées) C0360	
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9		10 & +
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290		C0300
Précédente	R0100												
N-9	R0160	105	645	469	166	60	30	22	2	10	4		
N-8	R0170	94	416	298	149	23	9	2	0	1			
N-7	R0180	91	365	234	114	12	1	0	3				
N-6	R0190	34	203	132	63	23	3	2					
N-5	R0200	24	140	107	36	13	4						
N-4	R0210	29	102	67	41	21							
N-3	R0220	22	115	71	128								
N-2	R0230	18	74	70									
N-1	R0240	5	109										
N	R0250	146											
Total	R0260												366

S.22.01.21 - Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	14 520	0	0	281	0
Fonds propres de base	R0020	46 311	0	0	-101	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	46 311	0	0	0	
Capital de solvabilité requis	R0090	8 397	0	0	55	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	46 228	0	0	-140	0
Minimum de capital requis	R0110	3 700	0	0		

S.23.01.01 - 01 Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010					
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	1 550	1 550			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	44 678	44 678			
Passifs subordonnés	R0140	0				
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	83				83
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	46 311	46 228	0	0	83
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	46 311	46 228			83
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	46 228	46 228			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	46 311	46 228			83
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	46 228	46 228			
Capital de solvabilité requis	R0580	8 397				
Minimum de capital requis	R0600	3 700				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	551%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	1249%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	46 311
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	0
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	0
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	1 633
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0
Réserve de réconciliation	R0760	44 678
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	0
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	0
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	0

S.25.01.21 - Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	5 254		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	1 486		
Risque de souscription en vie	R0030	0		
Risque de souscription en santé	R0040	4 055		
Risque de souscription en non-vie	R0050	617		
Diversification	R0060	-3 242		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	8 170		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	228
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	0
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	8 397
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	8 397
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

S.28.01.01 - 01 Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010
Résultat MCRNL	R0010	59

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020		
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030		
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040		
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050		
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060		
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070		
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080		
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090		
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100		
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110		
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120		
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	165	233
Réassurance santé non proportionnelle	R0140		
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150		
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160		
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170		

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040
Résultat MCRL	R0200	1 278

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210		
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220		
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230		
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	2 493	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		1 750 399

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	1 337
Capital de solvabilité requis	R0310	8 397
Plafond du MCR	R0320	3 779
Plancher du MCR	R0330	2 099
MCR combiné	R0340	2 099
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
Minimum de capital requis	R0400	3 700

LEXIQUE

Le présent lexique vise à expliciter certains termes relatifs à la réglementation prudentielle utilisés dans le cadre du présent rapport sur la solvabilité et la situation financière.

Administrative Management or Supervisory Body (AMSB) : Organe d'administration, de gestion ou de contrôle défini dans la directive Solvabilité 2 comme l'organe de gouvernance des sociétés d'assurance, correspondant pour SGAM Groupe Matmut à son conseil d'administration et à sa direction générale.

Ajustement égalisateur : En normes prudentielles, les sociétés d'assurance peuvent appliquer, sous certaines conditions et sous réserve de l'accord de l'ACPR, un ajustement égalisateur de la courbe des taux d'intérêt sans risque leur permettant ainsi d'actualiser les provisions au taux de rendement de l'actif plutôt qu'au taux sans risque.

Appétit au risque : L'appétit au risque est le niveau de risque maximum qu'une entreprise est prête à prendre en vue d'atteindre ses objectifs stratégiques. Ce niveau global sert alors de base pour tous les processus de gestion des risques et définit des limites qui sont répercutées dans l'ensemble des opérations quotidiennes.

Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) : Autorité française de supervision pour les secteurs des assurances et des banques.

Besoin global de solvabilité (BGS) : Exigence de fonds propres auto-évaluée dans le cadre de l'EIRS par l'organisme visant à assurer sa solvabilité ainsi que l'ensemble des moyens nécessaires compte tenu de la spécificité de son profil de risque (notamment des risques non pris en compte dans le calcul du SCR), de son appétence au risque et de sa stratégie commerciale (plan d'activité notamment). Par nature, le BGS devrait être supérieur au SCR (cf. définition ci-dessous).

Best Estimate (BE) ou Meilleure Estimation : En normes prudentielles, les provisions « Best Estimate » correspondent à la projection de tous les flux probables futurs (cotisations, prestations, frais, fiscalité,...) actualisés avec une courbe de taux sans risque.

Basic Solvency Capital Requirement (BSCR) : Dans la formule standard du référentiel Solvabilité 2, c'est le capital de solvabilité requis de base. Il correspond au SCR (cf. définition ci-dessous) avant prise en compte des capacités d'absorption et du risque opérationnel. Il comprend les modules suivants :

- le risque de souscription non-vie;
- le risque de souscription vie;
- le risque de souscription santé;
- le risque de marché;
- le risque de crédit ;
- le risque lié aux immobilisations incorporelles.

Le BSCR inclut une diversification entre les différents modules de risques (corrélations standards), hors immobilisations incorporelles.

Correction (ou ajustement) pour volatilité : Mesure permettant sous certaines conditions d'actualiser les provisions à un taux plus élevé que le taux sans risque. Cette mesure n'est pas soumise à autorisation préalable de l'ACPR.

Corrélations : Pour tenir compte de la faible probabilité de réalisation simultanée de tous les facteurs de risques, la formule standard introduit des corrélations entre ces risques. Le BSCR est donc inférieur ou égal à la somme des SCR calculés pour chacun des sous-risques individuels présentés ci-dessus, ce qui permet à l'assureur de constater des effets de diversification.

Diversification (ou effet de diversification) : Cf. définition ci-dessus.

Évaluation interne des risques et de la solvabilité (EIRS) ou en anglais ORSA (Own Risk and Solvency Assessment) : Ensemble des processus mis en place par l'organisme visant à auto-évaluer ses risques et sa solvabilité. Cette évaluation doit au moins porter sur 3 aspects : l'évaluation d'un besoin global de solvabilité (BGS), l'analyse du respect permanent des exigences réglementaires (SCR, calcul des provisions techniques, MCR) en situation de stress, et l'étude de l'adéquation entre le profil de risque de l'organisme et la formule standard de calcul du SCR. Un rapport EIRS doit être remis à l'ACPR au moins une fois par an.

European Insurance and Occupational Pensions Authority (EIOPA) : Autorité de régulation européenne des sociétés d'assurances et des fonds de pension (AEAPP).

Fonctions clés : Quatre fonctions clés sont définies par la directive Solvabilité 2 : fonction d'audit interne, fonction actuarielle, fonction de gestion des risques, fonction de vérification de la conformité. Ces fonctions sont considérées comme stratégiques et les responsables de ces fonctions doivent respecter les exigences en matière de compétence et d'honorabilité.

Fonds Propres (définition comptable) : Capitaux propres et autres fonds propres.

Fonds propres économiques ou prudentiels : Fonds propres inscrits au bilan économique évalués selon les normes prudentielles. Le terme d'excédent des actifs sur les passifs est également utilisé pour qualifier les fonds propres économiques.

Ces fonds propres économiques sont hiérarchisés en 3 niveaux en fonction de leur disponibilité, de leur durée et de leur capacité à absorber les pertes.

Selon leur classification et les seuils réglementaires par niveau, ces fonds propres économiques sont éligibles à la couverture du SCR et / ou MCR.

Formule standard (ou modèle standard) : La formule standard est le modèle de référence, en norme Solvabilité 2, pour l'évaluation du capital de solvabilité requis. Ce besoin de capital, ou SCR, est égal à la somme :

- du BSCR (cf. définition supra) ;
- de l'exigence de capital pour le risque opérationnel ;
- de l'ajustement visant à tenir compte de la capacité d'absorption de pertes des provisions techniques et des impôts différés.

La formule standard intègre un certain nombre de paramètres standards et de corrélations standards entre les risques, calibrés sur des données au niveau européen.

IARD : Sigle utilisé dans le domaine des assurances pour désigner les clauses d'un contrat dont l'objet porte sur les dommages et les biens. IARD signifie "Incendie, Accidents et Risques Divers".

Impôts différés dans le référentiel Solvabilité 2 : ils sont issus des différences entre la valeur fiscale et la valeur économique des différents postes du bilan prudentiel.

- actifs d'impôts différés : ils représentent l'évaluation des économies d'impôt futures.
- passifs d'impôts différés : ils représentent l'évaluation des charges futures d'impôts.

Line of business : ligne d'activité d'assurance (LoB) : Les LoB font référence aux lignes d'activité au sens de Solvabilité 2. Elles ne correspondent pas forcément à un « agrément » au sens du Code des assurances ou du Code de la mutualité. En effet, il existe un référentiel de classification des garanties des contrats d'assurance propre à Solvabilité 2 qui est différent de celui prévu en normes françaises.

Management actions : Les management actions représentent les leviers de pilotage qui sont activés par le management en réaction à une situation défavorable conduisant à une dégradation du profil de risque et à un non respect du cadre d'appétence (BGS - cf. définition supra). Les principaux leviers pris en compte sont en général les suivants : politique commerciale - politique de revalorisation tarifaire - distribution de participation aux bénéficiaires - programme de réassurance - allocation stratégique.

Marge de risque : En normes prudentielles, c'est la valeur qu'il faut rajouter aux provisions Best Estimate de manière à garantir que la valeur des provisions techniques est équivalente au montant que les organismes d'assurance demanderaient pour reprendre et honorer les engagements.

Mesure transitoire relative aux provisions techniques : Cette mesure permet d'étaler et de lisser sur 16 ans l'impact du passage d'un calcul de provisions techniques aux normes françaises à un calcul Solvabilité 2.

Cette mesure est soumise à autorisation préalable de l'Autorité de contrôle.

Minimum Capital Requirement (MCR) ou minimum de capital requis : Exigence de fonds propres minimum à respecter par l'organisme pour continuer à exercer ses activités. Son non respect conduit au retrait d'agrément.

Modèle interne : Modèle utilisé pour le calcul du SCR par les organismes n'utilisant pas la formule standard. Un modèle interne peut être « partiel » (si la formule standard est recalibrée en partie seulement) ou « complet » (si la formule standard est intégralement recalibrée).

L'utilisation d'un tel modèle est soumise à l'approbation de l'ACPR.

Organisme de placement collectif en valeur mobilière (OPCVM): Les OPCVM sont des organismes de placements collectif en valeurs mobilières. Ce sont des produits financiers regroupant les SICAV et les FCP. Leur activité consiste à gérer un portefeuille de titres financiers. Ces sociétés doivent recevoir l'agrément de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) pour pouvoir exercer.

Participations aux bénéfices (PB) : La participation aux bénéfices en matière d'assurance-vie désigne une participation aux résultats d'une compagnie d'assurance, au bénéfice de ses souscripteurs. L'assureur a l'obligation d'en redistribuer une partie. Le contrat peut contenir une clause détaillant les modalités de cette participation.

Provisions Mathématiques : Pour garantir à tout moment le règlement intégral de ses engagements d'assurance vie, l'assureur doit constituer une certaine réserve, appelée provision mathématique et définie selon le Code des Assurances comme la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et l'assuré.

Provisions Techniques : Les provisions techniques représentent l'ensemble des réserves constituées par l'assureur pour faire face à ses engagements vis-à-vis des assurés. En normes prudentielles, elles correspondent à la somme de la provision Best Estimate et de la marge de risque.

Quantitative Reporting Templates (QRT) : Reporting réglementaire de Solvabilité 2 sous forme d'états quantitatifs à destination du superviseur et/ou du public produits avec une fréquence trimestrielle ou annuelle.

Ratios de solvabilité (ou de couverture) réglementaires : Le ratio de solvabilité constitue le principal indicateur de solvabilité en normes Solvabilité 2. Il correspond au rapport entre les fonds propres économiques éligibles et disponibles et le capital de solvabilité requis (SCR). Si le ratio est supérieur à 100%, la société est considérée comme solvable, en revanche un ratio inférieur à 100% conduit à une intervention de l'ACPR qui établit un plan de redressement en concertation avec la société.

Société de groupe d'assurance mutuelle (SGAM) : Regroupement d'organismes d'assurance proposant une synergie et une solidarité financière entre ses membres. Les sociétés de groupe d'assurance mutuelle sont constituées dans le but notamment de gérer des liens de solidarité financière importants et durables entre les affiliées, liens explicités dans les statuts et contractualisés par une convention d'affiliation. La transposition en droit français de la directive Solvabilité II a renforcé les pouvoirs que doivent exercer ces structures sur les organismes affiliés.

Spread : Mot anglais utilisé en finance qui désigne de manière générale, l'écart ou le différentiel entre deux taux ou indices de point.

Stress test : Un stress test est l'évaluation de la résilience d'un organisme à des scénarios adverses sévères, mais plausibles, résultants de la manifestation de chocs de diverses natures (financier, souscription, jurisprudentiel...), de façon simultanée ou individuelle. L'objectif principal des stress tests est de fournir une vision prospective du risque.

Solvency Capital Requirement (SCR) ou capital de solvabilité requis : Sous le référentiel Solvabilité 2, le SCR représente l'exigence de capital. Il correspond au montant de fonds propres dont doit disposer une société aujourd'hui permettant d'avoir dans un an des fonds propres positifs dans 99,5% des cas.

Value at Risk (VaR) : Il s'agit d'une mesure de risque qui, pour un horizon donné, correspond au montant de perte potentielle qui ne sera pas dépassé dans x% des cas.

Dans le référentiel Solvabilité 2, le SCR correspond à une VaR 1 an 99,5% : c'est le montant de capital minimum dont l'assureur doit disposer pour absorber les pertes potentielles à horizon un an avec une probabilité de 99,5%.



GROUPE
Matmut
SGAM